**Alain Anselin** **Fabrice Silpa**
**Nadine Dokoui-Cabrera** **Gaelle Joüet**

# L'Âne et le Bateau





**Sept études autour des Contes du Paysan et du Naufragé**

Les Ankhou

Edité par l'Unité de Recherche-Action Guadeloupe (UNIRAG)

Certification IDDN

English Español Français Deutsch

Conditions d'utilisation de l'oeuvre référencée

Titre

**L'âne et le Bateau. Sept études autour des Contes du Paysan et du Naufragé.**

Titulaire

**Culture Diff'**

InterDeposit Digital Number
10 route de l'Aéroport
CP 41 - CH 1215 Genève 15
Suisse
tel : +41 22 788 83 83
fax : +41 22 788 83 90

IDDN Authentification
3f79786d4a39a2a2549f072b82f2a435

**IDDN.FR.010.0113680.000.R.P.2009.035.31235**

Conformément aux conventions internationales relatives à la propriété intellectuelle, cette oeuvre est protégée. Le titulaire des droits autorise :
le téléchargement gratuit de cet article au format pdf sur le site www.culturediff.org et l'accès à son contenu. Tous les textes, logos, images, photos contenus dans cet article sont régis par les droits d'auteur.

Pour toute autre utilisation contactez Culture Diff' .
Vous acceptez également la CHARTE INTERDEPOSIT IDDN.

oui Je contribue avec IDDN au respect des droits de propriété intellectuelle.
non Je n'accepte pas ces conditions.

# L'Âne et le Bateau

## Sept études autour des Contes du Paysan et du Naufragé

Sommaire 3

**Alain Anselin**
Introduction 5

**Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa**
Etude logique du Conte du Paysan 9

**Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa**
La rhétorique dans le Conte du Paysan Eloquent ou le Maître de Parole 21

**Gaelle Joüet**
La catégorisation automatique des énoncés du Conte du Naufragé en égyptien ancien 33

**Alain Anselin**
Voyage au Pays des Merveilles – Relectures du Conte du Naufragé 39

**Alain Anselin**
Aegyptio-Graphica III. Le hiéroglyphe N31 du chemin bordé d'arbustes 77

**Fabrice Silpa**
L'âne, le bateau et le carré logique. Etude comparative des produits et de leurs noms dans les « Contes » du Paysan et du Naufragé *I* 87

**Fabrice Silpa**
L'âne, le bateau et le carré logique. Etude comparative des produits et de leurs noms dans les « Contes » du Paysan et du Naufragé *II* 91

Les **Ankhou** 97

# Introduction

L'Âne  et le Bateau  , est une suite d'études de deux textes célèbres de la littérature de l'Egypte antique, deux « Contes » égyptiens âgés de quatre millénaires, *Le Conte du Paysan éloquent* ou *Tale of the Eloquent Paysan* et *Le Conte du Naufragé* ou *Story of the Shipwrecked Sailor* des différentes éditions du XX° siècle.

Le premier, connu par quatre manuscrits tous antérieurs à la fin de la XIII° Dynastie, a fait l'objet de nombreuses éditions de Alan H.Gardiner (A.Gardiner, *Notes on the Story of the Eloquent Paysan*, 1913,264-276) au Colloque de Los Angeles (*Reading the Eloquent Peasant: Proceedings of the International Conference on* The Tale of the Eloquent Peasant *at the University of California, Los Angeles, March 27-30, 1997*, Lingua Aegyptia n°8,Göttingen,2000). L'édition du texte hiéroglyphique, accompagnée ligne à ligne de sa translittération et de sa traduction commentée, assurément la plus pédagogique, est celle due à Patrice Le Guilloux (Patrice Le Guilloux, *Le Conte du Paysan éloquent*, Cahiers de l'Association d'Egyptologie Isis n°2,Angers,2002). C'est celle que les auteurs, Nadine Dokoui-Cabrera, Gaelle Jouet, Fabrice Silpa et Alain Anselin ont utilisée pour leurs travaux.

Lieux, produits, coupe sociale, le Conte du Paysan nous plonge dans les relations de la Vallée avec les oasis occidentaux proches du delta. Un paysan du Ouadi Natron, ***Sḫt ḥmꜣt***, conduit ses **ânes** dans la Vallée pour la ravitailler en plantes médicinales, en natron, et en sel: ***ꜣḫp.n.f ʿ3w.f m ỉ33(yt), rdmt, ḫsmn ḥmꜣt*** *il avait chargé ses ânes de roseaux, de plante-redemet, de natron, de sel* (Paysan R 2.1-2.4)

Son voyage est une odyssée sociale où le Paysan parcourt la hiérarchie de la société égyptienne, de l'***ỉmy rꜣ pr wr***, grand intendant à ***Nn(ỉ)-nswt***, Herakleopolis à l'entrée de l'oasis du Fayoum, au ***nswt-bỉty*** Nebkaouré, roi hérakléopolitain de la fin des IX-X° dynasties (Paysan R 6.7 & B1-103-104). C'est aussi un témoignage des manières de gérer les conflits et même un véritable cours de droit, fondé sur des principes d'équité, Jan Assman y voit même un Traité de la Maât (Jan Assman, *Maât, l'Egypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris,1989).

C'est enfin la mise en évidence très fine, pleine d'humour, des écarts -abus de pouvoir, clientélisme, corruption-, entre le discours de justice et les pratiques sociales des fonctionnaires à qui la gestion en est confiée.

Le deuxième conte tient sur un seul papyrus de 189 lignes, découvert par Wl.Golenischeff au Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg et présenté au V° Congrès des Orientalistes de Berlin en 1881. Il est presque contemporain du premier, XI° ou début de la XII° Dynastie. Là aussi, les auteurs ont travaillé à partir de l'édition de 2005 du texte publié une première fois en 1996 par Patrice Le Guilloux et son équipe (Patrice Le Guilloux, *Le Conte du Naufragé*, Cahiers de l'Association d'Egyptologie Isis n°1, Angers,1996).
Le théâtre du Conte du Naufragé n'est pas le nord de la Haute-Egypte et ses oasis occidentales, mais les nomes du sud de l'Egypte, et les pays méridionaux au-delà de Senmout, Wawat et Pount, auxquels un chargé de mission pharaonique accède par **bateau**. Ce haut-fonctionnaire ne revient pas de sa mission commerciale avec des produits de base, minéraux ou médicinaux, mais avec des biens de prestige destinés au palais et à la manifestation du pouvoir : myrrhe, fard noir, encens, défenses d'éléphant, queues de girafe, babouins (Naufragé 162-165), ***ḥꜣ:n ꜣḫp.n.ís r dpt tn*****,** *je chargeais cela sur ce bateau* (Naufragé 166). Et le Conte met en scène non plus les rapports sociaux internes à la société égyptienne, mais les relations commerciales entre des élites royales, ici gouverneur ***ḥꜣty-ʿ*** d'un nome méridional, et souverain, ***ỉty*** de ***Kmt***, là souverain ***ḥḳꜣ*** de ***Pwnt*** (Naufragé 12,16 & 151).

Les deux textes offrent indéniablement de véritables photographies de la société égyptienne, de son organisation et de sa dynamique interne, du discours qui la fonde et du regard qu'elle porte sur elle-même. Ils documentent aussi les principes qui règlent sa relation aux Autres, en l'occurrence des Etats voisins de la région (en gros l'Afrique du nord-est), et la vision qu'elle construit de ces partenaires royaux. Assurément, le tableau du pays des Merveilles que brosse le Conte du Naufragé ne fonde pas le mythe de la barbarie de l'Autre.

Nadine Dokoui-Cabrera et Fabrice Silpa se sont attachés à étudier la logique et la rhétorique du Conte du Paysan. Fabrice Silpa a identifié les oppositions qui caractérisent les deux Contes, celle des acteurs (paysan/ chargé de mission commerciale), celle des produits et de leurs noms (produits banaux et anomaux/biens de prestige), et celle des moyens de transport que le paysan et le haut fonctionnaire chargent de leurs produits, l'**âne** et le **bateau**, qui donnent son titre à ce recueil de sept études.
Gaelle Jouet et Alain Anselin se sont plus particulièrement attachés à traiter l'une la langue du Conte du Naufragé, l'autre ses mots, et avec eux, les paysages traversés et les produits convoyés, éclairant l'arrière-pays géographique et culturel de la civilisation de la Vallée.

Les auteurs des sept études furent membres d'un **G**roupe de **R**echerche **U**niversitaire d'**E**gyptologie, le GRUPE, qui tint dix séminaires de recherches de septembre 2006 à janvier 2008 avant de cesser son activité faute des moyens, d'ailleurs réduits, qui lui permirent un temps d'exister. Soucieux de perdurer dans un cadre plus large, les membres du GRUPE intégrèrent en mars 2007 un Groupe de Recherches international indépendant d'une quinzaine de membres, les  *Ankhou*, la plupart universitaires dans leur pays, Egypte, Sénégal, Cameroun, Martinique, Guadeloupe, Argentine, France.
Les *Ankhou* se dotèrent au cours du premier trimestre 2008 d'une revue indépendante, *i-Medjat*, dont les deux premiers numéros parurent en juin et décembre de la même année.
C'est ce groupe, les *Ankhou*, qui assure aujourd'hui l'édition et la diffusion de ce recueil d'études sur le patron de son papyrus électronique *i-Medjat*.

**Alain Anselin**

# *Etude logique du Conte du Paysan*[1]

***Nadine DOKOUI-CABRERA***
***Fabrice SILPA***

Le texte connu sous les noms les plus divers, *Histoire d'un Paysan, Les Plaintes du Paysan, Le Paysan éloquent, le Conte du Fellah plaideur, Le Conte de l'Oasien, les Neuf palabres du paysan volé*, appartient aux classiques de la littérature pharaonique du Moyen Empire. Son thème est celui de plaidoiries successives conduites par un paysan devant les instances de la justice égyptienne vers la XII° dynastie, époque présumée de sa rédaction.

Pareil thème suscite bien des interrogations. Il n'est pas courant qu'un paysan plaide, ***ḏd.n sḫty pn mdt tn n ỉmy r3 pr wr***, *ce paysan tint ce discours au grand intendant* (Paysan, B1-215), ou sache le faire. Est-ce un abus dans la traduction ou est-ce un stratagème employé par l'auteur de cette œuvre, qui le présente comme un  ***sḫty nfr mdw***, *paysan beau parleur* (Paysan B1-106) ? Nous pencherons du côté de la seconde possibilité, qui implique une stratégie littéraire.

Car, pour reprendre une remarque de Sartre, « *le paysan travaille seul, au milieu des forces naturelles […]* ***il se tait***. ». L'éloquence n'est pas un attribut qui convienne à l'objet « paysan ». Celui-ci redoute même, au terme de ses neuf suppliques, d'être *puni pour avoir parlé, plaidé,* ***ḫsf n.f ḥr mdt tn ḏd.n.f*** (Paysan, B2-118). Le « paysan » du Conte égyptien est doté d'un attribut « contre-nature », contraire à son statut social. Si l'éloquence n'est pas une propriété du « paysan », est-ce le terme « paysan » qui est de trop ou le terme « éloquent » qui a été employé malencontreusement ?

---

[1] Paru dans les *Cahiers Caribéens d'Egyptologie n^os^ 7-8 février-mars 2005.*

Procédons à la classification de l'objet « paysan »

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Paysan | Vivant à la campagne<br>Agriculteur<br>Cultivateur<br>Fermier<br>Rustique<br>Rural |

Ce titre nous installe dans un univers contradictoire, ambigu, dans un choix sans doute volontaire de l'auteur. Cela semble se confirmer encore par l'appellation de « conte » donnée au récit. L'auteur a-t-il recouru à un tel genre littéraire pour y glisser quelques techniques oratoires ou raconter l'histoire d'un « simple », d'un individu « anormal », hors de la norme car éloquent ? Le terme « conte » employé dans les titrages chers à l'égyptologie, donne une perspective narratologique imaginaire, évènementielle, factuelle que vient « couper » l'expression « paysan éloquent ». L'éloquence se rattache à la rhétorique dont use une personnalité afin de persuader ou convaincre. Les termes « paysan » et « éloquent » sont antinomiques à un degré tel qu'ils pourraient former un oxymore. Qu'un nomarque ou qu'un haut dignitaire fasse preuve d'éloquence, cela ne peut que s'accorder à sa position dans la société égyptienne, au rang qu'il occupe dans la hiérarchie. L'idée d'un « paysan » rhéteur revêt au contraire un caractère singulier voire insolite. Ainsi, nous entrons dans une dimension argumentative.

**Du conte au discours**

Les premières lignes du manuscrit sont le début d'un conte ordinaire avec la fameuse formule canonique « *il était une fois …..* » - en égyptien, ***s pw wn(w)***, *c'est un homme qui existait* (Paysan, R-1.1). Une *situation initiale* dans laquelle apparaissent le personnage principal ou héros nommé Khouninpou, paysan de la Campagne-du-Sel et sa femme Méret. Ce paysan descend vers la vallée afin de rapporter des provisions à femme et enfants. Au cours de son périple, il rencontre un homme.

Cette rencontre peut être qualifiée d'élément perturbateur. Cet homme, Nemtynakht, est animé par le désir de voler les biens de Khouninpou, et va modifier le cours de sa vie. Nemtynakht, est le fils de Isry, et l'employé du grand intendant Rensy, fils de Mérou. Pour arriver à ses fins, il utilisera les subterfuges les plus divers (les *péripéties*) : le carré d'étoffes étendu sur le chemin riverain, l'accusation proférée à l'encontre de l'âne.

En *résolution* : Nemtynakht parvient à ses fins en dérobant les biens du « paysan ». Le « conte » aurait pu s'arrêter là, se terminer par le départ d'un Khouninpou résigné. Il n'en est rien. Le paysan, décidé à rentrer en possession de ses biens et à revenir dans sa Campagne auprès de sa femme et de ses enfants, entreprend de parcourir l'un après l'autre, tous les chemins de la Justice égyptienne pour obtenir gain de cause en une joute verbale jamais à court d'arguments. C'est ce parcours du justiciable qui nous paraît être le véritable objet du Conte.

Dans un premier temps nous procéderons à son étude en se référant à l'opposition axiale « récit/discours ». Le récit se caractérise par l'introduction de l'imaginaire, de l'invention, du sujet et du temps. Alors que le discours est ce qui peut couper court au récit ou mieux encore « couper le cours » du récit. Le mot « discours » s'entend en plusieurs acceptions : au sens de la rhétorique, il désigne une performance oratoire ; au sens de la logique, c'est un espace mental : on l'appelle « univers de discours ». Nous l'utiliserons ici dans le sens de la logique. Nous voyons que le discours est « a-imaginaire », « a-invention » et « a-temporel ». Il est ce qui permet de consolider toute forme de récit. On peut avoir des récits différents avec des éléments de discours identiques :

*Le paysan quitte femme et enfants*
*Le paysan ne retrouve plus sa femme et ses enfants*

Si quelqu'un pose les questions suivantes :

***Qu'est-ce qu'un paysan ?***
***Qu'est-ce qu'une femme ?***
***Qu'est-ce qu'un enfant ?***

Il s'opère un changement d'axe : le récit s'arrête et l'univers de discours prend place. Il n'y a que des « abstractions génériques, on quitte le mode récit et on répond sur le mode du discours ».

Un paysan,  , ***sḫty*** (Paysan, R1.1), mot que l'égyptien écrit en le dotant du déterminatif, masculin, du genre humain,  , appartient à la classe des hommes vivant à la campagne et s'occupant des travaux des champs.

Une femme,  , ***ḥm.t*** (Paysan, R1.2), mot que l'égyptien écrit en le dotant du déterminatif du genre féminin,  , appartient à la classe des êtres humains de sexe féminin.

Des enfants,  , ***ḫrd.w*** (Paysan, R.1.3) appartiennent à la classe des être humains dans l'enfance. Dans le Conte, le mot est abrégé, écrit avec le seul logogramme . La graphie phonétique, , signale ce signe ainsi phonétisé comme un déterminatif de la classe

« enfant », elle-même surdéterminée par la classe, pluralisée dans le Paysan,  du genre humain. Ce logogramme a valeur de déterminatif dans l'écriture des mots ***šrj*** et ***nmḥ***[2].

Ces assertions logiques sont des « explications » c'est-à-dire des prédications vraies ou fausses génériquement qui ne prennent pas en compte la singularité individuelle. On voit que contrairement à la narration dont la singularité individuelle est l'objet, il ne se passe rien dans l'univers logique puisqu'il ne retient que des définitions génériques. Un récit totalement contraire ne changerait rien au discours lui-même.

*Le paysan ne quitte pas femme et enfants.*

*Le paysan retrouve sa femme et ses enfants.*

Ainsi on voit que les classes maintiennent leur discours sous les transformations du récit. Le paysan qu'il quitte femme ou enfant ou qu'il ne quitte pas femme et enfant est resté un être humain vivant à la campagne et s'occupant des travaux des champs.

Dans la structure de la prédication, le sujet (S) et le prédicat (P) sont des termes dont les fonctions sont différentes. Le prédicat P désigne un « concept » et le sujet S, un « objet » de l'univers de discours.

*Exemple* :

Toute « *femme* » est « *humaine* »

| **S** | **P** |
|---|---|
| ***Objet*** | ***Concept*** |

Le sujet de la proposition désigne toujours un objet. Le sujet « femme » est un objet et n'est pas de même type logique que le prédicat « humaine » qui est un concept (propriété, attribut d'objet). Tout objet vérifie l'ensemble de ses propriétés. Donc l'objet « femme » vérifie toutes les propriétés qui la caractérisent.

Dans les suppliques du « paysan », nous procéderons à une étude discursive de l'Intendant, , des Magistrats, , , et du « paysan » lui-même, .

---

[2] Hannig Rainer *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v.Chr.)* P.von Zabern, Mainz, 1995,643 et 1026

**Etude discursive**

Dans les deux premières suppliques, le « paysan »dresse un portrait de l'intendant et de lui-même.

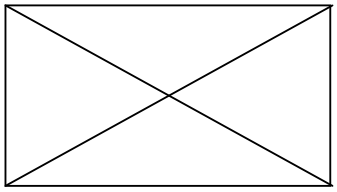
*Première supplique*

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Grand<br>Maître<br>Grand des grands<br>Guide de ce qui est et ce qui n'est pas<br>Père de l'orphelin<br>Mari de la veuve<br>Frère de la femme répudiée<br>Pagne de celui qui n'a plus de mère |

| Objet | Propriété |
|---|---|
| Paysan (bouche) | Tremblante de peur |

Dans cet axe de déterminations, l'Intendant est magnifié afin d'accentuer sa position dans la hiérarchie face au paysan qui lui est reléguée à une « bouche », une « bouche » qui tremble. En outre, par ces caractérisations se laisse entrevoir l'organisation sociale égyptienne :

Le Grand intendant, maître incontesté et incontestable a le pouvoir, la force et le droit avec lui. Toutefois, il est le « guide de ce qui est et ce qui n'est pas ». En logique propositionnelle on ne peut avoir P et ¬P (non P). Le recours au carré syllogistique, encore appelé carré aristotélicien, permet de mieux le saisir.



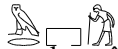

Universelle affirmative : SAP
Universelle négative : SEP
Particulière affirmative : SIP
Particulière négative : SOP

Si on assimile SAP à « ce qui est » et SEP à « ce qui n'est » : les deux propositions sont contraires. Le guide, « celui qui montre le chemin, qui conduit », comment peut il être un guide d'un chemin qui est et qui n'est pas ? Où ce « paysan », qui n'est qu'une « bouche tremblante », veut-il nous mener ? Sa « bouche tremblante », n'est-elle pas une arme, et une des plus terribles (*une arme qui fait trembler*) ?

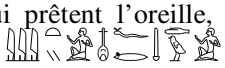
Dans la *deuxième supplique*

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Grand Maître<br>Gouvernail du ciel<br>Pilier de la terre<br>Fil à plomb portant le poids<br>« Sauveur » des pénuries d'eau<br>« sauveur » de naufragé |

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Magistrat | Destructeur de juges<br>Menteur |

Cet *intendant*,  ***imy r3 pr wr*** (Paysan B1-64) est ubiquitaire et puissant par la maîtrise qu'il a du ciel, de la terre et de l'eau. En outre, il est bon. Dans la troisième supplique gardera-t-il ses mêmes attributs ?

Les magistrats,  ***srw*** (Paysan B1-74) quant à eux sont les opposés de l'intendant alors même qu'ils ont l'air d'être sous la tutelle de ce dernier.

Seraient-ce les prémices d'une critique indirecte de la gestion de l'intendant ? Il faut convenir que si le Paysan s'avère un homme de Paroles, , ***sḫty nfr mdw***, *un beau parleur* (Paysan B1-106), les magistrats lui prêtent l'oreille, l'écoutent, comme l'indique le nisbé, 
***sḏmyw***, *les Juges* (Paysan B1-130) , sur lequel est formé leur nom.

Dans la *troisième supplique* :

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Maître<br>Rê<br>Maître du ciel<br>Bien<br>Image des flots<br>Hâpy<br>Une balance<br>Thot<br>Misérable<br>Avide<br>Détruisant l'amitié<br>Brouillant avec son associé au profit de son client<br>Passeur qui fait traverser n'importe qui pourvu qu'il paye<br>Homme loyal dont la loyauté est partielle<br>Responsable comme un responsable de magasin qui ne saurait permettre qu'un démuni soit servi immédiatement<br>Rapace pour les vanneaux<br>Cuisinier qui prend plaisir à l'abattage des animaux sans que les mutilations commises ne l'inquiètent<br>Un berger à voix faible<br>Aveugle à ce qu'il devait voir<br>Sourd à ce qu'il devait entendre<br>Amnésique à ce qu'il devait se rappeler<br>Ville sans gouverneur<br>Génération sans aîné<br>Policier voleur<br>Gouverneur qui rafle<br>Chef de district précurseur pour celui qui agit mal |
| Langue de l'intendant | Plomb de la balance |
| Cœur de l'intendant | Poids de la balance |
| Lèvres de l'intendant | Bras de la balance |

Le discours du paysan est incohérent, contradictoire : ce *Rê, Hapy , Thot,* est homme. Il est *policier* et *voleur, loyal* et *pas loyal*. L'intendant est *guide de ce qui est et de ce qui n'est pas.* Cette proposition présente dans la première supplique signifierait le caractère contradictoire, irrationnel, illogique, de cet intendant qui à lui tout seul est , *la justice* (Paysan B1-128).

La *quatrième supplique* :

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Harponneur<br>Tyran en raison de sa puissance |

La *cinquième supplique* :

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Voleur de misérables<br>Transgresseurs<br>Lac de perdition du misérable |

La *sixième supplique* :

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Instruit<br>Expert pour l'avidité<br>Créateur de bonnes choses<br>Destructeurs de mauvaises choses<br>Mutilateur du pays entier<br>Méprisant |

La *septième supplique* :

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Gouvernail du pays tout entier<br>Egal de Thot<br>Indolent<br>Cupide<br>Féroce |

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Magistrats | Chasseur du mal<br>Détenteur du bien<br>Personne capable de découvrir la vérité<br>Recolleur de têtes coupées |

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Paysan | Taciturne<br>Endormi<br>Brute<br>Ignorant<br>Sot<br>Parleur<br>Eveillé<br>Savant<br>Instruit |
| Bouche | Fermée<br>Ouverte |

La *huitième supplique*

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Intendant | Avide<br>Voleur<br>Ravisseur<br>Pillard |

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Magistrat | Répandant le malheur<br>Réfugié pour l'agresseur |

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Paysan | Réduit à l'errance<br>Privé de bateau |

La *neuvième supplique*

| Objet | Propriétés |
|---|---|
| Langue | Balance des hommes<br>Balance de précision qui détecte le moindre manquement à ses devoirs |
| Objet | Propriétés |
| Paysan | Plaideur misérable<br>Opposant<br>Homme à abattre |

Dans la *neuvième supplique*, l'intendant n'est qu'un simple *auditeur* , la *figure muette du langage* [3]; ce qui est privilégié ici est la *langue*, cette *arme qui fait trembler.* Se dessine le visage de ce « paysan » qui n'en est pas un mais est en réalité un « opposant », un « homme à abattre ». Ce « plaideur misérable » donne, à travers ses plaidoiries, une idée globale de la stratification de la société égyptienne.

L'intendant, ***imy r3 pr wr***, apparaît comme une personnalité centrale dans l'organisation juridique égyptienne. Il peut être considéré comme le représentant direct de Pharaon dans chaque province égyptienne. Et à ce titre, il doit être le garant de la prospérité, de la vie, de la mort et de la justice. Il « doit être », il doit incarner,  la justice.

Ensuite, il y a les magistrats, ***srw***, qui ont moins de pouvoirs que le grand intendant mais qui sont eux-aussi garants de la bonne marche de la justice. Ils sont les « chasseurs du mal », voire des « recolleurs de tête coupée ».

Représentent-ils la Maât [4]? la justice, dont ils contrôlent le cours ? Le grand intendant serait un « voleur, cupide, un homme loyal dont la loyauté n'est que partielle »… et le magistrat « un refuge pour l'oppresseur ». Ces personnages, censés être les dignes représentants de la ***m3ˁt*** ne serviraient que leur intérêt et non ceux de la justice, du droit et du peuple. Ils seraient en parfaite contradiction avec ce qu'ils paraissent et doivent être.

---

[3] Jacques Coursil *La Fonction Muette du Langage. Essai de linguistique générale contemporaine*. Ibis Rouge Editions/Presses Universitaires Créoles,2000,105 pages

[4] Le concept de ***m3ˁt*** dérive du verbe ***m3*** qui a plusieurs sens : être correct, en ordre, en parlant d'offrandes «être offert» ou «donner, offrir» (W.Vycichl, 1982,105). La ***m3ˁt*** est dotée d'un champ sémantique très large où observe J.Assmann (1999, 15) s'effacent les limites entre la religion et tous les autres domaines de la culture égyptienne. «*Aussi sa traduction est elle multiple, vérité, justice, ordre, harmonie, justesse, authenticité, droiture, sacrifice,… et peut difficilement se rendre par un mot unique-sauf en égyptien*». « *Il ne s'agit pas simplement de traduire un mot (…) mais une manière de penser, voire un univers dans un autre*» puisqu'il s'avère être aussi bien la clé de l'ordre humain que celle de l'ordre cosmique, et de leur mise en accord dans le cadre d'une production de discours qui sacralise le pouvoir. Derrière le discours de mise en harmonie, et inséparable de celui-ci, il y a des institutions, des acteurs, des stratégies, des représentations (pensées et énoncés selon des valeurs qui le règlent).

Où se situent pour leur part les paysans, ***sḫtyw*** ? Ce sont «les bouches qui tremblent de peur, des taciturnes, des endormis, des bruits, des bouches fermées, des ignorants et des sots». Ils se situent à la première marche de l'appareil social et judiciaire. Ils sont «à la botte» des deux autres voire des serviteurs des intendants et des magistrats.

Et de cela, le «paysan» s'en rend compte et en rend compte à partir du moment où «sa bouche s'ouvre». Ce «paysan» clairvoyant, éveillé, savant, instruit est un *maître de la parole*, caractérisé par «une bouche ouverte» et non muette, dont il use pour dresser un tableau clair de l'organisation de la justice et donner une peinture sombre de sa pratique. L'inventaire des contradictions que pointe, dans notre *suite de tableaux*, l'exposé des qualités requises ou attributives de chacun des statuts sociaux et la caractérisation des pratiques sociales des acteurs mis en scène dans le Conte souligne les ambiguïtés, les paradoxes dans la pratique de l'équité au Moyen Empire.

Donc, le Paysan perd lui aussi ses caractéristiques - de paysan. Le voilà «plaideur», voire avocat et non plus paysan, animé d'une force que l'on peut appeler «la» force à travers «la parole». Cette «parole» est peut être un enjeu politique capital et redoutable dans la culture égyptienne. C'est elle qui dénonce, dévoile les apparences, et fait tomber les masques un à un :

L'intendant est un **voleur.**

Le magistrat est un **voleur.**

Le paysan est un **plaideur.**

Ces dernières propriétés mettent à jour le rôle de ce « conte » qui, en fait, serait une plaidoirie, une plaidoirie dénonciatrice de malversations, d'exactions, d'usages de faux…Cette dernière serait menée par un savant en la personne d'un scribe. Celui-ci représenterait le plus faible, en étant la «bouche», par extension, aussi la «main», afin de dénoncer les abus de pouvoir de ces «messieurs, les représentants de la Maât». Ce scribe serait «l'avocat des plus faibles», habilité à user de la parole, maître de «l'outil» le plus important la langue, ***iwsw ḏr(w) ḏ.t ir(w) ḫsft r ḫsfw.n.f***, *la balance de précision qui détecte le moindre manquement aux devoirs* (Paysan,B2-93,94). La langue, comme l'écriture apparaît au terme de ce Conte, comme un bien politique, une *balance* qui implique qu'à toute figure *parlante* corresponde nécessairement et de manière solidaire, et non confiscable, une figure muette, l'*entendant*. La *langue* est la *balance des hommes* : ***mḫ3t pw nt r(m)ṯ ns.sn*** (Paysan,B2-92,93).

**Conclusion**

On ne peut conclure par le seul exposé de cette idée que ce conte serait seulement un discours du pouvoir donné sous les points de vue opposés des acteurs du rapport social qui organise la société égyptienne. Bien sûr, les talents d'orateur du paysan, remarqués pour distraire le roi Nebkaourê, sont l'occasion de dénoncer finement les incohérences de la justice au plus haut niveau de la stratification sociale. Mais les quatre premières suppliques s'étendent longuement sur l'énumération des qualités qui doivent caractériser les «grands», et «le plus grand des grands»- ***ntk it n nmḥy n ḫ3ry.t****, c'est toi le père de l'orphelin, le mari de la veuve* (Paysan, B1-94). L'éloge du droit et de ses principes se continue dans la critique de sa pratique et rappelle avec insistance que celui qui permet l'injustice est aussi coupable que celui qui la commet. L'hommage s'effiloche pour ressembler à une mise en accusation et à une dénonciation des fraudes et des abus des « grands » et de leurs serviteurs, et des juges eux-mêmes : ***sḏmyw ḥr ḫnp***, *les juges volent* (Paysan, B1-130).

Il valorise dans le même temps les qualités indispensables à l'exercice, dont il faut observer qu'il est conjoint, du pouvoir et de la justice, comme ce qui devrait être par rapport à ce qui est. Vu sous cet angle, le Conte du Paysan ne peut-il pas aussi être considéré comme un cours de droit de haute volée pédagogique - un traité sur la Maât ?

## BIBLIOGRAPHIE


**Alain Anselin** *La Maât, images, hiéroglyphes et mots du pouvoir.* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°2, février/mars 2002, pages 53-78

**Jan Assman** *Maât. L'Egypte pharaonique et l'idée de justice sociale* Pygmalion Paris 1989

**Jacques Coursil** *La Fonction Muette du Langage. Essai de linguistique générale contemporaine*. Ibis Rouge Editions/Presses Universitaires Créoles, Petit-Bourg (Guadeloupe)/Schoelcher (Martinique), 2000,105 pages

**Alan Gardiner** *Egyptian Grammar* Third Edition Revised, Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford,1957,646 pages

**Rainer Hannig** *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v.Chr.)* P.von Zabern, Mainz, 1995,1412 pages

**Patrice Le Guilloux** *Le Conte du Paysan éloquent. Texte hiéroglyphique, translittération et traduction commentée*. Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n°2, Angers,2002,77 pages

**Werner Vycichl** *Dictionnaire étymologique de la langue copte*. Peeters, Leuven/Paris,1983,519 pages

# *La rhétorique dans le Conte du Paysan Eloquent ou le Maître de Parole* [5]

***Nadine DOKOUI-CABRERA***
***Fabrice SILPA***

Dans un article précédent [6], développant une étude logique du Conte du Paysan Eloquent [7], nous avions insisté sur la richesse de ce texte et introduit la possibilité d'en faire une analyse du point de vue de la rhétorique. En effet, Le «*Conte du Paysan Eloquent*» met en exergue la notion de justice sociale fondée par la Maât. Ainsi, Patrice Le Guilloux[8] écrit «*si l'éloquence du Paysan sert de fil conducteur au récit, elle n'en constitue pas pour autant le but*». Et il poursuit en ces termes «*pour Jan Assmann, grand spécialiste du sujet, ce texte constitue même un véritable «Traité sur la Maât»* ». Quoique *cette fameuse Maât, que l'on a tant de mal à traduire ou à rendre par un seul mot, soit bien au cœur du récit*, lorsque le Grand Intendant, Rensy, va rendre compte au roi de Haute et de Basse Egypte Nebkaourê de la Première Supplique, il met l'accent sur le fait que le plaignant, un paysan est «*vraiment beau parleur*», ***nfr mdw*** (**Paysan,B1-106**) plutôt que sur la justice elle-même. Le lecteur est immédiatement placé dans un décor où non seulement il a pleine connaissance des faits[9] mais aussi de la forme attendue du récit en raison

---

[5] Paru dans les *Cahiers Caribéens d'Egyptologie n° 9 février/mars 2006.*

[6] Nadine Dokoui-Cabrera, Fabrice Silpa, *Etude logique du Conte du Paysan*, Cahiers Caribéens d'Egyptologie, n°s 7-8, 2005, 141-152

[7] Ce texte, connu sous les noms les plus divers (*Histoire d'un Paysan, Les Plaintes du Paysan, le Paysan Eloquent, le Conte du fellah plaideur, le Conte de l'Oasien, les Neuf palabres du paysan volé*), appartient aux classiques de la littérature pharaonique du Moyen Empire.

[8] Patrice Le Guilloux, *Le Conte du Paysan Eloquent,* Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS N°2, Angers, 2002.

[9] Le Paysan se fait voler ses biens et entreprend de se plaindre au Grand Intendant.

des talents d'orateur - remarqués mais surtout remarquables - du Paysan. L'éloquence du Paysan apparaît comme l'élément déterminant de la durée du Conte, et du même coup, de ses péripéties. Tout au long de sa plaidoirie, le paysan se retrouve pénalisé par ce qui va lui valoir gain de cause : ses talents d'orateur. Car la vérité ne suffit pas, encore faut-il savoir (comment) la présenter. C'est cette éloquence à chaque fois sanctionnée, et non le caractère répréhensible des faits eux-mêmes, qui finit par conduire le plaignant devant le roi.

La première rencontre entre le Grand Intendant et le Paysan, commence de manière très protocolaire : « ***ḫ3 rd.t(w) swḏ3.i ib.k ḥr p3 ḫm-n-mdt***, *Ah ! puisse t-on faire que je réjouisse ton cœur avec la requête suivante*[…], (Paysan B1-67, 68) ». Cette formule de politesse[10] nous inscrit directement dans ce «*goût prononcé des Egyptiens pour les formes particulièrement marquées, les effets de style et le langage recherché*[11]».

Les Suppliques du Paysan privilégient la louange. La flatterie, qui suspend l'oreille des puissants à la parole de ceux qui les encensent, n'est jamais gratuite. Dans le cas du Paysan, elle semble inscrite dans une stratégie bien mûrie, telle une arme redoutable dans un ultime combat. Le grand intendant est invoqué comme un héros, tantôt humain, tantôt divin. La Première Supplique fait une utilisation abondante des figures de styles - la gradation croissante : «***imy-r3-pr wr, nb.i, wr n wrw***, *grand intendant, mon maître, grand des grands*», l'antithèse : «***sšmw n iwtt-nt(t) ir***, *guide de ce qui n'est pas et de ce qui est*», la métaphore : «***ḫ3.k r šn m3ʿ.t***, *si tu descends le Lac de la Justice*», plus loin : «***ntk it n nmḥ***, *c'est toi, le père de l'orphelin,* ***hy n ḫ3rt***, *le mari de la veuve,* ***sn n wḏ.t***, *le frère de la femme répudiée,* ***šndyt nt iwt(y) mwt.f***, *et le pagne de celui qui n'a plus de mère*», l'hyperbole : «***sḫtm(w) grg sḫpr(w) m3ʿ.t***, *Destructeur de mensonge, Créateur de vérité*», «***ḥsy ḥss ḥsyw***, *ô loué que louent les loués*» (Paysan B1-84 à 98). Est-ce le procédé exigé par le genre, ou son héros qui en fait trop ? Le discours laudateur n'en respecte pas moins le principe de la dualité propre à la civilisation égyptienne : «*destructeur#créateur, ce qui n'est pas#ce qui est*» ? Imagine-t-il aussi que ses propos vont être rapportés au Roi dont le penchant pour l'art de la parole est connu ?

---

[10] Patrice Le Guilloux, *op.cit*.

[11] Daniel Benoît, *Introduction à la littérature égyptienne*

Toutefois, cette entrée en matière laisse entrevoir une situation paradoxale mise en évidence par la subordination des propositions : «*(Si) tu descends vers le Lac de la Justice, […] ta voile ne sera pas arrachée* (Paysan B1-85,87)». Cela sonne comme une mise en garde - ou comme l'indice que la justice, pas toujours respectée par ceux qui ont la charge de l'appliquer, pourrait bientôt faire l'objet du réquisitoire ?

Dans notre précédent article, nous avions procédé à l'analyse logique du Conte. Nous avions montré qu'il s'éloignait du genre que son titre lui prête dans la mesure où s'y dessinait un discours. Ce n'était pas seulement une production écrite constituée de phrases ayant un début et une fin et présentant une certaine unité de sens. Il s'agissait aussi d'un espace logique.

L'analyse de cet espace dévoile une contradiction, qui éclaire l'importance de l'art de la parole dans la quête de justice de son héros. Le Paysan redoute-t-il de se trouver en porte-à-faux avec le système politico-juridique? Ou tout simplement, adopte-t-il une stratégie rhétorique ? Ce «Paysan» ne serait-il pas un ***maître de la parole*** donc de la langue ? La langue, «*ce trésor déposé en nous*», «*ce langage moins la parole*», selon les mots de Saussure, ne serait-elle pas sa meilleure arme dans la bataille qu'il livre pour la Justice - «*sa balance*» ? Nous serions tenter de penser comme Leibniz dans les ***Nouveaux essais*** : «*Je vois véritablement que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain et qu'une analyse exacte de la signification des mots ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'entendant*». Le Paysan utiliserait la langue afin de dénoncer une situation. Pareil acte confère aux neuf Suppliques une dimension rhétorique indéniable, qui ne peut pas ne pas faire partie du «conte».

Nous voilà dans un rapport dialogique, où comme Jakobson le soulignait : «*toute conduite verbale est orientée vers un but, mais les objets varient*». Certes, excepté la Deuxième Supplique, toute la plaidoirie vaut par l'absence d'interlocuteurs effectifs. Pourtant, ce qui semble être un monologue sans fin est subtilement mené et fait sens. C'est que, comme le note Jacques Coursil dans la ***Fonction muette du langage***, «*l'entendant est le sujet qui dialogue, mais il ne parle pas ; l'inconscient est le sujet qui parle, mais il ne dialogue pas*». «*Se taire n'est pas un devoir, mais une nécessité analytique (….)*».

Revenons sur les faits eux-mêmes, tels que les expose la requête préalable adressée au Grand Intendant lui-même. Au début du «Conte», le Paysan, Khouninpou, se rend dans la vallée du Nil pour vendre ses produits, et sur son chemin il rencontre Nemtynakht, qui lui tend un piège pour saisir son âne - qu'il broute une touffe d'orge du Sud dans le champ riverain qui lui appartient, ou qu'il piétine le pagne étendu sur le chemin, selon la solution qu'adoptera Khouninpou pour continuer sa route. Pourquoi n'avoir pas fait demi-tour alors ? La répétition de : «***nfr mtn.i***, *ma route est bonne*» (**Paysan R 9.1**), marque l'insistance du Paysan, sa détermination, mais aussi le respect d'un droit de passage. Il aurait pu rebrousser chemin pour ne pas exposer ses biens à la convoitise d'un collaborateur du Grand Intendant ; il préfère poursuivre sa route car il sait qu'elle est bonne. Il est dans son (bon) droit, et n'a pas de raison de changer de route. La loi ne doit-elle pas *en fait* être la même pour tous – y compris ceux qui ont de hautes responsabilités ? Le leitmotiv de la «*bonne route*» laisse entendre que la «route» de Nemtynakht, l'employé du Grand Intendant, n'est pas «bonne». Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle de manière implicite le Paysan se réfère à la conduite de Nemtynakht comme à un mauvais chemin, et profère une accusation à son encontre - mais aussi, à travers lui, à l'encontre de tous ceux qui abusent de leur position sociale et de la moindre parcelle de pouvoir qu'elle peut leur conférer. Ce petit notable ne va-t-il pas jusqu'à frapper le paysan à l'aide d'une «***i33yt nt isr w3ḏ***, *baguette de tamaris vert*», abusant de l'autorité qui lui est déléguée par sa position de «serviteur» du Grand Intendant.

Le Paysan parvient alors jusqu'à Rensy, «*l'entendant*» du dialogue, «*maître du silence*», Grand Intendant et maître des lieux, qui l'adresse aux magistrats, qui sanctionnent le délit commis par Nemtynakht. Mais le Grand Intendant ne donne pas suite au jugement. Le Paysan s'adresse alors au Grand Intendant dans le style le plus laudatif qui soit, comme on l'a vu plus haut. Nous assistons à une plaidoirie digne des plus grandes Cours de Justice modernes, où il use de la parole comme le peintre d'un pinceau, afin de convaincre Rensy, le grand intendant, le grand juge, qui punit « ***ẖw3(y) nb m t3pn r-ḏr.f***, *tout voleur dans ce pays tout entier* (Paysan B1-48,49).

Jacques Coursil le remarque, «*la parole effective requiert un savoir préalable, réfléchi voire médité. Si un orateur prononce un discours, un cours, une conférence ou un prêche, ce savoir doit être mis*

*en ordre oratoire*». Considéré sous cet angle, le Paysan est décidément très raffiné et surtout très instruit ! Mieux, si l'on suit toujours Jacques Coursil quand il met en évidence que, dans la chaîne parlée, «*les mots ne sont pas prémédités, ils ne sont pas stockés*», le Paysan plaideur, chez qui les mots semblent l'être, réussit alors un tour de force. A moins que, outre le fait que la Supplique quotidienne exige le temps de réfléchir mûrement aux mots à prononcer, le Conte ne soit d'abord littérature, chaîne écrite, et non oraliture improvisée. Que son auteur, qui ne se confond pas avec le Paysan qu'il met en scène, ne choisisse avec soin les signes linguistiques.

«*Toute communication*» n'étant pas «*une transmission, mais une conversion*», le Paysan doit, dans le cadre du Conte, user pour convaincre du meilleur de l'art oratoire propre à la culture égyptienne, puisqu' il s'attaque à plus puissant que lui. Puissant, lorsqu'il s'agit de tous ceux qui sont censés être au service de la Justice, et plus puissant encore, quand il s'agit du dieu vivant qu'incarne la personne du Roi. L'un des procédés privilégiés est la louange la plus exagérée. Il encense d'abord Rensy, «le Maître du silence», dans la Première Supplique, le magnifie, l'affuble de qualités «extraordinaires». D'un simple être humain clairement situé par sa place, élevée, dans la hiérarchie sociale, il fait un être hors norme, par la seule hyperbole de l'invocation adressée à la figure d'autorité qu'est tout Grand : «***wr , wr n wrw***, *Grand, Grand des Grands*», par la personnalisation du rapport hiérarchique qui fait de Rensy, «***nb.í,*** *mon maître*», le maître du Paysan, et par celle de l'étendue même de son autorité qui le qualifie comme «*guide de ce qui est et ce qui n'est pas*». L'emploi du déterminant possessif ***–í,*** humanise le mot maître en lui donnant une dimension affective dans le temps même qu'il institue un rapport personnel d'autorité. Le Paysan continue en jouant la carte de l'ambiguïté qui personnalise et paternalise les rapports de sujétion : «*Père de l'orphelin, mari de la veuve, frère de la femme répudiée, pagne de celui n'a plus de mère*». L'orateur abuse des symboles d'ordre familial. Le notable n'a plus de fonction déterminée comme impose d'en avoir la société des hommes, dans la mesure où il est imploré de jouer indifféremment le rôle du père, du frère, de l'époux, et enfin, «pagne» maternel. Ce chef de famille, ce protecteur, ce frère, cette mère qui réchauffe donc qui donne la vie, «détruit les mensonges», «crée la vérité», apparaît comme un être parfait. Le Plaideur l'assimile au dieu suprême : «***ntk R' nb pt***, *tu es Rê, le maître du ciel*» (Paysan B-171).

Le décrit comme un personnage rempli de bonté qui ne possède que des qualités, lui dédie délibérément «***r hp nb***, *en toute légalité*» une titulature royale : «*Guide exempt d'avidité, grand exempt de bassesse, destructeur de mensonge, créateur de vérité*» (Paysan B-96-97).

Le revêtir d'un caractère androgyne où il est aussi bien le père que la mère de l'orphelin, pousse nécessairement l'accumulation d'adjectifs et de noms mélioratifs vers la métaphore suprême en la matière dans la pensée égyptienne, vers la comparaison avec le flot nourricier du Nil et sa caractérisation divine hermaphrodite, «***ḥp(y)***, *Hâpy*» (Paysan B1-173), de la fertilité dans la Troisième Supplique. Dans la Septième, il en fera «***snw n ḏḥwty***, *l'égal de Thot*», «***wḏ(w) nn rdt ḫr-gs nb****, qui juge sans partialité*» (Paysan B1-299) - un dieu intransigeant qui respecte et fait respecter le droit, sous l'égide de qui il place sa plaidoirie.

Le paysan n'en fait-il pas trop ? N'y a-t-il pas de l'ironie, de la moquerie ? N'exagère-t-il pas ses flatteries pour mieux dénoncer ceux qu'il encense, par l'opposition contradictoire systématique des qualités qu'ils doivent posséder et de leurs actes ? Ne cherche-t-il pas à faire ressortir le fossé qu'il y a entre ce que disent les hommes qui détiennent en droit pouvoir et justice, et ce qu'ils font ?

Mais pourquoi toujours plus de louanges dans la bouche du Paysan à la Supplique suivante ? La flatterie épouse le pouvoir. Faire le décompte et l'analyse des flatteries adressées aux ministres, aux chefs d'entreprise, aux leaders religieux, aux vedettes, aux savants, aux écrivains serait une excellente méthode pour décrire les rapports de force dans une société moderne. L'article *Flatterie* du dictionnaire philosophique de Voltaire montre bien que l'usage de la flatterie dans une société croît avec le caractère absolu du pouvoir. Notre orateur l'a parfaitement compris, il lui faut s'y plier pour être écouté, et ensuite, entendu. Il utilise l'arme redoutable de la parole, la force des mots crépite de la première à la dernière ligne du Conte. Victor Hugo décrit cette arme du mot en ces termes lapidaires :

« *Attache un mot vengeur au flanc de tout un monde*
*Et le monde entraînant pavois, glaive, échafaud*
*Ses lois, ses mœurs, ses dieux, s'écroule sous le mot* »

Le Paysan n'en vient-il pas, avec la seule arme de la parole, à faire de l'Intendant et même du Roi ses propres sujets ? Un ***dominant qui est sujet, c'est là tout le paradoxe de la situation.*** Le Roi est suspendu à ses lèvres, son sort dépend de sa soumission à ses propos : «***mrr.k m3ỉ snb.kwi***, *(si) tu souhaites me voir bien*

*portant,* ***swdf.k sw 3****, retiens-le ici,* ***nn wsb r dl.t.f nb.t****, sans contredire aucune de ses paroles,* ***in-mrwt wn.f ḥr ḏd****, de sorte qu'il continue de parler*» (Paysan B1-109-110), ordonne même à l'un de ses proches collaborateurs «*Sa Majesté Nebkaourê*», qui n'use ostensiblement de son propre pouvoir que pour le placer sous la dépendance d'un Plaideur venu d'une Oasis avec son âne chargé de natron. Quelle meilleure occasion trouver que celle-là pour dénoncer les dérives, les erreurs, les malhonnêtetés des fonctionnaires pharaoniques, des hommes de pouvoir ?

Voilà en quelque sorte le Roi sujet du Paysan. Comment ce dernier va-t-il user de ce pouvoir qu'il s'est octroyé par la force des mots ? La finalité de la rhétorique est d'emporter la conviction de l' «*entendant*» au sens ***coursilien*** du terme, ou d'une assemblée d' «*entendants*»; les moyens de la rhétorique sont, dans ce Conte, la flatterie et le plaisir qu'elle répand chez ceux qui écoutent. La rhétorique surfe sur leurs désirs et leur plaisir. Satisfaire l'*entendant*, la foule, virtuelle ou réelle, des *entendants* devient l'unique souci du rhéteur. La rhétorique alimente la démesure. Le pouvoir des mots entraîne l'*entendant* dans le monde du rêve, du simulacre, de l'artifice, de la peinture ou de la poésie.

La scansion oratoire sature toute la Plaidoirie. La litanie «*Grand intendant, mon maître*» qui revient au début de chaque supplique donne un rythme régulier à l'ensemble des Suppliques. Excepté dans la Quatrième, cette répétition anaphorique donne une dimension incantatoire aux plaintes. Ce n'est plus une Supplique, c'est un *oratorio* ! Dimension non négligeable dans la mesure où notre protagoniste désire brosser un tableau assez sombre des comportements de ceux qui détiennent le pouvoir judiciaire, économique et politique («***sḏmyw ḥr ḫnp***, *les juges volent*» (Paysan B-130). Cette ***parole*** scandée plonge l'auditoire dans une ambiance de ferveur religieuse qui le séduit, et l'emporte de l'univers, réel, des hommes à celui, idéal, de la justice, de la ***M3ʿ.t***.

Nous avons analysé le lexique mélioratif que le plaideur emploie à l'endroit de Rensy - mais ce lexique est aussi accompagné d'un lexique péjoratif, dépréciatif. Quels procédés mettra-t-il en avant pour arriver à ses fins ?

Les phrases de types interrogatif et exclamatif abondent. En rhétorique, les phrases interrogatives sont appelées interrogations rhétoriques. Elles servent à interpeller l'auditoire, à capturer littéralement son attention. Mais, en les énonçant dans la question et non dans la réponse, soufflée en rythme à ou aux entendant(s), le

Paysan se donne les moyens d'étaler de manière faussement naïve les agissements de ceux qu'il souhaite dénoncer : «*Ô gardien de la mesure, as-tu détourné en ta faveur ?*», «*Si tu voiles ta face contre l'arrogant, qui donc punira l'infamie ?*», «*Vais-je donc passer mon temps à cela ?* ». Il y a beaucoup de subtilité dans cette rhétorique de l'accusation. C'est la personne la plus importante de l'échelle sociale que les Suppliques finissent par installer «*dans le box*». Si le Paysan lui rappelle la place qu'il occupe dans la société et ses prérogatives, il ne lui conteste pas pour autant son autorité. Il le fait apparaître comme un vulgaire maillon de la chaîne du pouvoir, ce qui atténue sa responsabilité, mais aussi sa capacité à provoquer des possibles changements.

Ce qui attire aussi l'attention, c'est la prolifération de phrases exclamatives. Elles donnent non seulement un rythme cadencé aux Suppliques, mais traduisent aussi l'émotion que le paysan fait passer dans ses propos. Il implore pour mieux énumérer leurs méfaits, les personnes placées en haut de l'échelle sociale, et jusqu'au Roi, considéré comme un dieu vivant : «*Ne dépouille pas le faible de ses biens !*», «*ô mutilateur du pays tout entier* !», « *ravisseur, voleur, pillard !*», «*les magistrats, (…) refuge pour les malfaiteurs !*»….Il joue ainsi avec grandiloquence du registre émotionnel pour mieux faire partager son point de vue (ou mieux ses points de vue) lorsqu'il énumère la longue litanie des manquements à la Justice – à la ***M3ˁt***. Avant de souligner à coup de tautologies admises de tous, telle : « *le bien est bien* », son envie de recadrer les choses, de les voir disposées comme elles devraient être – en toute justice.

La société égyptienne des débuts du Moyen-Empire où se passent le vol d'un âne, la plaidoirie et le jugement du Conte, est à tout le moins une société décadente ou une société en crise, à reconstruire, dont les Suppliques n'épargnent rien : « *te voici devenu un misérable aux yeux du poltron*», «***mk tw m niwt nn ḥḳ3-ḥwt.s****, te voici devenu comme une ville sans gouverneur*», «***mi ḫt nn wr.s***, *comme une génération sans aîné*», «***mi dpt nn sḫry im.s***, *comme un bateau sans capitaine*», «***mi sm3yt nn sḏnw.s,*** *comme une troupe sans guide*», «***mk tw m ḏnt(w) iṯ3***, *te voici devenu un policier voleur*», «***ḥḳ3-ḥwt ḏspw***, *un gouverneur qui rafle*», «*te voici lac de perdition*» (Paysan B1-220-224) –c'est en ces termes que le Paysan interpelle le Grand Intendant ! Etrange modernité de pareille glorification ironique, qui conviendrait si bien à nos sociétés décidément en mal ou en attente de pareils Plaideurs !

Le mal est-il irrémédiable ? Notre paysan se transforme en donneur de leçon : «***m ḏd grg*** *ne profère pas de mensonges,* ***ntk iwsw****, (car) c'est toi la balance de précision*», «***m tnbḥ****, ne sois pas un porc poltron,* ***ntk tp-ḥsb****, (car) c'est toi la référence» (*Paysan B1-191-192), «*sois patient et,* ***rḫ.k mȝʿ.t****, tu connaîtras la vérité*» (Paysan B1-241), «***m kȝhsw ḫft wsr.k****, ne sois pas tyrannique en raison de ta puissance,* ***tm(w) spr bw dw r.k****, et l'on cessera de se plaindre de malfaisance contre toi*» (Paysan B1-244-245), et enfin : «***ir mȝʿ.t n nb mȝʿ.t****, appliquer la justice pour celui qui détient la justice,* ***nty wn mȝʿ.t nt mȝʿ.t.f****, (voilà) ce qu'est sa plus juste justice*» (Paysan B1-334-335).

Le plaideur a changé de robe ! Il était d'abord avocat, s'est fait analyste (psychanalyste ?), puis enfin procureur. Le voilà conseiller. Ceci se traduit par les phrases impératives : négatives pour signifier les interdictions et affirmatives pour les ordres et pour les conseils. Il donne à l'homme de pouvoir la direction à suivre.

C'est que dans une société où «*les juges volent*», où les puissants vivent «comme des rapaces *des plus misérables des oiseaux,* ***ʿnḫ(.w) m ḫwrw nw ȝpdw***» (Paysan B-206-207), il y a moyen de s'en sortir et par là sortir le pays, l'Egypte, de l'impasse où il se trouve. Le Conte du Paysan apparaît, placé dans cette perspective globale, comme un «Traité», d'une pédagogie très vivante, des valeurs qui doivent régler les conduites humaines, des actions justes et de celles qui méritent sanction.

**Conclusion**

Le but immédiat du Paysan et de ses plaidoiries est de récupérer les quelques biens qu'il possède. Le Paysan ne cesse de déplorer tout au long de ses Suppliques la tyrannie et l'injustice qu'il rencontre chez les puissants chargés de la justice. Un crescendo de propos virulents à peine adoucis d'antithèses, dissimule de moins en moins leur objectif véritable, dont l'objet de la Supplique initiale semble être finalement le prétexte : la défense des plus faibles, des opprimés, ceux dont «*le cœur est accablé*» (Paysan B-307), dont le droit à la parole reflète le statut social, et, une Supplique peut en cacher une autre, le procès des institutions, des fonctionnaires et de la justice mal rendue aux dépens des faibles: «***srw ḫr irt iyt tp-ḥsb n mdt ḫr rdt ḫr gs, sḏmyw ḫr ḫmp****, les magistrats répandent le malheur, la rectitude de la parole est mise de côté, les juges volent*» (Paysan B-129-130), «***mk tw ṯnḫr n rḫyt****, te voici un rapace pour*

*les vanneaux*» (Paysan B1-206), « «***ḫḥ3 hp ḥḏ tp-ḫsb nn m3ʿ ʿnḫ(w) ḥʿḏ3w.f****, celui qui supprime la loi et la rectitude, aucun misérable ne survit à son pillage*» (Paysan B-305).

Le Conte du Paysan s'achève par un catalogue de recommandations en matière de justice sociale. Le texte est tout entier un plaidoyer pour le droit et pour la justice, dans sa conception égyptienne - un traité de la ***m3ʿt***.

Un idéal qui hante la culture égyptienne, de son exercice selon les principes de la ***M3ʿt*** et sa dévolution à la fonction vizirale sous l'Ancien Empire à la réforme de la justice décrétée par Horemheb au Nouvel Empire, une justice «*que le roi veut respectueuse des instructions du Palais,* ***pr nsw****, et des lois du Tribunal,* ***ʿrʿyt****, gratuite, intègre et incorruptible*» comme l'expose Dominique Valbelle (D.Valbelle, 1998, 68-69 et 285).

Le Conte du Paysan est véritablement un texte très riche par sa forme et par son contenu, la pédagogie qu'il déploie. Ce jeu subtil entre le fond et la forme, entre ce qui semble dit, ce qui devrait être dit et ce qui est véritablement dit, construit un univers unique, mélange de représentations, d'images et d'idées sur la société égyptienne qu'il nous plaît de (re-)découvrir et qui témoigne de sa grande richesse humaine.

Le Conte du Paysan apparaît alors comme un trésor inestimable dans l'Histoire de l'Humanité, une merveille culturelle, un monument de la littérature - pour entrer à notre tour en rhétorique.

L'étude que nous avons menée, tant au niveau de la logique dans notre premier article, qu'à celui de la rhétorique, dans celui-ci, aura aussi visé à témoigner de cette richesse, de l'abondance des points de vue possibles sur le Conte du Paysan en particulier, et à travers lui, sur l'Egypte antique en général. C'est que l'Egypte toute entière est dans ce Conte.

## BIBLIOGRAPHIE


**Alain Anselin**, *La Maât, images, hiéroglyphes et mots du pouvoir,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°2, 2002, 53-78

**Jan Assman**, *L'Egypte pharaonique et l'idée de justice sociale,* Pygmalion, Paris, 1989.

**Michèle Aquien**, *La versification*, PUF, Paris, 1990.

**Patrick Bacry**, *Les figures de style et autres procédés stylistiques*, Berlin, 1992.

**Jacques Coursil**, *La fonction muette du langage, Essai de linguistique générale contemporaine,* Ibis Rouge /Presses Universitaires Créoles, 2000.

**Nadine Dokoui-Cabrera** & **Fabrice Silpa** *Etude logique du Conte du Paysan*, Cahiers Caribéens d'Egyptologie, n$^{os}$ 7-8, 2005, 141-152

**Pierre Fontanier**, *Les figures de discours,* Flammarion, Paris,1997.

**Joëlle Gardes-Tamine**, *La rhétorique*, A. Colin, Masson, Paris,1996.

**Alan Gardiner** *Egyptian Grammar*, third edition revised, Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford, 1957, 646 pages

**Groupe µ**, *Rhétorique générale*, Seuil,Paris,1982

**Roman Jakobson**, *Essais de linguistique générale, les fondations du langage*, 1963,

**Patrice Le Guilloux**, *Le Conte du Paysan Eloquent, textes hiéroglyphiques translittération et traduction commentée,* Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n° 2, Angers, 2002.

**Michel Patillon**, *Eléments de rhétorique classique,* Nathan,1990

**Olivier Reboul**, *Introduction à la rhétorique*, PUF, 1991.

**Nicole Ricalens-Pourchot** *Dictionnaire de figures de style*, A.Colin, Paris, 2003.

**Jean-Jacques Robrieux** *Les figures de style et de rhétorique*, Dunod, Paris, 1998.

**Ferdinand de Saussure** *Cours de linguistique générale,* Payot,1972

**Tzvetan Todorov** *Théories du symbole*, Seuil, 1977

**Tzvetan Todorov** , *Symbolisme et interprétation*, Seuil,1978

http://www.philagora.net/prepaid.htm

**Dominique Valbelle**, *Histoire de l'Etat pharaonique*, PUF, Paris,1998.

# *La catégorisation automatique des énoncés du Conte du Naufragé en égyptien ancien* [12]

***Gaelle JOUËT*** [13]

**Hypothèse de classement**

Après avoir décrit la langue et l'écriture égyptienne, et présenté le corpus littéraire constitué par le Conte du Naufragé et les logiciels informatiques, ***Winglyph***, édité par le *Center for Computer-aided Egyptological Research* de la Faculté de Théologie d'Utrecht, et ***Delphi***, conçu par *Inprise*, utilisé dans sa version 4, logiciels auxquels nous recourrons dans notre travail, nous nous efforcerons de classer le lexique du corpus par catégorie syntaxique et de créer des tables correspondantes en vue d'une application informatique. Cette résolution lexicale débouchera sur des hypothèses syntaxiques, elles-mêmes déclarées sous forme de bases de données catégorielles et grammaticales.

Nous l'avons vu, des problèmes surgissent pour les signifiants identiques dans la translittération, plus fréquents pour les verbes qui souffrent d'abréviations sur leurs marques aspectives, éclairées par le contexte ou annoncées par un premier verbe indicateur, que pour les adjectifs, les noms propres et les substantifs.

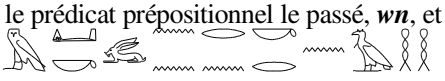
---

[12] Paru dans les *Cahiers Caribéens d'Egyptologie n° 1 février/mars 2000.*

[13] ***Gaelle Jouet*** a obtenu la Maîtrise de Sciences du Langage avec la mention Bien le 14 décembre 1998 à l'**U**niversité des **A**ntilles **G**uyane devant un jury composé de MM. *Jean-Charles Hilaire*, président, *Daniel Montlouis-Calixte* et *Alain Anselin*, directeur de mémoire, puis le Diplôme d'Etudes Approfondies le 18 octobre 1999 à l'Université de Clermont-Ferrand, le mémoire sur «*la catégorisation automatique des énoncés en égyptien ancien*» étant dirigé par le Professeur *Gabriel Bès*.

Les noms propres sont univoques. Les adjectifs occupent généralement cette fonction sans conflit avec leur signification. Les substantifs sont davantage susceptibles de confusion si l'on prend en compte la nominalisation des participes, de l'infinitif, voire de l'adjectif en position de prédicat nominal.
Les radicaux verbaux ne se distinguent guère dans les différentes fonctions qu'ils occupent, le scribe ne note pas toujours toutes les terminaisons, l'enchaînement des mots devient elliptique, et le sens se déduit de ce qui précède ou de ce qui suit – de la chaîne parlée.
Ici réside un problème de déchiffrement commun où peut intervenir l'interprétation. Il est donc délicat de se fier de manière stricte aux règles de la grammaire pour implémenter alors que les textes malmènent de ce point de vue les non-initiés (…).
Il nous faut pouvoir traiter tous les cas. L'inconvénient de la table unique de l'index simple est ici évident : pour des cas analogues, c'est-à-dire des codes identiques ayant des significations différentes, l'analyseur lexical retrouvera à chaque premier indexé sans aller plus loin.
Nous rencontrons également un problème avec les terminaisons lorsqu'elles entrent en conflit avec les pronoms –cela provient probablement du fait que par exemple certaines formes pronominales sont à l'origine de formes verbales, comme la voix passive en ***-tw***, également suffixe pronominal de la personne indéfinie. Ou de la confusion de la désinence pronominale de la conjugaison verbale avec les formes pronominales spécifiques érodées du pseudo-participe, qui ne peuvent exister sans lui. Par exemple, , ***-k***, suffixe de la seconde personne masculin singulier, entre ici en conflit avec , ***-k*** forme abrégée incomplète de , ***-kwj***, suffixe d'état de la première personne du singulier.

Dans ce court article qui reprend les grands axes de la présentation de notre Mémoire de Maîtrise de Sciences du Langage soutenu en décembre 1998, nous évoquerons les cas les plus délicats.
La voix passive se voit souvent tronquée de son deuxième élément, ***-t(w)***, ce qui la met en conflit avec d'autres formes pronominales : , ***-t,*** suffixe singulier de la seconde personne du féminin, suffixe d'état de la troisième personne du féminin, souvent réduit à , ***-t(j)***.

La forme du radical à l'infinitif pour les verbes forts ou géminés ne se distingue pas de celle du radical simple, exemple : ***mn**, être établi*, infinitif : ***mn*** ; ***m33**, voir*, infinitif : ***m33***.
Seuls les verbes faibles, les causatifs des bilitères et les verbes irréguliers ont un infinitif féminin marqué par la concaténation d'un ***-t***, exemples : ***msj**, accoucher*, infinitif : ***ms.t*** ; ***smn**, établir*, infinitif : ***smn.t*** ; ***rdj**, donner*, infinitif : ***rd.t*** (P.Grandet & B.Mathieu, 1990, I, 184-185).
Les temps passés de la flexion suffixale indirecte, ***n***, ou futurs, ***k3*** et ***ḫr***, sont en conflit avec les prépositions ***n*** et ***ḫr***, et avec les particules proclitiques ***k3*** et ***ḫr*** (forme ancienne, ***i.ḫr***). Ces dernières formes ont des liens étroits avec les verbes ***ḫr**, tomber*, et ***k3**, projeter* (A.Gardiner,1988, 180-181). Pour cette raison, nous avons choisi de les regrouper sous une seule entrée portant la catégorie correspondante : radical passé ou futur.
Les auxiliaires peuvent être traités de la même manière que les radicaux alors qu'ils ne sont pas en position de prédicat dans les énoncés où ils ont cette fonction grammaticale. Lorsque les auxiliaires ne sont pas grammaticalisés, ils peuvent eux-mêmes prendre la position de prédicat, qui est la leur avant qu'ils ne soient précisément grammaticalisés. Exemple : ***wnn**, exister*, est un verbe simple, ***wnn(.i) wnn.k tp t3**, aussi longtemps que j'existerai, aussi longtemps tu vivras sur terre* (P.Du Bourguet,1980,65). C'est aussi un auxiliaire, marquant devant le prédicat prépositionnel le passé, ***wn***, et le futur, ***wnn(w)***, exemple : 
***mk wnn(w) rn.k r nḥḥ**, Vois, ton nom sera éternel* (litt. *sera vers l'éternité*) (P.Grandet & B.Mathieu,1990,I,356).
L'identification des proclitiques et des enclitiques est déterminée par leur position dans la phrase, mais les propositions imbriquées peuvent les y noyer. La particule proclitique ***mk***, littéralement, ***m.k**, vois*, peut entrer en conflit avec la préposition composée ***m.ꜥ.k***, *avec toi*, littéralement, *dans la main (de) toi* (cf. A.Gardiner,1958, 132) lorsque la graphie de cette dernière est incomplète : ***m.(..).k***, etc…etc…
L'inventaire de ces conflits nous a poussée à organiser les tables lexicales en fonction des catégories définies de la grammaire égyptienne, et à les prendre en compte dans ce cadre. Mais cela impose un ordre de consultation de ces différentes tables et ne résout pas forcément tous les problèmes. Il faut donc envisager une solution recourant à l'emploi d'index complémentaires sur *dBase* ainsi qu'un traitement post-syntaxique destiné à lever certaines ambiguïtés.

**Catégories**
Une vision globale de ces tables les organise ainsi :

| *Dénomination* | *définition* | *commentaires* |
|---|---|---|
| rad | radical | verbe sans désinence |
| rainf | infinitif | avec ***-t*** ou radical |
| raimp | impératif | +chute 3°ds trilt faible au sg. |
| rapas | passé radical | + ***n*** ou + ***in*** |
| rapar | participe passé | comme l'infinitif |
| passi | voix passive | radical +***tw*** (souvent ***-t*** précède le déterminatif) |
| npr | nom propre | univoques |
| sub | substantif | homonymie (entrées sg+plur) |
| adj | adjectif | prédicat ou épithète ? |
| art | article | |
| card | cardinal | |
| suf | pronom suffixe | radical+suffixe sujet |
| spe | pronom spécifique | radical + spécifique sujet |
| dep | dépendant | précédé particule ou préposition |
| ind | indépendant | en début d'énoncé |
| pro | proclitique | en début d'énoncé |
| enc | enclitique | en cours d'énoncé |
| neg | négation | |
| prep | préposition | introduit compl. nom, verbe, + PP |
| conj | conjonction | introduit une proposition |
| gen | génitif | détermine un substantif |
| cop | copule | indice de PN |
| raite | itératif | traduit par un participe présent |
| aux | auxiliaire | embrayeur, parfois PV |
| rel | relatif | peut être sujet |

La pluralité des entrées verbales autorise une plus grande précision dans le classement ultérieur des radicaux comme prédicat verbal ou non.
Cependant, le fait d'attribuer des catégories à des unités du lexique, qui n'acquièrent véritablement une fonction que le temps de l'énonciation, ne traduit pas une réalité mais une automatisation de la langue, caractérisée par l'importance de l'algorithmique et de l'ordre des instructions.

## Bibliographie


Alain Anselin *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Maîtrise de Sciences du Langage, 1997-1998, **U**niversité des **A**ntilles **G**uyane.

Borland *Guide du Langage Pascal Objet Delphi TM potr Windows 95 et Windows NT*, Borland international, Irlande, 1997.

John Colibri *Delphi : applis Windows rapides* Tome I, Institut Pascal,Paris, 1995.

Jacques Coursil *Logique et informatique, cours de logique et informatique pour le traitement automatique des langues*, Maîtrise de Sciences du Langage, 1997-1998, **U**niversité des **A**ntilles **G**uyane.

Pierre Du Bourguet *Grammaire égyptienne. Moyen Empire pharaonique*, Peeters, Leuven, 1980.

Adolf Erman & Hermann Grapow *Wörterbuch der Ägyptischen Sprache*, Akademie Verlag, Berlin, édition de 1982, 13 volumes.

Alan Gardiner *Egyptian Grammar*, 3rd edition, Griffith Institute, Oxford,1988.

Pierre Grandet & Bernard Mathieu *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Tomes I & II, Paris, Khéops, 1990.

Patrice Le Guilloux *Le Conte du Naufragé* Cahiers de l'Association Angevine d'Egyptologie Isis, Angers,1996.

Dimitri Meeks *Année lexicographique* Tomes 1-3, Paris, Cybèle, 1998.

Bernadette Menu *Petite Grammaire de l'égyptien hiéroglyphique à l'usage des débutants* Geuthner, Paris, 1997.

Daniel Montlouis-Calixte *Informatique, linguistique, égyptien ancien* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°1, 2000.

Jean Wirth *La place de l'image dans le système des signes* Cahiers Ferdinand de Saussure n°50,1997.

# *Voyage au Pays des Merveilles – Relectures du Conte du Naufragé* [14]

***Alain ANSELIN***

A mon petit-fils, Djavan

P. Le Guilloux le rappelle avec justesse, le Conte du Naufragé, connu par sa seule édition du Papyrus Golenischeff ou Papyrus Ermitage 1115, dont la rédaction est généralement datée de la XI° ou XII° Dynastie, est un récit qui possède plusieurs niveaux de lecture[15]. L'île du **k3** du Conte du Naufragé a des allures anticipées de la fameuse *île du milieu*, **ỉw ḥry-ỉb**, du texte du Papyrus Chester Beatty I, les Aventures d'Horus et Seth - et le Conte du Naufragé mériterait une approche similaire à celle conduite par M. Broze pour ce texte ramesside postérieur. Comme lui, «*il se réfère au monde réel du public qu'il vise*», il donne des lieux à l'imaginaire, et au récit un décor dont les éléments et l'agencement s'avèrent intelligibles pour l'égyptien, conformés à ses «*habitudes de penser, de s'approprier, d'interpréter et de former la réalité*»[16]. Sans doute peut-on relever des dissonnances dans la formulation des deux lieux littéraires : l'*île au* **k3**, **ỉw (pn) n k3**[17] s'oppose à l'*île (du) milieu* **ỉw ḥry-ỉb**[18] - le génitif indirect marque une appartenance au Serpent **ḥḳ3 Pwnt**, prince de Pount, pays de la myrrhe et de l'encens. Mais derrière la référence politique se cache et se dit simultanément la référence culturelle à l'univers des défunts et aux offrandes destinées à leur **k3** [19].

---

[14] Paru dans les *Cahiers Caribéens d'Egyptologie n^os^ 7-8 février-mars 2005.*

[15] Le Guilloux 1996 : 7
[16] Broze 1996 : 268
[17] Conte du Naufragé 1996 : v.114
[18] Broze 1996 : 54 5,5-8,1
[19] Le Guilloux 1996 : 9

Il faut s'efforcer, «*au dela du brouillage des univers référentiels*»[20], de retrouver et d'identifier les éléments assemblés dans le dessin de l'île du ***k3***, en une sorte de "*réalisme merveilleux*"[21] égyptien. L'Île du ***k3*** comme l'Ile du Milieu est certes "*un lieu littéraire*" et le Conte du Naufragé n'a donc d'autre lieu qu'imaginaire. Mais il ne peut être conçu sans ni hors les univers connus de ses auteurs. Le choix du pays de Pount dans la situation de l'île du ***k3*** n'est pas, considéré sous cet angle, étranger à l'image qu'en a l'égyptien. Pount, est par excellence dans l'imaginaire et dans le discours égyptien, *le pays des merveilles*, ***bí3w***, en l'occurrence, *fards oculaires divins* et *aromates* du ***k3***, comme le soulignent des inscriptions d'Edfou, qui qualifient Min de ***sr bí3 n Pwnt***, celui qui vient présenter les *merveilles de Pount* [22].

## LIEU LITTERAIRE ET LIEUX GEOGRAPHIQUES

Dans le Conte du Naufragé, ***šm.kwí r bí3 n ity*** , le récitant se rend *aux Mines du roi* [23], ***h3.kwí r bí3*** , ***m wpwt ity***  y descendant *vers les Mines avec un message du Roi* [24].

Nombre d'interprétations trop "littérales" du texte en situent les mines royales, ***bí3 n ity***, au Sinaï. C'est la destination longtemps acceptée par un siècle de traducteurs, G.Lefebvre par exemple, pour qui la mission du Naufragé «*avait pour but la région minière du Sinaï*», bien qu'il voit lui-même de manière contradictoire dans le héros du récit «*peut-être un prince d'Eléphantine (…) envoyé par le roi en Nubie*»[25]. Dans le meilleur des ouvrages de référence, S.H. Aufrère définit au préalable le champ sémantique de ***bí3*** : «*Dans certains emplois*, ***bj3 Pwnt, bj3 n yty, bj3 nb.j***, (le mot) *affecte plutôt l'acception de "mine" pour désigner un endroit particulier*». Il identifie ensuite, d'un point de vue géographique, ces lieux - ***bj3***, littéralement la "*région minière*", ***bj3t Snfrw***, la «*région minière de*

---

[20] Broze 1996 : 268

[21] Alexis 2002 [1956] : 91-112.

[22] Yoyotte 1953 : 126 (Edfou II,202,13-4 :"*les aromates réunies préparées avec les substances odoriférantes pour en composer la substance divine pour (le)* ***k3***'.)

[23] Conte du Naufragé 1996 : v.23-24

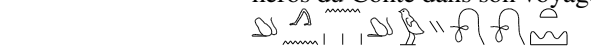
[24] Conte du Naufragé 1996 : v.90

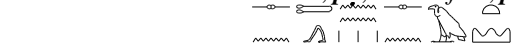
[25] Lefebvre 1949 : 30 et 39

*Snefrou (…) qui "a promu l'exploitation de cette région"*[26], *au Sinaï, mais aussi* ***bj3 Pwnt****, littéralement "les mines de Pount", et* ***bj3 n ity*** *toujours au Sinaï* [27]. *Plus récemment, A.Manzo s'interroge sur la possibilité que «le sujet» du Conte du Naufragé soit «le récit d'une expédition vers les «mines du roi» (le Sinaï ?)»*[28]. L.Bradbury avait contesté dix ans plus tôt l'identification de ***bj3 n ity*** au Sinaï – ce n'est pas, écrit-elle, un nom composé géographique[29], mais simplement une mine dont le récit nomme le propriétaire, ***ity***, le roi.

**NOM DE LA GRANDE EAU, NOMS DE PETITS BATEAUX**

P.Le Guilloux, suivant au plus près le texte, observe pour sa part que, parti d'Eléphantine, « *où semble se situer le début du récit* »[30], ou regagnant, après avoir dépassé la Basse Nubie, cette ville pour y relater au Gouverneur son aventure, c'est le Nil qu'emprunte le héros du Conte dans son voyage vers ces mines royales :

 ***ḫn.n.n ḫnwy W3w3t***, *nous avons atteint,* ***ḫn****, les confins,* ***ḫnwy*** de ***Wawat***

 ***sníṯn.n Snmwt*** *(après que ?) nous avons dépassé,* ***sn****, (l'île de) Senmout* ***snmwt*** [31].

Nous voilà donc bien loin du Sinaï, et la route suivie par le Naufragé n'a rien de maritime. L'emploi du terme ***w3ḏ wr*** pour nommer la voie de navigation empruntée par le héros ne suffit pas à l'assurer. Quand un orage éclate sur ***w3ḏ wr***, ce sont en effet «*des creux de huit coudées*», ***nwyt ỉm.f nt mḥ 8***, qui malmènent le bateau[32]. Or, souligne C.Vandersleyen, ***w3ḏ wr***

---

[26] Aufrère 1991 : 68
[27] Aufrère 1991 : 64
[28] Manzo 1999 : 23-25
[29] Bradbury 1988 : 139
[30] Le Guilloux 1996 : 7
[31] Le Guilloux Conte du Naufragé 1996 : v.8-9 Le mot égyptien ***ḫnw*** (Vandersleyen 1999 : 433) désigne habituellement l'arrière-pays des nomes par opposition à ***w***, la partie cultivable. Le duel, ***-wy***, interdit de traduire ***ḫnwy*** par un pluriel ; ***ḫnwy*** désigne « *les deux confins* », et paraît susceptible de nommer les rochers de Senmout identifiés comme Mophis et Krophis par Hérodote (Anselin 1992 : 38).
[32] Conte du Naufragé 1996 : v.35-36. Le Guilloux 1996 : 25. Littéralement « *des flots en lui de huit coudées* ».

peut difficilement désigner la Mer ici : le nom de la vague de huit coudées qui emporte la ***dp.t*** du Naufragé, «***nwyt***, *appartient totalement au vocabulaire nilotique*». Le mot ***nwj*** désigne «*l'eau, l'élément liquide, aussi le flot de la crue*» écrit D.Meeks, qui accorde à ***nwjt***, le sens de «*flot, cours d'eau*» [33]. Mais l'auteur du Conte s'avère expert en matière de «*brouillage des univers référentiels*», puisque c'est, ***w3w***, une vague[34] dont le nom appartient cette fois au vocabulaire marin, ***w3w n w3d wr***, «*une vague de la Très-Verte*»[35] qui le dépose sur l'île du ***k3*** [36].

Les textes égyptiens contemporains du Conte du Naufragé lui fournissent le meilleur des éclairages en ce qui concerne la langue et les données géographiques - notamment les inscriptions du wadi Hammamat, datées de la XI° Dynastie et des règnes de Mentouhotep III et IV et une stèle du wadi Gawasis, sur la côte erythréenne, datée de la XII° Dynastie sous Sesostris I. On conviendra que lorsque l'auteur du Conte et ceux des Stèles et des Inscriptions nomment des voies de navigation, ou des bateaux, le choix des mots n'est pas hasardeux et se conforme à l'emploi, fluvial ou maritime, qu'ils ont à leur époque - et que c'est à partir de cet arsenal de données référentielles et lexicographiques que l'auteur du Conte imagine nécessairement son récit.

Au Moyen-Empire, il paraît courant de gagner ***Pwnt*** par mer, depuis un site portuaire de la Mer Rouge, et en amont, de Coptos, qui contrôlait depuis le prédynastique l'une des routes de l'échange lointain asiatique[37], et constituait le véritable point de départ d'un itinéraire commençant dès le Wadi Hammamat, ***r(3) hnw*** ou ***bꜣhnw*** [38].

---

[33] Wb II 221 : 3-13 et Dendera VIII 71 :9 et 86 :10 cités par Meeks II 1978 :188

[34] Hannig 1995 : 172. ***w3w***, *Welle (d.See) ; Brandung (Meer,Nil).*

[35] Conte du Naufragé 1996 : v.40. Le Guilloux 1996 : 9, conscient de l'ambiguïté de l'emploi de ***w3d wr***, Nil ou Mer, traduit systématiquement «*ce terme par Très Verte, évitant ainsi d'entrer dans (un) débat*» qui n'est pas l'objet de son édition du Conte – ni l'objet de notre « Relecture ».

[36] Vandersleyen 1999 :77 et sq ; idem : 329-330.

[37] Adams 1997 : 57 a publié des sceaux élamites retrouvés à Hu et Naqada.

[38] Hannig 1995:1358. L'auteur identifie le "Rohanou" au wadi Hammamat, ***r3-hnw***, pourvu comme le Sinaï du déterminatif des (*trois) montagnes* - des pays étrangers. Mais l'autre toponyme qui désigne le wadi Hammamat, comme pays du bekhen, employé dans la construction des statues et des pylones, ***bꜣhnw***, est doté du déterminatif des *deux collines* (Hannig 1995 :132). Dans le second cas

« *Sésostris I donna une impulsion aux activités maritimes sur la Mer Rouge. Au cours de son règne commença (…) l'activité du port découvert sur le site dont le nom moderne est Wadi Gawasis. Une stèle (celle du vizir Antekofer) y commémore la construction de navires pour une expédition à Pount. Les navires étaient acheminés démontés des arsenaux de Coptos à Wadi Gawasis où ils étaient montés . Ce même port pouvait être utilisé pour le Sinaï. Sur les stèles du Wadi Gawasis il y aussi le toponyme composé* ***bí3-Pwnt*** *(…) le mot* ***bí3*** *signifiant mine)*»[39].

C'est sur *la rive de Ouadj Our* que le héraut du vizir, Ameny, qui construit la flotte, ***r sbí bí3(w) Pwnt***, *pour apporter les merveilles de Pount*, reçoit la visite du Conseil des ***wrw nt tp rsy t3 wr***, *des Grands du Ta Our de la Tête du Sud*[40]. La visite du Conseil du ***t3 wr*** en grand équipage pourrait aussi bien avoir lieu du côté des arsenaux de Coptos *sur les rives du Nil* que sur les quais d'un port de la côte erythréenne. Les rivages de celle-ci fournissent le point de départ incontestable de la navigation proprement dite, et les missions n'ont rien de fluvial. Armées sur les rives du Nil, elles ne gagnent pas Elephantine, mais la côte. Un haut fonctionnaire, Henou, "*parti de Coptos",* équipe des navires giblites, *des* ***kebenyt*** [41]***,*** pour le pays de Pount, et il embarque sur la côte : « ***ḥ' n pḥ.n.i w3ḏ wr***, *j'ai atteint* ***ouadj our****, j'ai construit cette flotte*…etc.. »[42]. Un autre haut fonctionnaire, Nekht Pepi, est envoyé ***r ḫ3st '3mw***, *vers les montagnes des Arabes*. Il est à calfater un ***kbnt*** pour Pount, ***wn ḥr spt kbnt r Pwnt,*** quand des ***'3mw nw ḥryw***

---

le pays est nommé par le produit qu'en tire l'Egypte, dans le premier comme bouche, ouverture aux pays étrangers.

[39] Manzo 1999 : 25. Pour S.H.Aufrère (1996 : 23), la stèle « *évoque le transfert depuis les arsenaux de Coptos, de navires en pièces détachées depuis la Vallée jusqu'à la côte de la mer Rouge* ».

[40] Vandersleyen 1999 : 249

[41] Les *kebenyout* étaient des bateaux de haute mer de conception phénicienne. Les Egyptiens les appelaient "*giblites parce qu'ils étaient faits à Byblos ou peut-être aussi en Egypte mais avec le bois rassemblé à Byblos et sur les modèles de Byblos*" expose P.Montet (1954 b: 70). ***Kbnj, kpnj****, Byblos, Gubla* (Hannig 1995: 1395), ***kbnt****, seeschiff*; avec le déterminatif des bateaux égyptiens de marchandises, ***dpt****, schiff, barke*, qui le catégorisent comme tel (Hannig :880 et 977).

[42] Vandersleyen 1999 :250

massacrent sa troupe. Quant à Teti et Khouy, ils ont "*fait*" onze fois Byblos et Pount, toujours mentionnés ensemble. La fréquence des missions maritimes devient telle au Moyen Empire que P.Montet les rapproche, un peu hâtivement, des lignes régulières des temps modernes[43] : « *Les Egyptiens avec la collaboration des Giblites avaient mis en service une ligne Byblos-Pount par l'Egypte*», dès Pepi I. «*C'est de Byblos sans aucun doute que sont partis les kebenit qui attendaient Henou sur le rivage de la Mer Rouge et c'est à Byblos que l'on construit la kebenit qui devait emmener à Pount les Egyptiens*» [44].

Quelques siècles plus tard, au Nouvel Empire, l'ambiguïté que le Conte du Naufragé fait peser sur l'emploi du mot ***w3ḏ wr*** est indéniablement levée. Entre la XX ° Dynastie et la XXI°, Ounamon, parti de Haute Egypte pour se rendre à Byblos, « *voyage sur un navire-menesh, (un) type de navire qui apparaît dans les sources à partir de la XIX° Dynastie* »[45]. Le mot ***w3ḏ wr*** employé dans le récit identifie alors indubitablement la Mer. Plus tard encore, à Basse Epoque, le texte démotique du Papyrus Rhind rend ***w3ḏ wr*** par ***p3 ym*** [46].

Au vu des données, il nous semble que la traduction du terme doive « coller » aux emplois qu'il a aux différentes époques de l'histoire, s'accorder aux contextes, et éviter les rétrodictions. Dans le cas du Conte du Naufragé, on peut douter que le rédacteur d'un récit à peu près contemporain des inscriptions des wadis Hammamat et Gawassis, puisse confondre un port de la Mer Rouge avec les rochers de Senmout sur le Nil, et ce grand fleuve qu'il nomme ***w3ḏ wr*** et où il navigue en ***dp.t***, à partir d'Elephantine. On peut aussi s'interroger sur le «*brouillage des univers référentiels*» [47] qu'illustre cette association de ***w3ḏ wr*** et de ***dpt***.

---

[43] Montet 1954 : 94-103.

[44] Montet 1954 : 62-76

[45] De Spens 1998 : 111. « *Par le grand papyrus Harris, on sait qu'il y en a deux types, l'un conçu pour la navigation nilotique, l'autre pour les transports marins* ». Cf. aussi Jones 1988 : 138-139. « le ***mnš***, *barge, river boat, galley, warship* » également adapté à la navigation maritime, commerciale et militaire, figure à ce titre dans l'historiographie ramesside.

[46] Vandersleyen 1999 :334

[47] Brouillage qui n'a d'égal, par exemple, que celui du *réalisme merveilleux* des *arbres musiciens* de la littérature haïtiennecf. Alexis 2002 [1956] : 91-112

Mais, si l'on ignore si, ***ḥ:n dpt mwt(.tỉ)***[48], le bateau du Naufragé, *long de 120 coudées*[49], est mortaisé, ou calfaté selon la «*méthode africaine*», la plus ancienne sur le Nil[50], ce qui est clair, c'est la cohérence des lieux géographiques (Elephantine, Senmout) situés sur le Nil, et des noms de bateau : celui du Naufragé est une ***dp.t***, et non une ***kbnyt***, comme les bateaux d'Ameny ou de Henou - encore moins un ***mnš***, typique de la navigation du Nouvel Empire, qui serait anachronique! Et, ***dpt r ỉỉt m ḫnw*** [51], le bateau qui vient chercher le Naufragé sur l'île du ***kȝ*** pour le ramener à Elephantine est aussi une ***dp.t***. Sa graphie, , phonétique, ***d-p-t-***, est accompagnée du taxogramme qui précise de manière presque redondante qu'il s'agit de la barge fluviale qui a inspiré le hiéroglyphe (P1 de la liste Gardiner) et constitué le *best exemple* pour la catégorisation de tout ce qui est embarcation, y inclus les *kebenyout* et les *menesh*. Le choix de ce classificateur iconique signifie que les technologies importées sont repensées selon les normes égyptiennes les plus anciennes, et entrées dans la catégorie égyptienne type. L'emploi de ***dpt*** nous rappelle aussi que le rédacteur du Conte du Naufragé conforme tout aussi étroitement le texte aux «*habitudes de penser, de s'approprier, d'interpréter et de former la réalité*», à la norme égyptienne. Une ***kbnyt*** ne peut être requise pour se rendre à l'île du ***kȝ***, au pays réel et rêvé à la fois d'où rapporter les matériaux des rituels funéraires. Comme dans le cas du ***wỉȝ***, *la barge royale*, ***wỉȝ nswt***, *the sacred bark of the river*, ***wiȝ n tp itrw*** [52], la langue associe couramment la [pyr] ***dpt*** , «*transport-ship, divine-bark, bark of Horus*» aux dieux, ***dpt-nṯr***, ***dpt nṯr n Wsir m ȝbḏw*** [53]. Enfin, si le voyage du Naufragé à l'île du ***kȝ*** ne peut se satisfaire d'une ***kbnt***, le choix de la ***dpt*** se réfère nécessairement en un double mouvement au monde réel de l'égyptien et à son univers culturel, à une réalité historique. C'est ce type de bateau, une  ***d-p-t***, orthographiée comme telle, qui conduit sous l'Ancien Empire, à la V° Dynastie, Harkhouf à l'intérieur du pays de Yam, ***ỉȝm*** [54].

---

[48] Le Guilloux 1996 : 27. v.25. Traduction : « *Puis le navire sombra* », littéralement, « *fut dans l'état de mourir* ».
[49] Conte du Naufragé 1996 : v.91-92-93
[50] Cf. Basch 1996 : 2-7
[51] Le Guilloux 1996 : 47. v.120. Traduction : «*Un bateau viendra du pays*».
[52] Wb I 146 :13 et 271: 16; Jones 1988 : 133-134
[53] Jones 1988 : 150
[54] Guiter 1996 : 17

Le célèbre texte de Harkhouf distingue aussi clairement Pount du vieil apanage pharaonique, le Sinaï, ***bi3***, littéralement, la *Mine,* doté du déterminatif des pays étrangers [55] :



***… mr ḥm m33 dng pw r inw Bi3 Pwnt***

«*… (sa) Majesté veut voir ce nain plus que les présents du Sinaï et de Pount*» [56].

Le Conte du Naufragé s'inscrit dans une continuité historique, celle d'une longue tradition de missions commerciales égyptiennes s'enfonçant dès l'Ancien Empire vers le Dongola, le Darfour ou l'Atbara, le pays de ***I3m*** et celui de ***Pwnt***, bien au-delà de ***W3wA***. A.Manzo note que loin de chavirer au large du Sinaï où sont parfois hypothétiquement localisées des mines royales, ***bi3 n ity***, qu'il est censé gagner depuis Eléphantine, le Naufragé échoue sur une île où il est accueilli par un *serpent* géant, le *roi de* ***Pwnt***, ***ḥk3 Pwnt***. Après Conti Rossini, elle souligne même «*les ressemblances avec la légende du serpent Arwé, roi d'Ethiopie*», et suggère avec lui que le récit fait fond sur «*la trame de la même histoire des peuples couchitiques*»[57].

## ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DES MOTS

Aucun texte, et c'est le cas du Conte du Naufragé, ne saurait être étudié comme un pur objet épigraphique et philologique, à la fois u-topique et u-chronique, sans lien avec les univers linguistiques voisins, passés ou présents qui puissent éclairer la matérialité de la langue (c'est à dire les référents propres aux univers des locuteurs) et sa socialité (c'est à dire les rapports entretenus par ces locuteurs avec l'univers des référents et entre eux). «*The interpretation of texts and epigraphy was often seen as the major point of interface between archaeology and language in an older dispensation* » remarquent justement R.Blench et M.Spriggs «*It is a matter for regret that there is such limited interaction between textual scholars and epigraphers and other types of linguistic analysis. Egyptologists, for example, rarely take an interest in the broader Afro-asiatic*[58] *context of the language they study ; despite evident 'African'*

[55] Hannig 1995 : cartes 0 et 9

[56] Guiter 1997 :16-21. Dans un voyage précédent Baourded avait ramené de Pount un « pygmée » au pharaon Isesi. Ce texte nous dirige cette fois vers une Afrique plus centrale.

[57] Manzo 1999 :25.

[58] Sur la notion, voir plus loin, Healey 1994 : 261 et Anselin 2002 :251-255.

*features of Egyptian culture, seeking linguistic and cultural connections with Sub-Saharan African languages remains a little-explored area »*[59]. Mais, et nous faisons nôtre leur mise en garde, dès lors que l'on met en rapport reconstructions linguistiques et cultures matérielles dans l'interprétation des socialités, attention de ne pas prendre la reconstruction pour la réalité : «*This form of speculation is a much a tool for thinking as an expression of some ancient reality. People don't speak proto-languages, even though historical linguists hope that their reconstructions resemble a realspeech-form, and they don't live in proto-houses but real dwellings, with all the variation that must imply*»[58]. Forts de ces pierres d'angle, R.Blench et M.Spriggs construisent alors les trois axes de leur méthodologie : reconstruction du vocabulaire ; liaison explicite de la recherche archéologique avec la recherche linguistique (des artefacts archéologiques avec les artefacts linguistiques), considérant en l'occasion la distribution des langues «*as opposed to the haphazard connections that must be made at present*» ; «*incorporation of textual scholarship into broader models of early language history*»[60].

C'est ce cheminement complexe et rigoureux caractérisé par la cohérence des données archéologiques, linguistiques et historiques que nous nous efforcerons de suivre.

## *Le ciel et le fer - recherche d'une matrice lexicogénique*

Dans son Année Lexicographique, D.Meeks distingue plusieurs entrées - **bj3**, « *un métal, sans doute le fer ou l'hématite*», **bj3**, «*un minéral*», et **bj3**, « *mine, carrière*» [61]. Les graphies discriminent les mots au moins par les taxogrammes. Le premier, **bj3**, «*meteoritisches Gestein, magnetit*», tout comme **bj3 n pt**, «*siderit*»[62], renvoie au **σιδηρος** grec; les suivants, comme **μεταλλον** en grec, à « *l'excavation puis son contenu : les masses minérales*» [63]. Notamment le cuivre, **bjꜣ**, du Sinaï [64].

---

[59] Blench & Spriggs 1999 : 24.Cf. aussi Leclant 2001 : 1-3 : *«Tout égyptologue devrait être conscient de ce que la connaissance de l'Afrique peut lui apporter».*

[60] Blench & Spriggs 1999 : 24

[61] Meeks II 1978 :122. Wb I 436 :1-17, Wb I 438 : 8-11, et Wb I 438 : 12-13.

[62] Hannig 1995 :246

[63] Aufrère 1991 II : 432. Cf. Bailly 1955 [1901]:564 et 787. **μεταλλευω** *faire des fouilles souterraines pour la recherche de l'eau, des métaux.*

[64] Menu 1989 :74

L'égyptien est sans rapport au sémitique qui recourt à d'autres racines, arabe : ***hadīd***, *fer*, ***haddad***, *forgeron* [65]; akkadien : ***parzillu***, araméen: ***parzĕl-ā***, *fer*, arabe: ***firzill***, *les fers* [66], ugarit: ***brṣ***, hébreu : ***barzel*** – un mot composé selon W.Vycichl (**par**, **bar** + ***zillu***), qui lui dénie rapport avec la racine égyptienne, ce que ne contredit pas la mention de l'***arzalli***-*stone* dans les lettres d'Amarna [67]. Et n'est pas davantage voisin du berbère pour lequel G.Takacs reconstruit une racine ***z-l**, *iron*, kabyle : ***u-zzal***, kel Ui : ***te-zali*** [68]. Les artisans du verbe que sont aussi les artisans du métal, les ***inadan wa-n tizoli*** des Kel Fadey, appellent dans leur langue secrète, ***tenet***, le *fer* ***tomzolit*** – ***te zoli*** en tamasheq[69]. Le mot est peut-être, en l'espèce d'un emprunt au berbère, sous réserve que **/l/** berbère corresponde à **/d/**, identifiable dans les langues tchadiques du Cameroun septentrional : matakam : ***züda***, mofu : ***zeydi*** [70].

Le mot ***bjȝ***, en égyptien, désigne donc la *terre*, le *cuivre* (Wb I 436-438) à l'Ancien Empire d'une part, le *fer sidéral* d'autre part : ***bjȝ***, *meteoritisches Gestein, magnetit* à l'Ancien Empire, ***bjȝ n pt***, *siderit* au Nouvel Empire[71]. Le *fer minerai* proprement dit n'apparaît en Egypte qu'à la XVIII° dynastie. Mais la connaissance du fer est attestée épigraphiquement dès l'Ancien Empire «*le nom du fer se trouve déjà dans les textes des Pyramides* (pyr 138 c « *les cordes en fer pour monter au ciel* », pyr 1562 b/c et 1992 /c qui mentionne le «*trône en fer qui se trouve au ciel* »)[72]. L'expression ***bjȝ n pt*** qui désigne le fer sidéral au Nouvel Empire est plus tardive que la mention initiale du *fer météorique* ***bjȝ*** dans les Textes des Pyramides et apparaît précisément au moment où le *fer minéral* entre dans la culture égyptienne[73]. Rapportée aux données archéologiques et historiques, pareille redondance n'est pas le fruit du hasard – on suspecte que deux racines, de structures phonétiques voisines et de champs sémantiques différents par un trait caractéristique, l'origine

[65] Seignobos 1986:17
[66] Vycichl,1983 : 24
[67] Gestoso 2005 :
[68] Takacs 2001 :125
[69] Bernus 1983 : 237-251
[70] Mouchet 1953 :152
[71] Hannig 1995 :246
[72] Vycichl 1983 :29-30.
[73] Harris 1961 : 58-60

tellurique ici, céleste là, ont pu se neutraliser, conduisant la langue à re-préciser la caractéristique céleste du «métal (sic)» météorique, à la manière dont les langues oubanguiennes en re-précisent au contraire la nature «tellurique» en appelant le fer «*pierre-fer*»[74].

Quels univers linguistiques peuvent fournir en nombre les cognats d'une approche lexicogénique critique, c'est à dire nécessaire et suffisante pour séparer les matrices lexicogéniques respectives? On ne peut en effet se satisfaire au vu des remarques qui précèdent de la reconstruction habituellement proposée d'une seule racine "proto-afro-asiatique": ***bir**, *métal, cuivre, fer.* Le couchitique (protoSam : ***bir** *fer*, somali : ***bir-a**, rendille : ***bir***, protoBoni : ***bir**, *pointe de flèche en métal*; agaw : qemant ***birr***, *métal*, awngi : ***byar***, ***biäri***, *fer, bijou*) et le tchadique (mofu : ***baréy***, *fer,* ***b'orey***, ***b'ré***, gisiga: ***b'ire*** [75]) multiplient les cognats. Sans contrepartie sémitique connue, la racine est par contre attestable dans le domaine niger-congo avec le bantu : -**beda**, *iron*[76]- popoi : ***ne.mbili***, *fer* et tonga : ***mbiri*** *: rouillé* [77] ; l'oubanguien, gbaya : ***bòḷò**, *fer* - gbeya : ***bòrò***, gbaya 'bodoe : ***bòyò***, gbaya, biyanda et mbodomo : ***bòlò***, le manza : ***bòḷò***, où il apparaît distinct des autres groupes de langues, zande, banda, sere-ngbaka, yakoma, de la famille oubanguienne, et entre généralement dans la composition de l'expression ***tá-bòḷò***, *pierre-fer* qui assimile un élément minéral au fer[78] ; et pour l'ouest-atlantique, le bedik : ***ɛ-bol***, pluriel ***ma-bol*** *fer,* ***ɛ-bara***, *cuivre* [79]. Les noms du forgeron, aussi bien en tchadique : lame, zime : ***bīdā***, qu'en nilo-saharien : shilluk : ***bōdo***[80], achèvent d'ouvrir un chantier dont on soupçonne la fécondité sous l'angle de

---

[74] Moñino 1988 :112

[75] Takacs 2001 II : 123

[76] Meeussen, non retrouvée chez Guthrie. Un terme plus général, minéral, est ***tadi**, *fer*, parfois *pierre* comme en mbati : ***tale***. Sur **/l/** < /***d**/ bantu correspondant à **/r/** ethio-tchadique et **/ʒ/** égyptien voir Anselin, et les exemples ci-contre: ***biʒ***/***bir**/***bida**, *fosse* # ***biʒ*** /***bir**/ ***beda** *métal,fer* # ***biʒ***/***bol**-/ ***buda**, *ciel > pluie*; ***iḳr*** /***kar**- couchitique/***ked**- bantu, *intelligent, excellent.*

[77] Anselin 1992 : 72. Les *areal parallels* des linguistes, qui sortent le mot de son contexte pratique, celui de l'acculturation.

[78] Moñino 1988 :112. Le minerai y est littéralement la *pierre-fer*, ***ta-boyo*** en bodoe, ***ta-bolo*** en manza.

[79] Ferry 1968 : 24.

[80] Takacs 2001 :151

l'archéologie linguistique. Un chantier qui peut en cacher un autre : le nuage de points dont il couvre l'Afrique n'ébauche pas seulement un foyer, ses expansions, et des cheminements lourds d'acculturation, il dissimule mal une constellation de données d'une ancienneté difficilement évaluable – qui viennent nourrir la question du fer en Afrique et nécessite d'en renouveler l'approche historique par des enquêtes plus larges et plus précises à la fois, dans la lignée des travaux d'H. Bocoum[81].

Car la racine, caractérisée par la concentration de ses occurrences dans le domaine ethio-tchadique, n'est pas inconnue, peut-être sous des formes proches qu'il faudrait considérer comme des doublets lointains, de l'Asie, où le sumérien $^{+}$**bar**, ***an.bar***, désigne le *métal du ciel* - ***an*** [82], le dravidien - kannada : ***biru***, le *métal*, et le malayo-polynésien : ***bari**, le *fer sidéral*. R.Blust a montré comment les termes pour fer dans les dialectes Atayal du nord Taiwan [83] étaient apparentés au Proto-Malayo-Polynésien Occidental : ***bari** (exemples : palawan : ***baribari***, iban : ***bari***) et supposaient une connaissance du fer antérieure à 4000 BC. Mais si le fer est connu, le travail du fer lui-même n'est pas antérieur au milieu du premier millénaire BC[84]. Sa métallurgie apparaît longtemps après la mise en place des familles de langues de l'Austronésien : «*in the Austronesian case, however, a more interesting semantic shift is likely : the transference of the gloss from rare and presumably high value meteoric iron to telluric iron*»[85].

En fait, il semble bien que partout les hommes ont employé le fer météorique longtemps avant de savoir comment exploiter le minerai lui-même, et cela dès le néolithique - avant même d'employer le cuivre.

---

[81] Bocoum 2002 : 9-17. Jemkur 2002 :23-33. Aremu 2002 :147-163

[82] ***anna** désigne *le Ciel* en proto-Dravidien. Un mot courant pour *fer* est ***ayil*** (tamul), ***ayir*** (malayalam), ***aduru*** désignant en kannada *a native metal* (cf. Emeneau & Burrow 1984 [1961]).

[83] Taïwan est le centre de dispersion originel de six branches de l'Austronésien, rattachable aux populations d'avant la sinisation du sud de la Chine (pre-Han peoples) et des 900 branches du Malayo-Polynésien.

[84] Blust 1999 :132 et 134. Cf. Blench and Spriggs 1999 :23 «*Iron» appears to reconstruct in proto-Austronesian, which is assumed to date to several thousand years before the appeareance of iron in archaeological horizons* (…)».

[85] Blench and Spriggs 1999 :21-28

Il en est allé de même des Egyptiens, qui utilisaient le ***bjꜣn pt*** «*long before telluric iron was smelted*»[86]. Et s'il faut voir dans ***bjꜣ*** égyptien, ***bar*** sumérien, et ***bar** malayo-polynésien un même nom du fer météorique, il s'agit alors d'un "*Wanderwort*" qui court le monde néolithique, ses powerfacts et ses conceptions de l'univers et des hommes, pour le désigner comme une chose rare et merveilleuse, de l'Afrique à la Polynésie !

L'autre versant de cette profondeur diachronique que l'on suspecte au nom du fer, ce sont évidemment les courants, plus récents, de l'histoire qui emportent des lexiques à travers les cultures et les y déposent. La métallurgie, dans ce qui la distingue de l'emploi du fer sidéral, là aussi, en est apparue longtemps après la mise en place des familles de langue. G. Takacs distingue ainsi une autre racine ***b-r-t**, se répandant peut-être avec la technologie de la métallurgie du fer, dont l'apogée méroitique est bien connue en archéologie, dans les domaines couchitique et omotique. Agaw : xamir ***birät***; sam : afar, saho : ***birt-ā***, pl. ***birit***, ***birta*** *fer*, ***birti-af***, *lame de métal* (litt. *métal-bouche*), bayso : ***birāt-a***, *fer*, sidamo : ***birat-e***, qwadza ***belet.iko*** *fer*; omotique septentrional: ***bir(a)t,** gamu : ***birat-a***, kullo : ***beret-a***, kaffa : ***biret-o***. Il s'agirait d'une formation secondaire sur le copte ⲃⲁⲣⲧ (SB) *bronze*, issue d'une expression égyptienne de la XVIII° Dynastie : ***bjꜣrwḏ*** *métal solide* [87].

L'histoire a sédimenté des couches de mots égyptiens à la même époque dans d'autres cultures africaines.. Par exemple, chez les Mbara du Logone, qui parlent une langue tchadique, où le pouvoir et la forge ont *le cul dans la même culotte*, le nom du fer est ***si :na***, pluriel dupliqué, ***si :na :na*** [88]. G.Takacs suggère une connexion au mot égyptien, ***zn***, ***zn.t***, déterminé par le taxogramme du métal, copte : ⲥⲓⲛⲉ (S), ⲥⲓⲙⲓ (B), *soc de la charrue* - ce qui est cohérent avec les données archéologiques qui situent l'emploi du minerai fer sous la XVIII° Dynastie[89].

---

[86] Blust 1999 :136. L'auteur souligne par la référence à l'égyptien, au crétois et au grec où ***sideros*** s'oppose à ***metallon***, que le trait de culture ***sidérurgique***, général, est antérieur aux traits de culture ***métallurgique***. Dans nombre de cultures africaines classiques, le ciel est une voûte ***sidérale*** dont descend avec le fer et les graines le héros culturel (cf. Griaule).

[87] Vycichl 1983 : 29-30.

[88] Tourneux 1986 :289

[89] Takacs 1999 :125.

Les Mbara vivent dans des cités abritées derrière des murailles, auxquelles nombre de peuples doivent leur nom de ***ngulmung***, *gens de la muraille*. Ces « *gens du fer et de la muraille* » disent volontiers descendre des Saw, qui sont peut-être eux-mêmes des gens de la muraille, ***sawe***, *muraille* en kotoko (sous le nom duquel on regroupe une sous-famille de langues dans laquelle on classe précisément le Sao), en gulfey, en wulki[90]. Cette fois la généalogie de la mouvance sociale qui met en rapport le pouvoir, le mur et le travail du fer ne doit rien au Sahara ancien, mais continue un courant historique diffus qui court de l'Egypte du Nouvel Empire au Tchad et au Niger en passant par la Nubie - et jusqu'aux côtes erythréennes : égyptien : XVIII  ***sbt-y***, *muraille, rempart,* d'où *forteresse*, démotique : ***sbt***, *mur,* copte (SB) : ⲥⲃⲏⲧ, *mur* [91], vieux-nubien : ⲥⲁⲩⲁⲧ-ⲁⲛ, nubien : ***sob-ē***, *mur*, KD: ***sabe***, afar : ***sabsab*** [92]. Kotoko : ***sawe***.

Ce courant linguistique dessine des routes connues de longue date, celles, qu'il emprunte, de l'échange *lointain*, et mérite confrontation aux données archéologiques. Le hiéroglyphe N31 du *chemin,* de la *route bordée d'arbustes* détermine une graphie phonétisée qui emploie celui, V4, du *nœud,* de la *boucle du lasso* :  abréviation  ***wȝt***, *road*[93]. L'écriture dote le mot d'une surcharge cognitive où la route *noue* littéralement ce qui est, ***wȝ***, *éloigné*. On tient peut-être là un étymon possible du nom égyptien de la Basse-Nubie. Dans le Conte du Naufragé[94], le héros raconte comment, à l'approche de Senmout ou après l'avoir dépassé, il atteint les «confins» de la Basse Nubie : ***pḥ.n.n pḥwy Wȝwȝt***, *nous avons atteint*, ***pḥ***, *les confins*, ***pḥwy*** *de Wawat*. Le nom de pays est construit comme un intensif dupliquant la racine, ***wȝ***, de l'éloignement, que nouent les routes, comme la voie obligée vers l'arrière-pays africain. L'isoglosse du mot, visiblement de longue date commun aux lexiques de base de nombreuses familles de langues africaines, dessine à la civilisation pharaonique une carte de l'expansion maximale de ses contacts, une carte des *routes* qui permirent très tôt aux missions égyptiennes d'atteindre ses arrière-pays *lointains*. Omotique septentrional : kaffa : ***wore-to***, *way*,

[90] Seignobos 1986 : 22
[91] Vycichl 1983 :185
[92] Murray 1923 : 149
[93] Gardiner 1958 : 489
[94] Le Guilloux 1996 : 19 v. 8-9

mocha : ***wira-to***, *rue*, shinasha, dangur : ***wééra***, *road*. Tchadique central : ankwe : ***war***, *way*[95]. Série continuée pour les langues oubanguiennes (niger-kordofan) essentiellement par le groupe du proto-gbaya : ***wáar**, *sentier, route, chemin*, gbaya 'bodoe : ***wár***, *chemin, route*, gbeya: ***wáá***, ngabka manza : ***wālā***, manza : ***wārā***, *chemin*[96], dont a vu qu'il partage aussi avec les univers éthio-tchadiques et l'égyptien le vocabulaire du fer.

### *La mine et les métaux - recherche d'une matrice lexicogénique.*

La matrice lexicogénique du mot ***bíʒ*** désignant la mine et ses produits semble donc pouvoir être recherchée ailleurs qu'au ciel où se complaît ***bíʒ*** le fer météorique, avoir un rapport avec le ventre de la terre. S.H.Aufrère suspecte en 1991 que «*le mot appartient à la famille de puits, excavation*»[97]. Dix ans plus tard, G.Takacs propose pour racine ***b'r** et pour cognat le sémitique: ***bi'r**, *fosse, citerne,* au même mot, ***bjʒ***, *mine* [98]. La racine est attestée en akkadien : ***bēru*** *citerne*, en arabe : ***bi'r**, *puits,* ***ba'ara**, *creuser* [99] et fournit même son étymologie au nom de la ville de Beyrouth, littéralement "les Puits"[100]. C'est donc le puits qui procure son modèle à l'excavation minière. La racine pourrait par ailleurs renvoyer à un niveau très ancien de la mise en place des familles de langues "afro-asiatiques" comme le suggèrent le somali (couchitique): ***boolla** : *pit, hole*, d'une part et le kotoko (tchadique) : ***bòl'è**, *puits* [101] d'autre part, au voisinage d'un sprachbund de langues aujourdhui éparpillées au sud du Sahara, en l'occurrence du Nilo-saharien : ***bw :r**, *pit*, *hole* [102] : diɛɳ : ***pul**, *hole*, du Niger-kordofan : bantu : -**bidá**, *pit, grave* [103].

Le schéma généalogique des noms de métal formés sur la matrice de l'excavation se dessine comme suit : proto-afro-asiatique :

---

[95] Takacs 1999 : 54
[96] Anselin 1992 :29. Cf. Moñino 1986 : 100.
[97] Aufrère 1991 I : 64
[98] Takacs 1999 :55 et 84
[99] Takacs 1999 :122
[100] Vycichl 1983 : 31
[101] Paule Bouny 1978:54
[102] Ehret 1999 :96
[103] Meeussen 1967. Par opposition, -**tim**- *creuser* > -***tima*** (7-8), *puits* (Guthrie 1971). Le more : ***bul.ga***, *puits*, le dagari : ***bul.e***, apparaissent isolés en gur, leur sous-famille de langue (Prost 1964 : 449).

***bir** → sémitique : **bi'r** *puits, citerne*. Le mot est sans lien sémantique à l'activité minière et au métal dans cet univers linguistique. Il faut s'interroger sur la discordance entre les emplois du mot en sémitique, où il continue l'*excavation* "afro-asiatique" à la recherche d'eau, et en égyptien où il développe l'objet *métallique* de cette recherche. Discordance qu'éclairent les lexicographies spécialisées hétérogènes dans chacun des univers linguistiques, sémitique : * **p-r-z-ll(m**), ici voisin du berbère: ***zull** pour le *fer* – et arabe : ***nuḥa_s***, hébreu : ***nḥoṡet***, pour le *cuivre*, d'une part, et ***bi3*** pour le *cuivre* en égyptien. Le sémitique [104] ne partage donc avec les univers africains que les mots des niveaux les plus anciens, ceux de l'excavation, mais ni ceux des liquides ni ceux des minéraux qui y sont recherchés - ce qui suppose une grande ancienneté à l'expansion d'une famille de langues africaines en Asie où elle vient multiplier ses locuteurs[105].

Il faut aussi s'interroger sur le fait que l'égyptien reconnaisse cette valeur phonétique ***bi3*** pour son hiéroglyphe N41, dont la lecture courante est ***ḥm.t***, *puits, matrice*. Dès la I° Dynastie, sous Adjib,𓅱, ***bi3.i***, *beständig*, *fest*, dans l'écriture de son nom royal, **𓄡𓅱𓃀,**

---

[104] Sur la notion d'afro-asiatique, et l'inadéquation de la dénomination «sémitique», cf. Healey 1994 : 261. «*Le terme «sémitique» est un accident dans l'histoire de l'orientalisme, né du rapport qu'on a supposé avec Sem le fils de Noe. Il a été forgé au XVIII° siècle pour se référer au groupe de langues dont l'hébreu et l'arabe sont les plus connues. Aujourd'hui, il serait préférable de le remplacer par un terme différent, peut-être géographique, «asiatique occidental» ou «syro-arabe», mais tous les autre vocables ont leurs inconvénients et «sémitique» est commode et entré dans l'usage*».
Si l'on doit admettre que cet «*asiatique occidental*» n'est pas la branche la plus occidentale d'un phylum asiatique, mais le «*surgeon asiatique relativement tardif, poussé vers le Moyen Orient, par une famille (de langues) essentiellement africaine*» (Le Quellec 1998 : 493), subsumées dans l'***ethio-tchadique*** incluant le berbère, de M.A.Diriye (1998), la dénomination de type géographique qui soit la plus appropriée et la plus opportunément libérée de tout marquage idéologique est, au lieu et place de «sémitique», «***afro-asiatique***», qui ne pourrait lui-même que par abus être employé pour désigner les familles du stock ethio-tchadique jamais sorti d'Afrique, dont il est le surgeon asiatique. Sur un emploi limité de la notion d'afro-asiatique au phylum "sémitique", et ses rapports avec le stock ethio-tchadique dont il procède, cf. Anselin 2003: 247-255.

[105] Ehret, Jungraithmayr & Takacs 2001 : à paraître.

***mr pí bí3*** [106], ***mr pí bí3.í*** [107], dès les Textes des Pyramides dans la graphie de [pyr] ***bí3***, *s'éloigner* [108], et dès l'Ancien Empire encore, dans la désignation (des mines) du Sinaï de Snefrou, après tout situées aux confluences des mondes orientaux et africains, ***bj3***, *bergwerk,* ***bj3w***, *mining region,* ***bj3*** *Erz, Kupfer* [109], les graphies des mots égyptiens empruntent le hiéroglyphe du *puits* et de la *matrice*. Ce hiéroglyphe est employé comme phonogramme de ***ḥm.t***, *femme,* dès la Dynastie 0, dans la graphie du nom de la femme de l'Horus ***k3*** sur une jarre : , ***H3 ḥm(t) n Hr K3*** [110], et comme taxogramme de déterminatifs : , ***ḫnm.t***, *puits* [111], copte : ϩⲟⲙϩⲉ (S) et ϩⲁⲙⲙⲉ (L), *source* [112]. La paire de paronymes existe en tchadique ***ḥm.t* = *Ham-,** *femme*, ngizim : ***gàamà***, bade : ***gàma,*** d'une part, ***ḫnm.t*** < ***ḫlm.t** = tchadique central : bachama : ***kalma***, *puits*, logone : ***gulum***, lele ***: kulma,*** *trou* [113] d'autre part. Au vu de ces données, le signe du puits connaît, comme il l'a été relevé pour d'autres aux époques archaïques, des lectures concurrentes, la plus ancienne étant *en l'occurrence*, ***ḥm***, (Dynastie 0), ***bí3*** intervenant 8 rois plus tard (à la fin de la I° Dynastie). Le phénomène pourrait renvoyer à la mise en place des univers linguistiques respectifs des marches orientales du delta et de la vallée du Nil au IV° millénaire BC avant la nagadisation, d'origine palatiale, du s*prachbund* des langues du grand couloir africain qui conduit aux portes de l'Orient [114].

L'idéogramme du *puits,* ***ḥm.t***, féminin, matriciel, attesté comme le plus ancien, *prête* ainsi, pour reprendre la terminologie des grammairiens chinois [115], son véhicule graphique au nom, ***bí3***, de la *mine* et de ses minerais, intégrant en chemin un modèle culturel où le dieu des mineurs et des prospecteurs, Min est pour sa part un ithyphallique, masculin comme Geb, "la" Terre. On semble plonger

---

[106] Petrie 1990 [1924 ] :21
[107] Kahl 2002 :137
[108] Jacq 1993: 21
[109] Wb I 436-438 :12
[110] Petrie 1990 I : 5. A cette date, le genre n'est pas noté, et pas employé le taxogramme de la femme assise, qui accompagne la graphie clasique du mot.
[111] Hannig 1995 : 637
[112] Vycichl 1983 : 305
[113] Takacs 1999 : 152 & 133
[114] Takacs 1999 : 47 ; Anselin 2004 : 178-181.
[115] Cf. HuiPing Wen et Anselin, 2004 : à paraître.

au cœur de l'acculturation proprement égyptienne d'une technologie *minière* du cuivre particulière aux cultures du delta oriental et de Ma'adi et Bouto, repensée selon des normes égyptiennes. Certes, en Haute Egypte, par leur culture funéraire (palettes à fard, ivoires, déjà, perles de stéatite et de *cuivre*) les Badariens de la fin du V° millénaire BC (-4300/-3900) sont « *déjà chalcolithiques*» et tirent le cuivre natif des mêmes sites, Sinaï et désert oriental où ils trouvent aussi la malachite qu'ils broient sur leurs palettes [116]. Sans doute contemporains de la culture de Bersheeva qui, sans jamais déboucher sur l'organisation de polities proto-étatiques, donne le coup d'envoi d'un Chalcolithique palestinien correspondant «*à la fin du Néolithique du Fayoum, aux niveaux supérieurs de Mérimdé , à El Omari et au début du Badarien*» et «*se poursui(van)t en parallèle à Nagada I et à Maadi*»[117]. En effet, «*c'est dans ce coin spécifique du Sud palestinien, au carrefour des deux grands foyers de civilisation que constituent l'Egypte et la Mésopotamie, que s'est développée la première métallurgie du cuivre, au tout début du IV° millénaire. Des restes de minerai , des scories et des fragments de métal ont été mis au jour, ainsi que des dispositifs de réduction et de fonte*»[118].

Dans un système graphique où l'idéogramme du fourneau, ,𓌂 ,est clairement dérivé de la métallurgie du cuivre, il faut noter enfin que les graphies de ***bjȝ*** dès les Textes de l'Ancien Empire et bien sûr dans le Conte du Naufragé, incorporent un autre déterminatif phonétique, ***bjȝ*** ou ***bj***, «*tusk, tooth depicted by the hiéroglyphe with the value of* ***bj*** *or* ***bjȝ***» [119]. Ce hiéroglyphe, F18 de la liste Gardiner, complète, aux côtés du puits matriciel, la panoplie du métallurgiste égyptien. «*Exactly similar to the elephant tusk*», il serait, «*possibly not a tooth but a metal spout*» [120] - voire une simplification du *traineau* sur lequel convoyer le métal, ***biȝ*** [121].

---

[116] Midant-Reynes 2003 : 87-91. ***Bjȝ***, qui désigne aussi, sans recourir d'ailleurs à ce hiéroglyphe du puits, "*la coquille (de l'œuf primordial)*"dans les Textes des Sarcophages.

[117] Midant-Reynes 2003 :286

[118] Midant-Reynes 2003 : 285

[119] Takacs 2001 : 129; *MK and thereafter*, Wb I : 436-442. Tout comme ***ity*** < ****ȝd*** examiné plus loin. Si **/3/=/l/**, **/l/ > /y/** et la racine est ****lVd-**.

[120] Gardiner 1958 [1927] : 463

[121] Aufrère 1991 II : Cf. aussi Harris 1961 : 48,54,60.

L'iconicité de la double détermination phonétique de la graphie de ***bi3*** avec sa *matrice* du hiéroglyphe N41 et son *traineau* du hiéroglyphe F18 impliquant activité minière et métallurgique, lui confère une "surcharge cognitive" indéniable. Le hiéroglyphe du traineau lui-même, U16,  , *un traineau avec une tête de chacal portant un chargement de métal*[122], a pour valeur phonétique, ***bj3*** dans  ,  ,*Quartzit, silifizieter Sandstein*, que l'égyptien désigne clairement comme produit de l'activité carrière, comme pierre, ***jnr n bjꜣt*** [123]. Ce même hiéroglyphe entre dans la graphie d'un autre mot comme déterminatif phonétique (il en est donc homophone): ,  ,***bjꜣj***, *wunderbar*.[124]

**AU PAYS DES MERVEILLES**

C'est au pays des merveilles que va nous conduire maintenant notre voyage lexicographique.

Un premier mot, , désigne d'abord le ciel : ***bj3*** *heaven, firmament*, mais aussi, ***by3***, *nom d'une étendue d'eau au ciel* [125]. Il se distingue de la mine, , ***bj3***, essentiellement par le déterminatif, puits souterrain ici, voûte céleste là. G.Takacs, que nous suivons ici, récuse toute connexion entre ***bj3*** *métal* et ***bj3***, *ciel,* qu'il rapproche du bedja : ***bire***, *ciel, pluie*, ***bāl,*** de l'omotique septentrional : ***bol-a***, *ciel,* gofa : ***buoll- ā***, *ciel*, du tchadique central : ***b'ole*** *pleuvoir,* ***bala, bōlĕ***, *pluie,* tumak : ***bolàn*** *pluie, ciel, Dieu*[126]. On peut reculer les limites de l'isoglosse au domaine bantu : ***búdā*** *pluie*[127], des ports de la côte du Pacifique, de Monbassa à Zanzibar : ilwana : ***vúlà***, zubaki, chonyi, giryama : ***vula*** [128], aux terroirs du Cameroun : tuki : -***búrá***, gunu : -***bólá***, baca, kaloŋe : -***pól*** [129].

Un second homophone, ***bjꜣj*** *to marvel, wonder*, semble n'avoir d'écho, isolé, cette fois que dans un autre domaine linguistique tôt présent dans la vallée du Nil, en sémitique : hébreu ***pl', hifel, pele', pil'-,*** mais aussi en berbère : qabyle : ***a-barar***, *choses étonnantes,*

---

[122] Gardiner 1988 : 517
[123] Hannig 1995: 246.
[124] Hannig 1995 : 246
[125] Wb I 439 : 6-9 et Vycichl 1983:26 (qui rapproche ***by3*** du bedja ***bire***)
[126] Takacs 2001 : 126
[127] Guthrie 1971 cf. aussi Meeussen : -**bda**, *pluie* (7.1).
[128] Möhlig 1986 : 83
[129] Guarisma & Paulian 1986 :163

*extraordinaires (isolé),* twareg ***ta-balul-t***, *chose rare*[130]. Il est employé d'abondance en égyptien pour qualifier les produits de Pount. A proprement parler, ce n'est pas le métal, cuivre ou fer, que les Egyptiens vont chercher en pays de Pount, et en rapporter, mais, outre, ***ḏfꜣm*** , l'*electrum*, ou or natif[131], les oxydes métalliques ***wꜣḏ*** et ***msḏmt***, nécessaires à la confection du fard oculaire divin [132], et qui font partie des *merveilles de Pount*, ***bꜣw nw Pwnt***. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer le dieu des prospecteurs miniers du désert oriental et des voyageurs ramenant les produits de Pount, Min, pourvu d'épithètes variées, le bon Medja (***mḏꜣ***) du désert oriental, le bon ***Nww***, le ***nḫsy*** – littéralement le voyageur[133]. A Basse Epoque, comme l'a établi J.Yoyotte qui observe que les graphies plus ou moins développées de ***bꜣ*** dans ***sr-bꜣ*** correspondant à une forme du mot ***bꜣ*** *métal* et jamais à une graphie explicite de ***bꜣw***, *merveilles*, l'épithète de Min devient ***sr-bꜣ*** en raison de l'homophonie des deux mots, celui qui *fait connaître le métal*. Pourtant les traductions s'accordent mieux à ***bꜣw*** *merveilles*, comme le souligne le prototype du mot composé, la locution ***sr bꜣyt nw*** (sic) ***Pwnt*** dans un texte d'un fonctionnaire de la XVIII° Dynastie[132]. Aussi, si ***bꜣ n ḫty***, situé au delà de la Basse-Nubie, ne peut désigner le Sinaï dans le Conte du Naufragé, ***bꜣ*** y nommant, comme l'indique le déterminatif du puits, d'abord l'excavation et son minerai, ***bꜣ n ḫty*** ne peut non plus y désigner Pount, *le pays des merveilles*, ***biꜣw***, *fards oculaires divins et aromates* du ***kꜣ***. En ce sens, l'Expédition qui égare le Naufragé à l'île du ***kꜣ***, où règne le ***ḥḳꜣ Pwnt***, et dont il rapporte une *cargaison*, ***sbt***, d'*encens*, ***snṯr***, de *myrrhe*, ***ʿntyw***, de *fard noir*, ***msdmt***[134], de *queues de girafes*, ***sd nw mmy*** et de *défenses d'élephants* ***nḏḥyt nt ꜣbw***, est bien un Voyage au *Pays des Merveilles*.

---

[130] Takacs 2001: 136. Le Fulfulde : ***mbil,*** *pratiquer la prestidigitation* (Seydou 1998 : 475) pourrait fournir un cognat isolé au sémitique et au berbère.

[131] Harris 1961 : 48

[132] cf. Midant-Reynes 2003 : 336 et sq. Dans une analyse *historique* magistrale du statut idéologique du fard, l'auteur rappelle que les palettes à fard prennent leur essor dès le Badari, et que galène et malachite proviennent aussi du désert oriental et de gisements situés le long de la Mer Rouge.

[133] Yoyotte 1953: 133 & 135

[134] Conte du Naufragé 1996 : v. 160-164

**ARRÊT SUR LA LEXICOGRAPHIE D'UN VEHICULAIRE**

Le chemin des mots qu'emprunte le Conte réunit évidemment en un tout homogène et nécessairement perçu comme tel par ses locuteurs la langue pharaonique ; le linguiste bute de son côté à chaque pas sur les univers linguistiques les plus divers venus affluer dans le grand fleuve de l'égyptien, par le sud, par l'ouest, par le nord…. On suspecte l'émergence très ancienne d'un véhiculaire palatial aux allures tchado-couchitiques fortement marqué par l'intégration incessante d'éléments orientaux sur fond de *sprachbund* tchadique, couchitique, nilo-saharien, bantu d'un arrière pays saharo-nubien peu à peu déserté pour les rives plus verdoyantes du Nil, et dont les modèles culturels vont s'avérer fondateurs dans l'invention d'une nouvelle société dans un nouveau milieu. Des linguistes, I.Diakonoff, G.Takacs, situent la glottogénèse du véhiculaire égyptien dans un cadre archéologique précis où les cultures néolithiques, assez tardives dans la vallée, emploient bientôt le cuivre (enéolithique), se répandent depuis la Haute Egypte, le mésolithique lui-même (epipaléolithique) étant chez lui au sud de la Haute-Egypte, où justement, I.Diakonoff localise l'épicentre de la langue égyptienne[135]: «*Can we suppose after the split-up of the Afro-asiatic unity, the Proto-Egyptian tribes had a long co-existence with the ancestors of Chadic as well as of Nilo-Saharan somewhere in the Saharan macro-area ?*» s'interroge G.Takacs. «*Can we identify the bearers of the paleolithic-néolithic Saharan culture with a wide conglomeration in which Proto-Egypto-Chadic and other ancient African (Nilo-Saharan, Bantu etc…) populations could also have taken part ? Can we suppose that the Proto-Egyptians tribes migrated from the south or the south-west to Upper Egypt to gradually occupy the entire Nile Valley ? Can we suppose a later (secondary) Egypto-Semitic coexistence already in the neolithic Nile Valley and place it after the split-up of the Chadic-Egyptian union*» ? [136].

---

[135] «*The original homeland of the Egyptian branch of Afrasian should probably be sought, naturally, in the Nile Valley, that is, not to the north of present-day Upper Egypt, but rather to the south of it, in the region of the so-called El-Kab Culture*» (Diakonoff, 1998 :209-219).

[136] Takacs, 1999 : 46-47. En effet «*The grammatical isoglosses can rather be established between Egyptian and the Chadic languages*» constate I.Diakonoff (*opus cité*).

On comprend mieux, dans un tel contexte, le poids déterminant des paradigmes culturels, accordé par l'archéologie avec F.Wendorf [137] ou l'histoire avec C.Ehret, aux gens du bœuf, nilotiques ou couchitiques, du Sahara oriental et des espaces nubiens du V° millénaire BC dans l'invention de l'Egypte antique : «*In certain others key areas of culture, dynastic Egypt may have owed a good deal to its Nilo-Saharan neighbours. In particular the comparative cultural evidence best fits with the hypothesis of a southerly source for the ideology of Egyptian Kingship*» [138].

**LE CHEMIN DES ETOILES**

Cependant, ***biȝ***, on l'a vu, est aussi le fer sidéral. Dès les Textes des Pyramides, son origine l'associe à Seth: ***bjȝ prj m stš*** [139], *le fer est un métal issu de Seth*. C'est sur ce modèle culturel que «*le roi défunt promis à un destin stellaire est détenteur d'une ossature de métal identifiée aux étoiles du nord* (les "*impérissables*", "*sethiennes*")». L'emploi du fer sidéral dans la confection des outils rituels funéraires égyptiens royaux, très ancien, intègre le modèle de manière cohérente. Le rituel d'ouverture de la bouche s'effectue avec le ciseau «***nwȝ*** *en bois avec une lame en fer*», l'herminette ***msḫtyw*** *en fer sidéral,* ***biȝ*** [140], qui partage son nom avec les Etoiles Impérissables, un *cuissot* (de Seth), c'est à dire la Grande Ourse, ***ḫpš*** - un nom aux accents nilotiques : masaai : ***kupes***, *cuisse*, pokot : ***kᵒpees*** [141]. Le couteau rituel en silex ***psš kȝf*** de Kheops est accompagné de fer ***bjȝ*** dans un «*nécessaire magique*» - «***biȝ*** *which opens the mouth*» disent encore les Textes des Pyramides [142]. Une culture peut en cacher une autre : en arrière-plan de la culture nagadéenne, se profilent les cultures du Sahara Oriental de la fin du V° millénaire BC où, après F.Wendorf et R.Schild, on peut déceler, dans l'orientation des différents alignements de pierres de Nabta Playa sur la constellation de la Grande Ourse et l'étoile Sirius, et de quelques alignements semblant tournés vers le Pôle

[137] Wendorf & Schild, 1998 : 97-123
[138] Ehret 2001 :121-128
[139] Wb I 436 :12-13
[140] Harris 1961 : 53-58
[141] Anselin 1999 : 133-134
[142] Aufrère 1991 II :439. Harris 1961 : 58

Nord et les Etoiles Impérissables, des *organisateurs* stellaires élémentaires de la culture égyptienne[143].

Sous cet angle, Seth, futur dieu de l'orage, dont les os sont en fer, que les textes les plus anciens associent à l'origine céleste du fer, ***bj3 prj m stš***, apparaît comme une figure divine emblématique d'un appareil royal déchu, récupérée par le discours royal abydien et hierakopolitain, puis dynastique (cf. les Textes des Pyramides), et progressivement insérée dans un mythe disqualificatoire où elle vient jouer un rôle dialectique essentiel au réordonnancement du monde. Seth apparaît ainsi bien proche de l'Ogun de la poésie haïtienne, «*aux gestes en cliquetis / dans ses forges au fond de l'orage*», par les attributs; et par le statut, de la divinité royale emblématique d'Oduduwa fondateur d'Ile Ife au IX° siècle, patron des fondeurs et des forgerons[144]. Avant l'intégration de ***Nwb.t***, la cité de l'or, dans la politie haut-égyptienne pré-dynastique des Faucons, Seth est sans doute aux élites de ***Nwb.t*** ce qu'Ogun sera, ailleurs et plus tard, aux rois d'Ile Ife, il est sans doute l'Ogun des rois de ***Nwb.t*** -Naqada.. Etoile impérissable, fer sidéral, pôle dialectique de la marche du monde, ne sont pas les moins africains des aspects de ce dieu[145]. Si les attributs d'Ogun et de Seth présentent des aspects similaires nombreux, leur réagencement dans le discours sociogonique des élites de leurs polities respectives leur confère des statuts différents liés à des trajectoires historiques différentes. En pays d'Ifé, c'est la cité d'Ogun qui l'emporte sur ses voisines et associées et~ou rivales. Dans la boucle thébaine du Nil en Haute-Egypte, J.J.Castillos l'observe avec pertinence, le déclin de l'inégalité de la taille des tombes des cimetières du coude oriental de la boucle, Naqada etc.., entre le Nagada II et le Nagada III, correspond à la réduction ou à la disparition des élites, à leur intégration dans la mouvance palatiale des Faucons de Nekhen et Scorpions d'Abydos dont les nécropoles connaissent une croissance

---

[143] Schild & Wendorf 2003 s.p

[144] Adeagbo Akinjogbin 2002:55-56. A l'opposé de l'afar, où ***boon***, *ignoble*, s'applique aux groupes des forgerons au statut social bien éloigné des maîtres de fer et des héros culturels, dogon, par exemple. Le mot est connu en copte : ⲃⲟⲟⲛ *: mauvais*, et en wolof : ***bon***, *être mauvais* (Fal 1990 : 47).

[145] Anselin 1989 : 133 et sq.

remarquable dans la même période[146]. «*One of the earliest and most imposing inscriptions of Gebel Tjauti is a tableau carved by a Naqada Iid/IIIa ruler, labelled Horus Scorpion, possibly the owner of tomb U-j at Abydos.The scene possibly records the Abydene conquest of Naqada at the dawn of pharaonic history*» écrit l'inventeur des inscriptions, J.C.Darnell[147]. Le tableau, concluent R. Friedman et S.Hendrickx, documente l'unification de la Haute Egypte[148]. Le Faucon devient l'emblème royal de la Haute Egypte. Seth, emblème tutélaire de ***Nwb.t***, Nagada, voit sa divinité retaillée à la mesure du discours haut-égyptien, qui lui confère un statut de figure du désordre fécond (*versus* stérile) antagonique de celle de l'intercesseur royal qui réordonne le monde et repousse le chaos[149]. C'est dans ce cadre que nombre de traits de la personnalité sethienne (fer stellaire de son ossature[150]) sont récupérés par le discours royal et ses rituels funéraires (ouverture de la bouche avec des outils en fer etc….) et réagencés dans le mythe fondateur, d'une construction toute aussi africaine, de Horus et de Seth[151].

Min est lui aussi un dieu des cités de la boucle de Qena. Certains aspects de la personnalité du dieu de Akhmim et de Coptos en Haute Egypte le «*tournent vers les mines du Sinaï et du désert*

---

[146] Castillos, *op.cit.* 2003, relève «*suggestions by scholars that the Predynastic kingdom of Naqada was absorbed and incorporated around this time into one of its more powerful neighbouring polities. The Naqada elite saw its access to luxury goods for funerary purposes curtailed by the annexation of Naqada by another regional state whose elite appropriated for itself such status defining commodities*».

[147] Darnell & Darnell 2002 : 142

[148] Friedman & Hendrickx 2002 : 106

[149] Menu 2001 : 127-145

[150] Aufrère 1991 I : 310. Parallèlement, l'ossature de ***R'*** est d'argent, sa chair d'or, sa coiffure de lapis lazuli.

[151] Anselin (1989 : 119-145) met par exemple et pour exemple en parallèle le mythe égyptien ancien et des mythes bantu similaires non contemporains, notamment celui de Mbidi le héros noir, maître des pluies et de la fécondité, et son « duel » Nkongolo le rouge, le premier ***mu.lopo*** luba, époux débridé de ses sœurs. Même type de gémelléité chez les *marassas* des oraliture et littérature haïtienne, les figures de *Manuel le héros noir* et de *Gervilen le rouge* dans *Gouverneurs de la Rosée* de Jacques Roumain ou *Bouki* et *Malis*, oncle et neveu qui s'entredévorent dans *Compère Général Soleil* de Jacques Stephen Alexis. Cf. Laroche 1988 :37 et sq.

*arabique*»[152]. Mais si l'on se souvient que «*la mine est la matrice des minéraux*», que ses galeries sont ses entrailles, le choix de Min comme dieu des prospecteurs peut tenir à son caractère ithyphallique, en rapport d'antagonisme complémentaire avec le caratère matriciel de la mine, clairement exprimé par le déterminatif phonétique N41, un *puits*, et caractérisé par la lecture alternative, ***bi3***, conformant ainsi l'expression de l'activité minière et sa pratique aux *habitudes de penser, de s'approprier, d'interpréter et de former la réalité* proprement égyptiennes, où le minéral est vivant, au point que le vocabulaire de l'obstétrique prédomine dans l'expression de l'activité minière. La montagne est "*gravide* (***dns***)", lourde de minéraux à mettre au monde. L'égyptien tient la mine, ***ḫ3t***, dont le nom «*revêt une analogie avec le nom du ventre* ***ḫt***» et de la matrice, ***mḫt < jmj-ḫt***, pour un «*organisme vivant soumis à l'enfantement*», dont les ***msw-ʿ3t***, les «*accoucheurs de minéraux*», forment une élite parmi les carriers et mineurs[153]. Une même manière de penser gouverne l'extraction minière égyptienne placée sous l'égide du dieu au phallus et l'activité métallurgique des fondeurs centrafricains qui «*accouchent le fer*» dans leurs forges, où le four est une poterie, ***kpana-bolo***, les tuyères, des vulves[154], et celle des forgerons bantu qui «*corrèlent la production du métal et celle des humains*», où «*la fonte est clairement* (…) *coït et accouchement*», le fourneau, matrice, et où les soufflets sont assimilés au pénis et aux testicules[155].

Sur la rive occidentale de la boucle thébaine du Nil, il était une fois la ville de l'Or et du travail métallurgique, ***Nwbt*** et son dieu de fer sidéral, Seth ; sur la rive orientale, lui faisant presque face, ***Gbtyw***, la ville de Min, le dieu de la mine et des carrières de ***bḫn*** du wadi Hammamat - deux villes qui commandaient l'accès aux routes maritimes ouvertes sur la Mer Rouge et les côtes de la péninsule arabique et de la corne africaine ; deux dieux bientôt l'un et l'autre placés sous le signe de l'***ʿυβρις*** dans l'idéologie pharaonique.

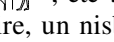
---

[152] Aufrère 1991 I : 68
[153] Sur tous ces point cf. Aufrère 1991 I : 67 ; 72-73 ; 320
[154] Moñino 1983 :289
[155] De Maret 2002 :128

**ANTHROPOLOGIE POLITIQUE DES MOTS**

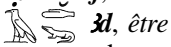
Le vocabulaire du Conte du Naufragé documente enfin la relation politique, en termes de détermination des figures du pouvoir d'une part, et de définition du territoire d'autre part. L.Bradbury avait déjà relevé pour sa part que ***bí3 n ỉty*** nommait logiquement des mines appartenant au roi. Le Conte oppose parfaitement, en deux constructions similaires, deux lieux politiques, ***bí3 n ỉty***, les mines *appartenant* au roi, où se dirige le Naufragé, dans un *working venture*, et ***ỉw (…) n k3***, l'île du ***k3***, sur laquelle règne ***ḥḳ3 Pwnt***, le roi du pays de ***Pwnt***, le pays dont, dans un *trading venture*, il ramènera au retour les *merveilles*[156].

Se dessinent du coup aussi bien les limites de ***Kmt***, l'Egypte, que la frontière d'un grand ***Pwnt***, dans lequel A.Manzo voit un tapis souple et large de polities autonomes fédérées par des formes étatiques plus complexes - l'égyptien emploie ***ḥḳ3***, prince, pour en nommer les rois. C'est l'emploi de ***ỉty*** pour nommer le monarque égyptien lui-même que nous discutons ici. Identifie-t-il un pharaon précis, ou une dimension caractéristique de son pouvoir - ***ỉt***,  , *Monarch, Landesherr, Herrscher* [157], et , *Herrsch, Basileus* [158]?

La graphie du Conte du Naufragé,  [159] s'oppose nettement à celles,  , etc … de l'époque ramesside. D'un côté, au Moyen Empire, un nisbé graphique d'un même phonogramme dont l'iconicité marquée produit une surcharge cognitive qualifiant l'idéologie prédatrice de la figure royale; de l'autre, au Nouvel Empire, la phonétisation littérale du titre sous la détermination de deux taxogrammes, le hiéroglyphe A23 «*König mit Stab und Keule*, *det : Herrscher*»[160] dont la massue connote la puissance, dominatrice et agressive, et G7, le Faucon Horus sur son étendard, qui détermine à l'Ancien Empire et plus tard, dieux ou roi [161], et connote le pouvoir, légitime et divin.

---

[156] Bradbury 1988 : 139. Nous reprenons sa distinction, pertinente de *working* vs *trading ventures* en matière de missions pharaoniques.
[157] Hannig 1995 :111
[158] Wb I 143 : 3
[159] Conte du Naufragé 1996 : v.24 et v.91
[160] Hannig 1995 : 1027.
[161] Gardiner 1988 [1927] : 469

Le logogramme du crocodile, le hiéroglyphe I3, détermine plus généralement deux mots qui désignent le saurien, ***msḥ*** et ***ḫntj***, et un verbe qu'il *caractérise* dès l'Ancien Empire : pyr  ***ꜣd***, *être agressif*[162]. Au Moyen Empire, dupliqué, le logogramme prend pour valeur ***jty***, *monarque*, : MK  . A.Gardiner accorde la valeur phonétique ***it*** au logogramme du crocodile : «*For obscure reason, phon. **it** in*  *for*  ***ity**, sovereign*», après y avoir décelé une corruption de ***ꜣd*** : «*It is just conceivable that by M.K **ꜣd** had already become **ꜣt**, giving rise to the value **it***» [163].

Le choix du hiéroglyphe écarte une identification éventuelle avec un roi d'époques plus anciennes et qui aurait pu laisser son nom à un toponyme. En effet le roi Crocodile de G.Dreyer, figuré par deux inscriptions sur jarre et une empreinte de sceau de Tarkhan, est qualifié par «*un rouleau de corde*», appelant une lecture ***ḫnz*** ou ***sbk***, ***šnj***, *the Subduer*[164], que E.Van den Brink discute judicieusement. Un autre hypothétique roi Crocodile évoqué par F.Raffaele[165] emploie un autre signe, le hiéroglyphe I5 *du crocodile avec la queue recourbée vers l'intérieur*, également connu dès les Pyramides.

**LE CONTE ET SON AUTEUR**

Ces relectures du Conte du Naufragé nous conduisent vers une dernière question, celle de l'identité sociale, voire personnelle, de son auteur. Le Conte n'est pas un document historique, mais nécessite de solides connaissances des pays et des routes selon les critères et les mots de l'époque de sa rédaction. Sa datation demeure incertaine, début du Moyen Empire (XI° ou début XII° Dynastie)[166]. C'est à dire l'époque où Amenemhat I (littéralement *Amon-en-tête*, dieu dont il proclame la prééminence nouvelle), vizir du dernier souverain de la XI° Dynastie, Montouhotep IV, dont il n'est pas le fils, comme le rappelle la prophétie de Neferty

---

[162] Hannig 1995 :1055

[163] Gardiner 1988 :475. Cf. Vycichl 1983 :156. Aboutissement plausible, cf. copte : ⲟⲟⲧ (S), *renifler*, *gémir*.

[164] Dreyer 1992: 259-263. Van den Brink 2001 :43

[165] Raffaele 2002 : «*The fragmentary hieroglyph might be interpreted as a standard with a crocodile whose tail hangs down on the right (another king Crocodile?). The style takes us to suppose a late Naqada IIIB (early IIIC1?) date, roughly contemporary with Ka, Scorpion, Crocodile and Narmer*».

[166] Le Guilloux 1996 : 5

qui le présente comme «*un roi du Sud (…) appelé Ameny, juste de voix, fils d'une femme de Ta Seti*»[167], fonde la XII° Dynastie. Le contexte historique du voyage que le Conte imagine épouse les grands traits de la période où le pouvoir décide des expéditions militaires et des missions fréquentes dans des buts de commerce ou de production minière, notamment vers la Nubie et vers Pount.

C'est fort de cet arrière-plan historique qu'il faut chercher une identité à l'auteur du Conte. Il se nomme lui-même à la fin du récit, ***Imny s3 Imn 3***, ce que P.Le Guilloux traduit par *Ameny fils d'Amenaâ* en s'appuyant sur l'édition de Blackman[168]. Nous optons pour notre part pour une traduction conforme au principe d'antéposition honorifique de règle aux XI° et XII° Dynasties : « *Au Moyen Empire, au lieu de* ***'nḫw s3 nfrw****, Ankh fils de Neferou, le groupe prend la forme* ***nfrw s3 'nḫw.*** *La formule de filiation (****s3 nfrw****) comprend le nom du père en antéposition honorifique*», «*placée devant le nom de la personne citée* (***'nḫw***)». Il faut lire ***s3 nfrw***, ***'nḫw***. Appliquée à la signature du Conte du Naufragé, la règle de l'antéposition honorifique ramène à la lecture proposée par G.Lefebvre : ***'mny s3 Imn 3***, ***Imn 3***, fils de ***Imny***, *Amenaâ, fils de Ameny*. L'auteur du Conte du Naufragé ne peut donc être confondu avec le Ameny de la Stèle de wadi Gawasis, un fin navigateur, au fait des routes, des ports, des chantiers navals, des types de bateaux, et des pays et de leurs merveilles. Ni avec le Ameny de la Tombe de Beni Hassan, qui vécut lui aussi pendant la XII° Dynastie. Le premier, haut-fonctionnaire qui construisit la flotte destinée à la mission pharaonique vers Pount, y est nommé selon les même règles d'antéposition honorifique, ***mnṯw htp s3 Imny***, *Ameny, fils de Montouhotep*[169]. Quant au second, Grand Chef du Nome de l'Oryx, ***hrj-tp '3 n MȝḥḎ*** [170], inhumé tombe n°2 à Beni Hassan, il est le petit-fils de Khnoum Hotep, enterré dans une tombe voisine, et fut administrateur des déserts orientaux – il avait donc la gestion des *mining and trading ventures*. Cet Ameny, dont Petrie note que dans sa jeunesse il exploita des mines en Nubie[171],

[167] Valbelle 1998 : 136-137
[168] Le Guilloux 1996 : 71 v.189
[169] Vandersleyen 1999 : 245
[170] Aufrère 2002 : 208-210
[171] Petrie 1990 [1924] I : 173

relate avoir dans la 18° année du règne de Senusret I, avant sa propre accession au rang de nomarque, suivi son roi quand il remontait le fleuve pour combattre ses ennemis en Nubie : «*I sailed up as the son of the prince, royal seal-bearer, commander of the soldiers f the Oryx nome (…). Passed through Ethiopia in sailing southward, I removed the boundary of the land.* » *(…)* «*I sailed up with the hereditary prince, the eldest son of the king, of his body, Ameny (afterwards Amenemhat II)* »[172]. Le futur prince de Beni Hassan porte le même nom que le pharaon Amenemhat II et que le père de l'auteur du Conte. G.Lefebvre l'explique comme un diminutif affectueux, «*un nom hypocoristique ,*  *, abrégé de*  *, Amenemhat*» [173]. Petrie l'avait déjà observé : « *Ameny was a recognized familiar name for longer Amenemhat, for royal persons*»[174], sous lequel il est mentionné comme fils de Senusret I et de la reine Nefert [175].

L'auteur du Conte, ***ỉmn 3***, est peut-être le fils d'un de ces Ameny. En soi, cela n'importe pas fondamentalement à l'œuvre elle-même. Mais, il est, nécessairement, « *un grand personnage de la XII° Dynastie : son nom est accompagné de la phrase épithète* « *qu'il vive, prospère et soit en santé* »[176]. Ce qui l'inscrit parfaitement dans la mouvance des familles de la Cour du Moyen Empire. Admis comme « *Compagnon* » à son retour, Amenaâ fait un dignitaire palatial de l'Etat pharaonique tout à fait acceptable. Son récit s'appuie sur une bonne connaissance des voyages au Pays de Pount et en Nubie. Mais, dans une époque d'intenses *trading and working ventures* vers Pount, qui était mieux placé qu'un haut-fonctionnaire de la Cour, et a fortiori, le fils d'un des deux Ameny de l'historiographie de ces voyages pour la période, pour faire du Pays des Merveilles d'où il rapportait des biens de prestige, un *lieu littéraire* ?

---

[172] Petrie 1990 [1924] I :166. Le même prince fait état d'autres voyages fluviaux où il commande à 400 hommes *parmi les meilleurs de ses soldats*, expression qu'on retrouve dans le Conte du Naufragé: ***Sḳd 120 ỉm.s m stpw n Kmt***. Traduction: « *120 marins s'y trouvaient, parmi les meilleurs d'Egypte*» (Le Guilloux 1996 :41 v.93-94).

[173] Lefebvre 1955 : § 54

[174] Petrie 1990 I : 172

[175] Petrie 1990 I : 163

[176] Lefebvre 1949 : 40

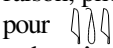
Stèle du Wadi Gawasis et inscription funéraire de Beni Hassan sont pour leur part des documents orthodoxes, qui obéissent à des protocoles de rédaction. En cela ils apparaissent distincts du Conte du Naufragé. Celui-ci est rédigé en hiératique, sur un papyrus, et non gravé en hiéroglyphes sur un support minéral. Il s'écarte aussi du «*discours monumental*»[177] pharaonique du Moyen Empire par la langue moins convenue. Il se distingue enfin de la littérature «pessimiste», *Conte du Paysan Plaideur*, *Lamentations d'Ipouer*, *Recueil de mots de Khâkheperrêseneb* etc…, chère à l'époque, qui remet à la mode l'*Enseignement de Ptahhotep*, rédigé sous la V° dynastie[178]. Le Conte du Naufragé n'est pas un document officiel tenu au respect de normes, ce n'est pas non plus une œuvre excellant par la finesse de la langue ou le caractère novateur de la pensée, et les égyptologues n'ont pas manqué de le relever. Bien que cela nous ait tenté, il est difficile pour autant de parler à son propos d'oraliture[179], terme que nous préférons à celui de «littérature orale», en ce sens qu'un conte parlé, chanté, dansé ne prend pas la littérature canonique ou au contraire «pessimiste», pour modèle - il suit ses propres cadres de référence, qui transparaissent dans sa mise en littérature. Le Conte du Naufragé est rédigé pour sa part par un scribe de haut rang appartenant aux mouvances palatiales. Le caractère oralitaire transparaît sans doute dans le ton, dans les superbes procédés allitératifs et rythmiques, ***pḫn.n pḫwy/ sn.n.n Sn.mwt***…, dans les reprises qui enroulent le conte sur lui-même, et le déroulent en abysse, le récit contenant un récit. Il transparaît aussi dans ce *réalisme merveilleux* qui habite la littérature haïtienne moderne aussi bien que le conte égyptien ancien dont G.Lefebvre relevait que «*le merveilleux*» en était «*presque inséparable*» [180]. Mais l'écart possible qu'il présente aux normes convenues dans la graphie du nom du roi, ***ỉty***, réactualise peut-être davantage les libertés de

[177] Assmann 2000 : 113

[178] Valbelle 1998 :70. Sans doute le premier texte égyptien à s 'écarter des panégyriques officiels, l'Enseignement de Ptahhotep est connu par un manuscrit daté de la XII° Dynastie.

[179] Laroche 1991 : 15. L'auteur développe le concept d'*oraliture* forgé par Ernst Mirville dans un article du *Nouvelliste* en avril 1974, puis explicité dans une interview accordée à *Conjonctions 161-162*, mars-juin 1984 pp.161-164.

[180] Lefebvre 1949 :IX

langage de la littérature «pessimiste» qu'elle n'est le reflet d'une satyre populaire. L'infraction graphique, rare, au protocole nominal qui présente le roi comme un Crocodile agressif n'est sans doute pas le fruit du hasard. A.Gardiner avait relevé l'emploi du hiéroglyphe du crocodile, sans en trouver la raison, phonétiquement ***it***, dans la graphie du titre souverain,  pour  ***ity*** [181]. Et R.Hannig observe l'usage parfois ironique du même terme, ***jty***, *patron*[182]. Par opposition, les graphies des titulatures ramessides similaires, ***ity***, du Nouvel Empire magnifient la force royale et en multiplient les métaphores[183]. On peut de ce fait s'interroger sur l'expression, finalement peu courante dans la littérature égyptienne, qui qualifie le pharaon du Conte du Naufragé de Crocodile agressif dans un véritable jeu de signes et être tenté d'y déceler de l'humour, de l'humeur et une certaine liberté de ton, inhabituels chez un notable de rang élevé, peut-être même de sang princier. Le toponyme ***bAw n ity*** est alors susceptible de désigner de manière concordante des mines en Nubie, où Ameny assista Senusret I qui y conduisit aussi quelques campagnes militaires célèbres.

Sans doute, l'identité personnelle de l'auteur du Conte, Amenaâ fils d'Ameny, est-elle secondaire par rapport à son identité sociale, Compagnon du Pharaon, et ne peut en aucune façon lui être contradictoire. Vu sous cet angle, Ameny le nomarque fait un bon candidat pour le rôle de père, possible mais non avéré, de l'auteur d'un texte savoureux par le brouillage répété de ses référents. Il voyage d'abord vers des mines royales en Nubie, comme le Naufragé. Il a une solide connaissance des routes de Pount, et des sites de la Mer Rouge qui y conduisent. Il ne devient nomarque d'un nome d'où son grand père Khnum hotep a administré les déserts orientaux qu'au terme de ses voyages. Le profil d'Ameny le nomarque définit tout ce qu'il faut avoir vécu dans les lieux et à l'époque même du Conte, miroir fantasmatique d'une époque et des hommes qui la firent, pour en inspirer au moins l'idée dans son entourage immédiat.

---

[181] Gardiner 1988 [1927] : 475

[182] Hannig 1995 :111. ***Jty***, *Patron (ironische Anrede).*Exemple : ***jty.j tAtj sAb tAtj Ttj,*** à propos du vizir de Teti.

[183] Hannig 1995 :1276 pour la profusion de ce type de titulatures royales au Nouvel Empire - exemple, Ramses II : «H : ***kA nxt mrj Ra ptpt hAst nbt Hr-Dwj=f*** ou ***kA nxt wsr HpS***».

## BIBLIOGRAPHIE


**Adams,** B., & **Cialowicz**, K.M., 1997, *Protodynastic Egypt*, Shire Egyptology

**Adeagbo Akinjogbin**, I,. 2002, *L'impact du fer en pays yoruba*" in *Aux Origines de la métallurgie du fer en Afrique.Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale* sous la direction de **Bocoum**, H., Paris, Unesco, 49-58

**Alexis**, J.S., 2002 [1956], *Du réalisme merveilleux des Haïtiens* in *Penser l'Afrique au XX° siècle : une anthologie* Présence Africaine n° 165/166, 91-112

**Anselin**, A., 1989, *La Rouge et la Noire – le paradigme du pouvoir* in Carbet n°8, Fort-de-France, 119-143

**Anselin**, A., 1992, *Les Deux Rives* Gerec, Université des Antilles Guyane

**Anselin**, A., 1999, *L'Oreille et la Cuisse - essais sur l'invention de l'écriture hiéroglyphique*, Tyanaba, Fort de France

**Anselin**, A., 2001, *Signes et mots de l'écriture en Égypte ancienne* in *Archéo-Nil* n° 11,135-162.

**Anselin**, A., 2002, *Les noms des parties du corps en égyptien ancien – essai de grammaire culturelle* in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°3-4, 211-262

**Anselin**, A., 2004, *Histoire de pluriels – archéologie du nombre en égyptien ancien* in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°6, 145-182

**Appleyard**, D.L., 1978, *The internal Classification of the Agaw Languages: a Comparative and Historical Phonology* in **Bynon**,J., (ed.), *Current Progress in Afro-Asiatic Languages. Papers from the Third International Hamito-Semitic Congress,* London, 33-67.

**Aremu** D.A. 2002, *Les Routes du Fer en Afrique : une contribution du Nigeria* in *Aux Origines de la métallurgie du fer en Afrique.Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale* sous la direction de **Bocoum**, H., Paris, Unesco, 147-163

**Assmann**, J., 2000, *Images et Rites de la Mort dans l'Egypte ancienne. L'apport des liturgies funéraires*, Cybèle, Paris.

**Aufrère**, S.H., 2002, *The Deserts and the Fifteenth and Sixteenth Upper Egyptian Nomes during the Middle Kingdom* in **Friedman**, R. (ed.) *Egypt and Nubia Gifts of the Desert* The British Museum Press, 207-214

**Aufrère**, S.H., 1996, *Les Expéditions au pays de Pount au Moyen Empire* in Egypte Afrique Orient, n°1 ,23-28

**Aufrère,** S.H., 1991, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne. 1 - L'influence du désert et des minéraux sur la mentalité des anciens Égyptiens.* IFAO, BdE 105.1. Le Caire

**Basch**, L., 1996, *La construction navale égyptienne* in Egypte Afrique Orient n°1, 2-7

**Bender**, L.M., 1975, *Omotic: A new Afroasiatic Language Family.* Museum Series 3. Carbondale, Illinois

**Bender**, L.M., 2000, *Nilo-Saharan* in Heine, B., & Nurse, D., (eds.), *African Languages – an Introduction.* Cambridge , 43-73.

**Bernus,** E., 1983, *Place et rôle des forgerons dans la société touarègue* in *Metallurgies africaines, nouvelles contributions* textes réunis par Echard, N., Mémoires de la Société des Africanistes 9, 237-251

**Blench**, R., & **Spriggs**, M., 1999, *Introducing the papers* in Archaeology and Languages III, 21-28

**Blust**, R., 1999, *Linguistics versus archaeology : early Austronesian terms for metals* in **Blench**, R., & **Spriggs**, M., (eds) *Archaeology and Language III Artefacts, languages and texts*, Routledge, London & New York

**Bouny** P. 1978, *La formation du pluriel des nominaux en kotoko* in **Caprile** J.P. & **Jungraythmayr** H. *Préalables à la reconstruction du Proto-Tchadique*, Paris, Selaf, 51-66

**Bradbury**, L., 1988, *Reflections on Traveling to Gold's Land and Punt in the Middle Kingdom* in Journal of the American Research Center in Egypt XXV, 127-156

**Broze**, M., 1996, *Mythe et roman en Egypte ancienne – les Aventures d'Horus et Seth dans le Papyrus Chester Beatty I*, Peeters, Louvain

**Burrow**, T., & **Emeneau**, M.B., 1984 [1961], *A Dravidian Etymological Dictionary*; Clarendon Press, Oxford

**Camille**, Roussan, 1978, *Poème de la Nuit sans Courage* in *La Multiple Présence*, Port au Prince, Editions Caraïbes

**Castillos**, J. J., 2003, *The Predynastic cemeteries at Naqada* in ***http://www.geocities.com/juanjosecastillos/*** **Castillos** J.J., *Report on the 2003 Poznan Symposium*

**Castillos**, J.J., 2004, *Predynastic cemeteries in the Abydos Area* in Göttinger Miszellen n° 199, 23-29

**Cohen**, D., 1993, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques,* Leuven.

**De Maret**, P., 2002, *L'Afrique centrale : le "savoir-fer"* in *Aux Origines de la métallurgie du fer en Afrique.Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale* sous la direction de Bocoum, H., Paris, Unesco,123-131

**Darnell** J.C. & **Darnell**, D., 2002, *Opening the Narrow Doors of the Desert: Discoveries of the Theban Desert Road Survey* in **Friedman**, R.., (ed.) *Egypt and Nubia Gifts of the Desert* The British Museum Press, 132-155

**De Spens** R., 1998, *Droit international et commerce au début de la XXI° Dynastie. Analyse juridique du rapport d'Ounamon* in **Grimal, N., & Menu B**., 1998, *Le commerce en Egypte ancienne*, IFAO, Le Caire, 105-126

**Diakonoff** I.M., *The Earliest Semitic Society.Linguistic Data,* in Journal of Semitic Studies 1998,pp.209-219

**Dreyer**, G., 1992, *Horus Krokodil, ein Gegenkönig der Dynastie 0* in **Friedman**, R., & **Adams**, B., (eds) *The Followers of Horus – Studies dedicated to Michael Allen Hoffman*, E.S.A n°2, Oxbow 20, 259-262

**Ehret**, C., **Jungraithmayr**, H., **Takacs**, G., 2001, *Afroasiatic as an African Language Family*, Colloquium Linguisticum Africanum, Université Goethe, Francfort, à paraître

**Ehret**, C., 2000, *Language and history* in *African Languages – an Introduction*, **Heine**, B. & **Nurse**, D., (eds.) Cambridge University Press, 272-297

**Ehret**, C., 2001, *The African Sources of Egyptian Culture and Language* in **Cervello Autuori**, J. (ed.) *Africa Antigua, el Antiguo Egipto, una Civilizacion Africana,* Actes de la 9° Semaine d'Etudes Africaines du Centre d'Etudes Africaines de l'Université de Barcelone,18-22 mars 1996, Aula Aegyptiaca Studia 1, 121-128

**Ehret**, C., 1987, *Proto-Cushitic Reconstruction* in *Sprache und Geschichte in Africa* 8, 7-180.

**Ehret**, C., 1995, *Reconstructing Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian) Vowels, Tone, Consonnants and Vocabulary.* Berkeley

**Erman**, A., & **Grapow**, H., 1982 [1927], *Worterbuch der Aegyptischen Sprache* Akadémie Verlag, Berlin, 13 volumes

**Fal**, A., et al, 1990, *Dictionnaire wolof-français,* Paris, Karthala

**Faulkner**, R.O. , 1966, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford

**Ferry**, M.P., 1968 *Deux langues tenda du Sénégal oriental, basari et bedik,* Dakar, 442 pages

**Friedman**, R., & **Hendrickx**, S., 2003, *Gebel Tjauti Rock Inscription 1 and the Relationship between Abydos and Hierakonpolis during the early Naqada III Period* in Göttinger Miszellen n°196, 95-109

**Gardiner**, A., 1988 [1957], *Egyptian Grammar*, Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford

**Gestoso,** G., 2005, *Some Economical Terms in the Amarna Letters*, in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, s. p.

**Grandet**, P., & **Mathieu**, B., 1997, *Les anthroponomes égyptiens* in *Cours d'Egyptien Hiéroglyphique* Khéops, Paris, 628-648

**Guiter**, J., 1997, *Lettre de Pepy II à Herkhouf* in Egypte Afrique Orient n°7, 16-21.

**Guarisma**, G., & **Paulian**, C., 1986, *Dialectométrie lexicale de quelques parlers bantous de la Zone A* in *La Méthode Dialectométrique appliquée aux langues africaines*, Reimer, Berlin, 93-176

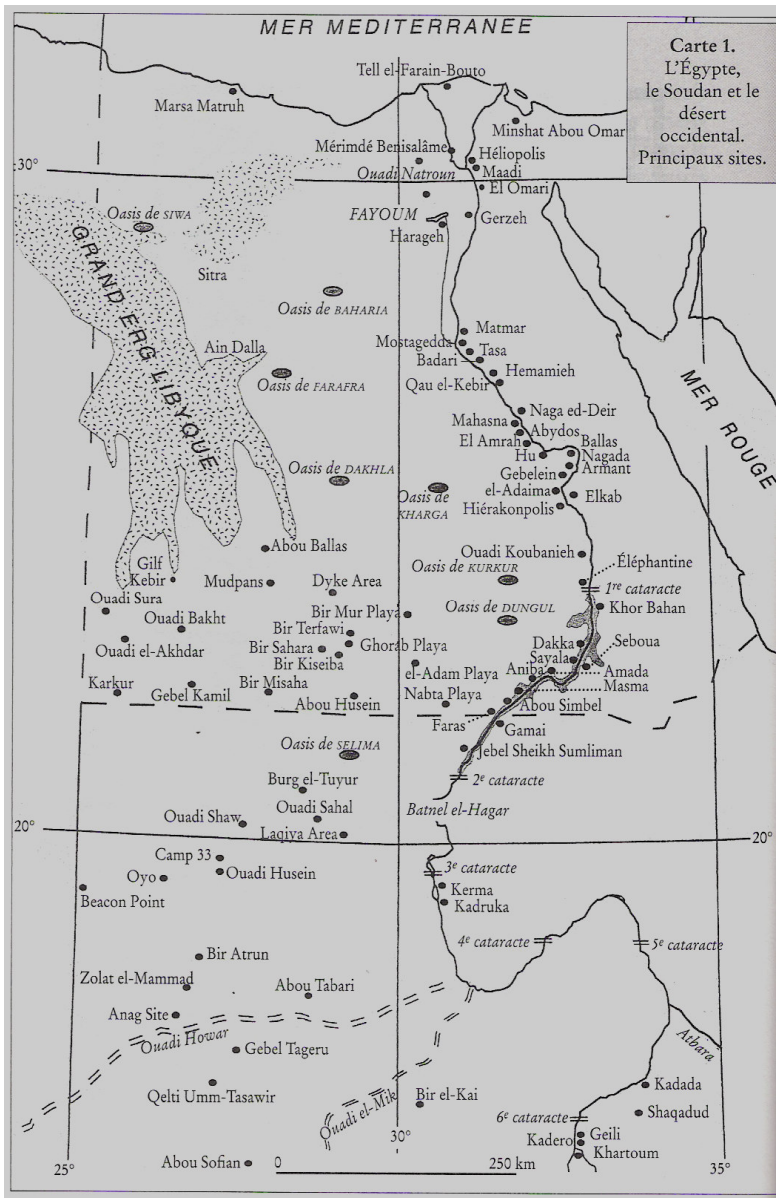
**Guthrie**, M. 1967-1972, *Comparative Bantu : an Introduction to the Comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu Languages*, Farnborough, 4 volumes

**Hannig**, R., 1995, *Grosses Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch: die Sprache der Pharaonen (2800-950 v. Chr.).* Kulturgeschichte der Antike Welt 64., Mainz

**Harrell**, J.A.,2002, *Pharaonic Stones Quarries in the Egyptian Desert* in Friedman, R. (ed.) *Egypt and Nubia Gifts of the Desert* The British Museum Press, 232-243
**Harris**, J.R., 1961, *Lexicographical Studies in Ancient Egypt Minerals*, Berlin
**Hayward**, R.A., 2000, *Afroasiatic* in Heine, B., & Nurse, D., (eds.), *African Languages – an Introduction.* Cambridge, 74-98.
**Healey**, J..F., 1994, *Les débuts de l'alphabet* in Bonfante, L., Chadwick, J., Cook, B.F., Davies,W.V., Healey, J.F., Hooker, J.T., Walker, C.B.F, *La Naissance des écritures – du cunéiforme à l'alphabet*, trad. Zivie-Coche, C., Paris, Seuil, 253-327
**Heine**, B.,1978, *The Sam Languages. A History of Rendille, Boni and Somali* in *Afroasiatic Linguistics* 6.2 , 23-115.
**Heine**, B., 1982, *Boni Dialects* Berlin
**Hendrickx**, S. 1999, *La chronologie de la préhistoire tardive et des débuts de l'histoire de l'Égypte* in Archéo-Nil 9, 13-81, 99-107.
**Hui-Ping Wen** & **Anselin**, A., *Etude comparée de l'homophonie aléatoire et de l'homophonie motivée dans la mise en signe graphique des langues chinoise et égyptienne*, Séminaire du GEREC (UAG), 5 mai 2004
**Jemkur** J.F *Les débuts de la métallurgie du fer en Afrique de l'Ouest* in *Aux Origines de la métallurgie du fer en Afrique.Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale* sous la direction de **Bocoum**, H., Paris, Unesco, 23-33
**Jones**, D., 1988, *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, Kegan Paul, London & New York
**Jungraithmayr**, H., & **Shimizu**, K., 1981, *Chadic Lexical Roots. vol. II. Tentative of Reconstruction, Grading and Distribution* Berlin
**Kahl,** J., 2002, *Frühägyptisches Wörterbuch 3-f* Wiesbaden, Harrassowitz
**Kahl**, J., 2001, *Hieroglyphic Writing during the Fourth Millennium BC: an Analysis of Systems* in *Archéo-Nil* 11, 101-134.
**Kuper**, R., 2003, *Les marches occidentales de l'Egypte: dernières nouvelles* in Bulletin de la Société Française d'Egyptologie n°158, 11-34
**Lacau**, P., 1970, *Études d'égyptologie. 1: Phonétique égyptienne ancienne*. BdE 41. Le Caire
**Laroche**, M., 1988, *Le Patriarche, le Marron et la Dossa*, GRELCA, Université Laval, Quebec
**Laroche**, M. 1991, *La Double Scène de la Représentation. Oraliture et Littérature dans la Caraïbe* GRELCA, Université Laval, Quebec.
**Leclant**, J., 2001, *Egyptologie et Africanisme* in Cervello Autuori J,. (ed.) *Africa Antigua, el Antiguo Egipto, una Civilizacion Africana,* Actes de la 9° Semaine d'Etudes Africaines du Centre d'Etudes Africaines de l'Université de Barcelone,18-22 mars 1996, Aula Aegyptiaca Studia 1,1-3
**Lefebvre**, G., 1949, *Romans et Contes Egyptiens de l'époque Pharaonique – traduction avec introduction, notices et commentaire*, Maisonneuve, Paris

**Le Quellec**, J.L., 1998, *Art Rupestre et Préhistoire du Sahara*, Paris, Bibliothèque Scientifique Payot
**Manzo**, A., 1999, *Echanges et contacts le long du Nil et de la Mer Rouge dans l'époque protohistorique (III° et II° millénaires avant J.C). Une synthèse préliminaire*. BAR International Series 782, Cambridge
**Meeks**, D., 1997 & 1998 *Année lexicographique*, Paris, Cybèle, 3 volumes
**Meeussen,** A.E., 1980 [1967], *Bantu Lexical Reconstructions,* Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale
**Menu**, B., 2001, *Introduction à l'analyse institutionnelle du régime pharaonique : Maât, la Référence* in Droit et Cultures, n°42, 127-145
**Menu**, B., 1998, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, IFAO, Le Caire
**Midant-Reynes**, B., 2003, *Aux origines de l'Égypte. Du Néolithique à l'émergence de l'Etat.* Paris, Fayard
**Möhlig**, W.J.G.,1986, *Les parlers bantous côtiers du Nord-Est* in *La Méthode Dialectométrique appliquée aux langues africaines*,Reimer,Berlin, 45-92.
**Moñino**, Y., 1988, *Lexique comparatif des langues oubanguiennes*, Geuthner, Paris
**Moñino**, Y., 1983, *Accoucher du fer – la métallurgie gbaya* (*Centrafrique),* in *Metallurgies africaines, nouvelles contributions* textes réunis par **Echard**, N., Mémoires de la Société des Africanistes 9, 281-309
**Montet**, P., 1959, *La saison du travail dans la montagne de Bekhen* in Kêmi XV, 94-103
**Montet** , P., 1954, *L'effectif d'une expédition à la montagne de Bekhen en l'An III de Ramsès IV* in Kêmi XIII, 59-62
**Montet**, P., 1954, *Notes et Documents pour servir à l'histoire des relations entre l'Egypte ancienne et la Syrie* in Kêmi XIII, 62-76:
**Murray**, G.W., 1923, *An English-Nubian comparative dictionary*, Oxford
**Newman**, P., 1977, *Chadic Classification and Reconstructions* in *Afroasiatic Linguistics* 5.1, 1-42.
**Noye**, D., 1989, *Dictionnaire Foulfoulde-Français - dialecte peul du Diamaré, Nord-Cameroun*, Paris, Geuthner
**Owens**, J., 1980, *A grammar of oromo* Buske, Hambourg
**Petrie**, W.M.F., 1991 [1924] *A history of Egypt Part One* ,10° édition, London
**Prost**, R.P.A., 1964, *Contribution à l'étude des langues voltaïques* IFAN, Dakar
**Raffaele**,F.,2002,***http://xoomer.virgilio.it/francescoraf/hesyra/dynasty0.htm***
**Schild**, R., & **Wendorf**, F., *The megalithic structures of Nabta Playa revisited* in **Castillos,** J.J., *Report on the 2003 Poznan Symposium*
**Seignobos,** C.,1986, *Les Mbara et autres gens de la Muraille et du Fer dans l'interfluve Chari-Logone* in **Tourneux**, H., **Seignobos**, C. & **Lafarge**, F. *Les Mbara et leur langue (Tchad)* Selaf, Paris, 15-118

**Stroomer**, H., 1978, *A comparative study of three southern Oromo dialects in Kenya* Buske, Hambourg
**Valbelle** D., 1998, *Histoire de l'Etat pharaonique* PUF, Paris
**Van Den Brink**, E.C.M., 2001, *The pottery-Incised Serekh-Signs of Dynasties 0-1. Part II : Fragments and Additional Complete Vessels* in ArcheoNil 11, Paris, 26-102
**Vernus,** P., 2003, *Idéogramme et phonogramme à l'épreuve de la figurativité : les intermittences de l'homophonie* in L.**Morra** & C. **Bazzanella** *Philosophers and Hieroglyphs* Rosenberg & Sellier,Turin,196-218
**Vycichl**, W., 1982, *Dictionnaire étymologique de la langue copte* Peeters, Louvain
**Wendorf**, F., & **Schild**, R., 1998, *Nabta Playa and its role in northeastern Africa history* in Anthropological Archaeology 20, 97-123
**Willems**, E., 1973, *Dictionnaire Français-Tshiluba*
**Yoyotte**, J., 1953, *Une épithète du dieu Min comme explorateur des régions orientales* in Revue d'Egyptologie 9,125-137.




**Carte 1.**
L'Égypte,
le Soudan et le
désert
occidental.
Principaux sites.

# *Aegyptio-Graphica III.* Le hiéroglyphe N31  du chemin bordé d'arbustes

*à Oum Ndigi*

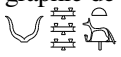
**Alain Anselin**

Le hiéroglyphe N31  (A.Gardiner,1957) a pour référent un chemin ou une route bordée d'arbustes. Il peut être employé comme déterminatif dans la graphie du nom du chemin proprement dit.

Cette graphie mobilise le hiéroglyphe V4 du lasso, , ***w3*** (  (Wb I 244,1), dont le déterminatif indique clairement la catégorie sémantiques (artefacts, cordes), et le complément phonétique, le hiéroglyphe du percnoptère, la valeur du second élément consonantique du bilitère[184].

Elle comporte des variantes dont l'une fait l'économie des premiers signes pour accorder au hiéroglyphe N31 lui-même la même valeur phonétique qu'au hiéroglyphe V 4 : ***w3***.

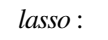
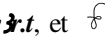
, variante  *Weg, Strasse* (Wb I, 244,17) et comme logogramme pourvu de la valeur phonétique [**w3**] dans , ***w3t.***

Cette variante n'est pas abréviative. Les graphies classiques ne font visiblement que phonétiser l'idéogramme V4 du chemin. En effet, la graphie de ***w3t***, *chemin*, est attestée dès Netjerichet (III° Dynastie) :  ***wp.w3wt,*** *Anubis*, litt., *ouvreur des chemins* (J.Kahl,2002,115-116) - nous avons ré-agencé horizontalement l'inscription verticale publiée par Kaplony (*Inschriften*,III,Abb. 369).

Le signe du percnoptère, , fait l'objet de désaccords sur sa valeur phonétique possible d'occlusive glottale admise par Ember, Vergote, Vychicl, Diakonoff, refusée par Rössler, Schenkel, Stazinger. Toutefois les différentes écoles reconnaissent toutes au hiéroglyphe **/3/** sa valeur de liquide : **/l/**, **/r/** (G.Takacs, 1999, 275-276, A.Anselin, *Aeg.Graph. I*, 2007,29-42).. Dans le

---

184 Le copte distingue masculin : ⲟⲩⲱⲓ (S), ⲟⲩⲱⲓ (B) et féminin : ⲟⲩⲱϫ (S) et ⲟⲩⲱϩⲉ (B) et documente l'érosion du second élément consonantique.

cas présent, si l'on prend en compte les variantes graphiques de ***w3***, *lasso* : , ***w3r.t***, et , ***w3r*** (Wb I 252,1), le mot *lasso* en égyptien peut être «reconstruit» ***w3*** < [***wVr***], et de même, son homophone, le *chemin*, ***w3t*** < [***wVr- t***].

On sait que ce dernier mot était employé pour désigner les routes commerciales :

 ***w3t Hr****, der Weg des Horus* (Wb I 248,3) au pluriel : , , ***w3w.t Hr***, avec déterminatif des pays étrangers, désignait les routes caravanières conduisant à la Syrie (Wb I 248,4).

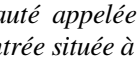
Le mot égyptien ne semble pas avoir posé de jalons égyptiens dans les langues orientales mises en contact par l'échange lointain asiatique. On peut par contre lui reconnaître, dans l'autre direction des grandes missions commerciales pharaoniques, de nombreux cognats dans les langues du continent africain, dont il traverse les familles en un diffus voyage transphylique.

En ce qui concerne les langues tchadiques occidentales, on peut trouver dans le dictionnaire d'Angas-sura de G.Takacs (2004,2) deux entrées comparables à l'égyptien ***w3*** < [***wVr***] : koefyar : ***war****, road*, goemy : ***waar***, *road, path*.

Gabor Takacs lui-même avait rapproché l'égyptien de l'omotique septentrional : kaffa : ***wore-to***, *way,* mocha : ***wira-to***, *street,* dangur : ***wééra***, *road*, et du tchadique central : ankwe : ***war***, *road* (G.Takacs,1999,54).

Nous avions étendu le *comparandum* à l'oubangui (niger-congo): proto-gbaya : ***waa***, ***war***, *sentier, route*, *chemin,* gbaka : ***waa***, ***war***, *chemin, route,* ngabka-manza : ***wālā***, manza : ***wārā***, gbeya : ***war***, ***waa***, kara : ***waa*** (Y.Monino,1986 cité par A.Anselin,1992, 29). La comparaison n'était supportée que par le seul proto-gbaya pour les langues de l'Oubangui.

Ces listes de mots tchadiques et oubanguiens d'une part, omotiques de l'autre, paraissent admettre une mise en parallèle avec les pays de Yam, au sud-ouest de l'Egypte, et de Pount, au sud-est.

Jean Yoyotte a montré que «*la route vers Yam*, ***w3t r i3m***», qu'empruntait Herkhouf à l'Ancien Empire pouvait conduire à l'ouest et au sud-ouest, selon les chemins suivis au cours de ses trois missions —« *par la route de l'Oasis*, littéralement ***ḫr w3t wḥ3t*** », ou, depuis le I° nome -« *par la route d'Elephantine*, littéralement ***ḫr w3t 3bw***». «*La principauté appelée*  *apparaît, en définitive, comme une contrée située à l'ouest du Nil, et semble-t-il, à une appréciable distance de la Vallée, donc dans le désert.*

*Comptée parmi les terres nubiennes, elle devait se trouver au Sud d'Elephantine*» (J.Yoyotte,1953,173-178). Jean Yoyotte l'identifie à l'Oasis de Dounkoul. Andreas Manzo considère comme admissibles deux autres hypothèses, moins excentrées : la région de Kerma, gagnée par la route des oasis, et la confluence du Nil et de l'Atbara (A.Manzo, 1999,19).

Les recherches actuelles tendent précisément à situer Pount dans cette région, ou au-delà, dans la mesure où le Naufragé s'y procure des queues de girafes et d'autres produits africains. Concernant Pount, aussi bien que Yam d'ailleurs, A.Manzo propose une identification plus souple que celle d'un royaume aux frontières bien définies. Le concept politique proposé est celui d'«*une large région qui comprenait tant des zones de production que des points de convergence et d'échanges*» (A.Manzo,1999,38), où les Egyptiens venaient s'approvisionner en de mythiques «*Voyages au Pays des Merveilles*» (A.Anselin, 2005,105-140). Les sites du Soudan oriental, comme ceux du Wadi Gash ou du Gash Delta étudiés par R.Fattovich (1993,439-448) fournissent de bons candidats pour la localisation de Pount, ou en tout cas de bons exemples de ce qu'a pu être la politie mythique : «*The Gash Group represents the first evidence of a possible chiefdom to the South of Nubia. It shortened the route from the middle Nile valley to Northern Ethiopia and the southern Red Sea coast, more directly involving the local peoples in contacts with Nubia.. In such a way the Gash Delta became the land gateway to the resources of the Eritrean western lowlands and Tigrean plateau. With the inclusion of the Gash people in the circuit of interchange between Egypt and the southern regions of Northeastern Africa, it became an important commercial partner of Kerma state*" (R.Fattovich,1993,446).
De l'Oasis de Dounkoul, que H.Goedicke (1988,35-42) tient pour une dépendance occidentale possible de Yam, à l'Atbara, se profilent ainsi les limites périphériques des pays atteints par les missions commerciales pharaoniques.
Cependant, la distribution géographique des cognats lexicographiques de **w3**- ne *jalonne* pas à proprement parler le dessin des routes anciennes qui y conduisaient.
Et les mots modernes se trouvent rejetés bien au-delà de l'espace géographique que dessine la carte des missions commerciales pharaoniques, en reculant l'arc de cercle mille kilomètres plus loin et

parfois davantage. Des mots identiques, phonétiquement et sémantiquement, échoués là, comme un écho lointain d'une histoire éteinte – deux mille ans après la disparition de la langue égyptienne, et poussés avec les peuples, leurs cultures, leurs langues, plus loin que Yam, au-delà du Darfour et du Wadi Howar -dans des régions comme l'interfluve Logone-Chari, où les langues tchadiques et oubangui voisinent, et jusqu'au plateau nigérian des Angas ; et au-delà de Pount - aux confins de l'Ethiopie, du Soudan et du Kenya.

La question qu'appelle pareille distribution *périphérique* est la suivante : le vocabulaire, transphylique, de la route est-il dû aux seules missions commerciales pharaoniques, est-il égyptien ?

En effet, le fait que la linguistique comparative apparente de manière plus ou moins régulière l'égyptien, les langues tchadiques et omotiques (cf. les travaux de I.Diakonoff, G.Takacs, B.Heine ou R.Blench) ne saurait suffire à écarter l'hypothèse de l'emprunt lexicographique. C'est un phénomène parfaitement régulier dans des situations de langues en contact, qu'elles soient apparentées ou non. Antoine Meillet l'observait déjà, «*the risk that a word is borrowed is always great, and the etymologist of an ancient or modern language who reasons is if the words to be explained had a priori every chance of being native exposes himself to frequent errors*" (A.Meillet, 1967,51).

Toutefois, rapprochée de l'absence d'*ostraca* lexicographiques sur les routes de Yam ou de Pount, donc de jalons, l'identité des vocabulaires, égyptien -aujourd'hui disparu, tchadique occidental (angas-sura) et omotique septentrional ne dessine-t-elle pas la *périphérie* ultime de la dispersion de langues apparentées ? Ne reflète-t-elle pas une autre aire de départ que les rives du Nil, une aire commune, de meilleure portée explicative, à une partie des ancêtres des Egyptiens, et aux ancêtres des locuteurs modernes des langues tchadiques et omotiques - par exemple le Sahara oriental (A.Anselin,2007,59-98) ?

C'est retomber de toutes les manières sur la question des routes ! Assurément, les voyages d'Herkhouf au Pays de Yam, ni le périple mythique du Naufragé au Pays de Pount n'empruntaient des chemins inconnus. J.Yoyotte lui-même le remarque : «*Dès la préhistoire, des routes commerciales, préfigurations du tracé des célèbres caravanes du Darfour, pouvaient drainer les denrées du centre africain jusque dans les petites oasis de Basse-Nubie*» (J.Yoyotte,1953,178).

Les routes de l'échange lointain africain offraient un contexte idéal pour l'échange de biens, d'idées -et de mots. Hirkhouf lui-même, note J.Yoyotte, était «*chef des interprètes d'Elephantine*», tout comme à la même époque Heqa-ib, Pepinakht, Sabni… (J.Yoyotte,1953,173, note 1). Il communiquait avec les rois de ***Irṯt***, ses féaux de ***Wꜣwꜣt***, et avec les rois de ***iꜣm*** dans des langues différentes de l'égyptien - aujourd'hui encore, aux frontières de l'Egypte, on parle le kenuzi (nilo-saharien) et le beja (couchitique).

La distribution géographique, transphylique puisqu'elle inclut le proto-gbaya, des cognats de l'égyptien ***wꜣt***, *route*, signifie peut-être aussi que les mots de l'échange lointain, propres ou déjà empruntés, ont suivi une route où ils étaient déjà chez eux, et témoigne que s'en est creusée un peu plus ***la trace***, comme on dit en créole.

Les derniers résultats des recherches archéologiques insistent sur le rôle potentiel du Wadi Howar comme route de communication naturelle entre les Montagnes de l'Ennedi et la Vallée du Nil pendant et à partir de l'Holocène (Birgit Keding *Pots, points and pastoralism – the puzzle of the Neolithic- Iron Age transition in the Ennedi Mountains, norteastern Chad. First results of the field campaigns 2004/2005* (MegaTchad 2006). Les premiers résultats confirment l'occupation depuis l'époque de la *Dotted Wavy-Line pottery* jusqu'à nos jours. (Cf. aussi Julia Skalitz *Rock art meets field archaeology : the Stone Age in the Ennedi Mountains, northeastern Chad* , cf. la route de l'Ennedi *in* A.Anselin,2007, 59-98).

Les routes qui plongent vers le lointain des oasis du Darfour et les chemins de l'Ennedi ont pu conduire biens et idées au-delà, jonchant de mots fossiles les langues en contact - sans qu'on puisse décider vraiment et toujours quelle langue à chaque bout du chemin qui la noue à une autre est le point de départ ou le point d'arrivée.

En effet, une autre isoglosse, celle du nom de la ***muraille***, semble épouser un courant historique diffus qui court de l'Egypte du Nouvel Empire au Tchad et au Niger en passant par la Nubie - et jusqu'aux côtes erythréennes : égyptien : XVIII  ***sbt-y***, *muraille, rempart,* d'où *forteresse*, démotique : ***sbt,*** *mur,* copte (SB) : ⲥⲃⲁⲧ *mur* [185], vieux-nubien : ⲥⲁⲃⲁⲧ-ⲁⲛ, nubien : ***sob-ē***, *mur*, KD: ***sabe***, afar : ***sabsab*** [186]. Kotoko : ***sawe*** - et se confondre avec la carte des ***routes*** et son isoglosse.

[185] Vycichl 1983 :185
[186] Murray 1923 : 149

Le nom de la ***muraille*** rejoint un ethnonyme mythique, celui des Sao, auquel il est susceptible de fournir sa matrice lexicogénique. Dans «*Voyage au Pays des Merveilles*», l'ethnonyme nous paraissait fondé sur le nom des murailles derrière lesquelles s'abritaient des cités ou des palais « *conurbant* » sujets et dépendants des rois. Aujourd'hui encore, « *Les Mbara vivent dans des cités abritées derrière des murailles, auxquelles nombre de peuples doivent leur nom de* ***ngulmung****, gens de la muraille. Ces « gens du fer et de la muraille » disent volontiers descendre des Saw, qui sont peut-être eux-mêmes des gens de la muraille,* ***sawe****, muraille en kotoko (sous le nom duquel on regroupe une sous-famille de langues dans laquelle on classe précisement le Sao), en gulfey, en wulki*[187] (A.Anselin,2005). H.Tourneux observait de son côté que «*Les «Kotoko» contemporains se prétendent tous descendants des Sao. Voici le nom exact qu'ils donnent à leurs ancêtres putatifs : makary :* ***saàw/ saaàwè****, maltam :* ***sâw/saà'wè****, sahu :* ***saàhuà,/ saàhuàweà****, kala-kafra :* ***saàwuàà/saàwwè****. On peut à partir de ces données reconstruire le nom des Sao en «kotoko» sous la forme ****saàh*** $^{w}$ ***œà*** » (H.Tourneux, 2006).

On l'a vu, l'isoglosse du mot «*muraille*» intègre comme limites septentrionales l'Egypte du milieu du deuxième millénaire et les régions couchitiques modernes – qui ne fournissent pas de matrice lexicogénique assurée au mot dans leur langue. Quant au phénomène de fortifications, l'archéologie commence à reculer ses limites chronologiques, «*investigations carried out at Lake Chad revealed that some final LSA settlements were very probably fortified*", dès le milieu du premier millénaire BC (C.Magnavita & P.Breunig,2006). «*On trouve encore de nos jours des vestiges d'un système de murailles chez les Kotoko du Cameroun, du Nigeria et du Tchad, qui se réclament d'une origine «sao»*. (H.Tourneux,*idem*). Peut-on établir un rapport entre l'*ethnonyme* et le nom de la *muraille* lui-même ? «*On peut reconstruire le nom de la muraille sous la forme* ****saw-ay****. Le suffixe est une marque de féminin*». Notons que l'égyptien met aussi le mot au féminin. «*Rien n'interdit de penser que* ****saw*** *repose en fait sur* ****sah*** $^{w}$ ***œ****, dont ce serait un réflexe*». «*On notera qu'à Kousseri, le mot* ***/saàw/*** *plur.* ***saàwweà/*** *désigne l'enclos d'épineux secs, qu'on appelle «zeriba» d'un mot emprunté à l'arabe*». Dans l'interfluve Chari-Logone se rencontrent «*deux faisceaux de migrations, l'un venu*

[187] Seignobos 1986 : 22

*du nord-est et véhiculant un système de murailles de terre, l'autre remontant du sud prenant en charge la défense végétale et la combinant avec les murs*» (C. Seignobos,1978, *cité in* H.Tourneux,2006).

Manifestement, le nom pour *muraille* date d'une époque postérieure à celle de la défense végétale. En effet, H.Tourneux observe que les formes phonétiques recueillies sont beaucoup plus homogènes que celles qui désignent l'épine. Le mot aurait vu le jour à une époque où l'habitat derrière un rempart végétal aurait disparu et où les «Sao» seraient devenus mythiques. Si l'on revient au terme *ngulmung*, il désigne dans le groupe Masa «*des fortifcations modestes, généralement constituées d'un mur ovoïde d'une centaine de mètres de diamètre, pouvant atteindre au maximum 150 m*» (H.Tourneux et al.,1986,22-23). Certaines de ces murailles «*étaient complétées par des défenses végétales d'épineux*». Le terme est utilisé par les Masa pour désigner Kargu et Mbara, que C. Seignobos qualifie de «*gens de la muraille*». «*On dit des Kargu et des Mbara* : *ce sont des Ngulmung*». La figure métonymique, remarque H.Tourneux, a «*permis de passer de la notion*» de défense d'épineux et/ou de muraille à celle «*d'habitants de* (ce type) *d'enceinte*».

Là se trouve la matrice de l'ethnonyme de la civilisation des cités plus septentrionale, des Saw. Corollaire, le nom de Sao dépasse la notion de groupe ethnique particulier pour désigner un ensemble de populations que «*leur mode d'habitat en cités fortifiées*», leurs murailles qualifient et nomment. Le caractère parfaitement endogène de l'ethnonyme fondé sur une métonymie, les gens des murailles prenant le nom d'un trait contigu de leur culture, où le rempart est l'aboutissement de la haie d'épineux protectrice, pose plus de questions qu'il n'en résout. Le mot, attesté au Nouvel Empire pour l'égyptien, émarge plus à l'histoire qu'à ses horizons les plus anciens, où se construisent les basilectes - bien avant les murs eux-mêmes ! Si la matrice lexicogénique de l'ethnonyme la plus assurée est celle que fournit précisément le tchadique, la haie d'épineux, le nom du mur qui en dérive a pu tout aussi bien courir vers le Nil plutôt qu'en venir. Un phénomène de *convergence* tout à fait envisageable, est difficile à établir quand on sait les traits communs, tant grammaticaux que lexicographiques que partagent les univers linguistiques tchadiques et le véhiculaire égyptien.

Cette convergence des mots épouse aussi la carte des routes, et les avancées, parfois transphyliques, du nom de la route lui-même.

## Bibliographie


Alain Anselin *L'Avaleuse de Morts. Archéologie linguistique de la Vallée des Images* in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°10, 2007,59-98

Alain Anselin *Aegyptio-Graphica I. Note sur la valeur phonétique du hiéroglyphe du percnoptère /3/* in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°10, 2007, 29-42

Alain Anselin *Voyage au Pays des Merveilles. Relectures autour du Conte du Naufragé* in Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, 2005, 105-140

Alain Anselin *Signes et mots des hiéroglyphes* in ArchéoNil n°11,2000,21-43

Alain Anselin *Samba*, Unirag, 1992, 300 pages

Lionel M.Bender *Nilo-Saharan* in *African Languages – an Introduction,* ed. by B.Heine & D.Nurse, Cambridge University Press, 2000, 43-73

Adolf Erman & Herman Grapow *Worterbuch der Aegyptischen Sprache* 1927, Akademie Verlag, Berlin, 1982, 13 volumes

Rodolfo Fattovich *The Gash Group of Eastern Sudan : an outline in Environmental change and human culture in the Nile Basin and Northern Africa until the Second Millenium BC,* Poznan Archaeological Musuem, 1993,439-448

Rodolfo Fattovich *The problem of Punt in light of recent field work in the Eastern Sudan* in S.Soschka (ed) *Akten des Vierten Internationalen Ägyptologen Kongresses, Munich, 1985*, H.Busche, Berlin, 1991,257-272

Alan Gardiner *Egyptian Grammar*, Oxford, 1927, 646 pages

Hans Goedicke *Yam- More* in Göttinger Miszellen n° 101, 1988,35-42

Richard J.Hayward *Afroasiatic* in *African Languages – an Introduction,* ed. by B.Heine & D.Nurse, Cambridge University Press, 2000, 74-98

Bernd Heine *Language typology and convergence areas in Africa* in Linguistics 144,1975, 21-47.

Bernd Heine *The Sam Languages- A history of Rendille, Boni, and Somali* in Afroasiatic Linguistics,1978,23-115

Hans Jungraythmayr *Etymologie tchadique : vocabulaire fondamental et anciens emprunts*, 1981

Jochem Kahl *Frühägyptisches Wörterbuch,* vol. ***3-f,*** *2002,* vol.***m-h****, 2003,* vol ***h-H***, 2004, Wiesbaden, Harrasowitz

Birgit Keding *Pots, points and pastoralism – the puzzle of the Neolithic-Iron Age transition in the Ennedi Mountains, northeastern Chad. First results of the field campaigns 2004/200,* 2006

Carlos Magnavita & Peter Breunig, *Mid-first millenium BC fortified settlements near Lake Chad, Nigeria*, Megatchad, 2006

Andrea Manzo *Echanges et contacts le long du Nil et de la Mer Rouge danas l'époque protohistorique (III° et II° millénaires avant J.C.).* Bar international Series 782, 1999,168 pages

Antoine Meillet *The Comparative Method in Historical Linguistics,* Instituttet for sammenlignende kulturforskning/ Honoré Champion, Paris, 1967
Yves Moñino *Lexique comparatif des langues oubanguiennes*, Paris, Geuthner, 1988,146 pages
Hans Jurgen Sasse *An etymological dictionary of Burji,* Helmut Buske, Hambourg, 1980
Julia Skalitz *Rock art meets field archaeology : the Stone Age in the Ennedi Mountains, northeastern Chad*, 2006
Gabor Takacs, *Comparative Dictionary of the Angas-Sura Languages Angas Sura* Reimer, Berlin, 2004, 443 pages
Gabor Takacs *Etymological Dictionary of Egyptian – b,p,f* Brill, Leyden,2001,639 pages
Gabor Takacs *Etymological Dictionary of Egyptian - a phonological Introduction*, Brill, Leyden, 1999, 471 pages
Henry Tourneux *Le nom des Sao : approche étymologique* in MegaTchad 2006, 29-39
Dominique Valbelle *Histoire de l'Etat pharaonique*, Paris, PUF, 1998
Werner Vycichl *Dictionnaire étymologique de la langue copte* Peeters, Louvain,1982, 520 pages
Jean Yoyotte *Pour une localisation du pays de Iam*, BIFAO n° 52, 1953,173-178

# *L'âne, le bateau et le carré logique*
## *Etude comparative des produits et de leurs noms dans les «Contes» du Paysan et du Naufragé* (I) [188]

**Fabrice Silpa**

Cette courte étude s'inscrit dans la continuité des travaux, une étude logique et une analyse de la rhétorique, que nous avons menés sur le «*Conte du Paysan Eloquent*» (Dokoui & Silpa, 005 et 2006). Le «*Conte du Naufragé*» fait pour sa part partie des textes littéraires les plus traduits de l'Egypte pharaonique et a suscité de nombreuses lectures et des interprétations variées (Anselin,2005). Nous proposons de rapprocher les deux Contes sur un plan, celui des biens et des produits échangés par les partenaires que les deux textes mettent en scène, et celui de leurs noms.

### Les partenaires des transactions

Revenons rapidement sur les acteurs que les deux textes mettent en scène. Le «*Conte du Paysan Eloquent*» relate les mésaventures d'un Paysan qui quitte son oasis, avec un âne chargé de «*tous les bons produits de la Campagne du Sel*», pour aller les échanger dans la Vallée - à la ville. Il se fait voler âne et produits par un des subalternes du Grand Intendant, et porte plainte. La plainte et le plaignant parcourent alors tous les échelons du système judiciaire de l'Egypte antique, et en font apparaître le ressort éthique, la Maât. Si le Conte du Paysan est un parcours initiatique à l'esprit des lois égyptien, le Conte du Naufragé semble par comparaison un récit fantastique construit sur d'autres mésaventures, celles d'un chargé de mission commerciale égyptien qui fait naufrage sur une « grande eau » alors qu'il se dirige vers les mines royales.

### Les moyens de transport

Le point de départ de ces deux contes est aussi leur point commun : le voyage - par la route pour l'un, avec pour tout moyen de transport un âne, **𓃀**, et par l'eau pour l'autre, à bord d'une «***dp.t** de 120 marins*».

[188] Etude parue dans i-Medjat n°1, 2008.

### Les biens

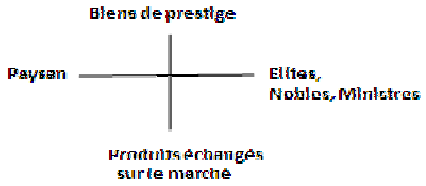
La nature des produits cités dans chaque Conte peut également les opposer. Dans le Conte du Paysan, il s'agit de produits banaux récoltés dans l'Oasis (la Campagne du Sel) et destinés au marché de la Vallée. Dans le Conte du Naufragé, sont cités des produits de prestige et de grande valeur : « *(Le paysan) avait chargé ses ânes de* ***roseaux****, de plantes-****redemet****, de* ***natron****, de* ***sel****, de bois de […]****tyou****, de baguettes de bois-****âount*** *du Pays-de-la-Vache, de* ***peaux de panthères****, de* ***fourrures de chacals****, de plante aquatique-****nécha****, de pierre-****ânou****, de plante-****ténem*** *et de plante-****khéperour****, de* ***sahout****, de graines-****saksout****, de plante-****missout****, de pierre-****senet*** *et de pierre-****âbaou****, de plante-****ibsa*** *et de plante-****inbi****, de* ***pigeons****, d'oiseaux-****narou****, d'oiseaux-****ougrès****, de plante-****ouben****, de plante-****tébésou****, de graines-****gengene****t, de tubercules « cheveux-de-la-terre », de graines****-inset***. Dans le Conte du Naufragé, les produits énumérés, moins nombreux, ont une grande valeur, et sont destinés aux élites voire aux dieux. Le Naufragé promet au Serpent, au ***ḥḳꜣ Pwnt***, qui règne sur l'île du ***kꜣ***, des essences rares - *de l'****ibi****, de l'****hékénou****, de l'****ioudéneb****, de la* ***khésayt*** *et de l'****encens*** pour les temples – et le sacrifice de taureaux et de volailles. Le Serpent donne au Naufragé les produits qu'il lui a d'abord promis, et d'autres encore - *de la* ***myrrhe****, des essences* ***hékénou****,* ***ioudéneb****,* ***khésayt****,* ***tichépès****,* ***chaâsekh****,* ***merryt****, du* ***fard noir****, des* ***queues de girafes****, beaucoup d'****encens****, des* ***défenses d'éléphant*** *en* ***ivoire****, des* ***chiens****, des* ***cercopithèques*** *et des* ***babouins***.

Ce qui oppose les deux listes de produits est leur originalité. Le paysan convoie des produits alimentaires, tubercules, grains, oiseaux, et des matériaux (bois, peaux) sans doute peu connus de la Vallée. Les *merveilles de Pount* dont le Naufragé revient chargé en Egypte consistent en biens de prestige, fard noir, myrrhe, encens destinés aux cultes égyptiens, ou à l'apparat royal, ivoire, singes et queues de girafe, essences rares. Les produits se distinguent donc par leur origine, leur banalité ou leur rareté en Egypte, et la position sociale de leurs destinataires.

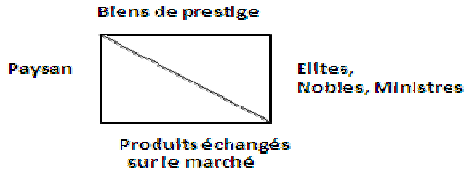
### Carré logique *des classes sociales et des biens échangés*

Nous ne pouvons pas manquer d'entrer ces descriptions dans un carré logique semblable au Carré aristotélicien, encore appelé Carré des Oppositions. Nous avons noté deux oppositions, la première des classes sociales en présence – des élites (princes, chargés de missions dans le

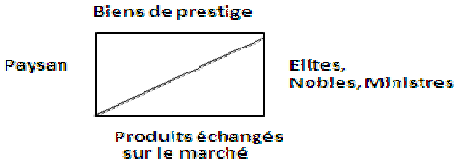
« *Conte du Naufragé* », notables, haut fonctionnaires dans le « *Conte du Naufragé* ») et des hommes du peuple (l'Oasien du « *Conte du Paysan* ») - et la seconde concerne la nature des biens et produits – des biens de prestige destinés aux élites du « *Conte du Naufragé* » et des produits banaux du « *Conte du Paysan* », échangeables sur le marché – que nous pouvons placer sur des axes orthogonaux :




La première diagonale du Carré ainsi formé, illustre les oppositions mentionnées précédemment.




La seconde diagonale illustre les couples d'opposition formés dans les Contes.




## Conclusion

Les carrés logiques opposent tour à tour les classes sociales et les produits. Ce chassé croisé d'oppositions des biens et des acteurs en intègre une autre, qui nécessite une étude lexicographique minutieuse des noms des produits cités dans les deux Contes.

Ce sera la Seconde Partie de cette étude. Elle portera sur l'inventaire des mots selon leur lisibilité en égyptien : les mots sont-ils égyptiens ? Sont-ils l'indice d'une variété linguistique dans l'espace pharaonique ?

Reflètent-ils en égyptien les noms donnés à des produits dans d'autres langues, courantes du côté de Pount, et si oui, quelles langues ?
Peut-on identifier quelques cognats dans les langues de la région africaine traversée par le Nil ?
La recherche n'est-elle pas avant tout et d'abord l'art de poser des questions, avant d'être celui d'apporter des réponses ?

## Bibliographie succinte


Alain Anselin, 2005, *Voyage au Pays des merveilles,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, 105-140

Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa, 2005, *Etude logique du Conte du Paysan,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, 141-152.

Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa, 2006, *La rhétorique dans le Conte du Paysan,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°9, 143-153.

Patrice Le Guilloux *Le Conte du Paysan Eloquent, textes hiéroglyphiques translittération et traduction commentée,* Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n° 2, Angers, 2002.

Patrice Le Guilloux *Le Conte du Naufragé, textes hiéroglyphiques translittération et traduction commentée,* Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n° 1, Angers, 1996.

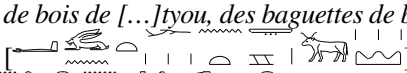
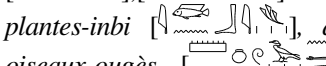
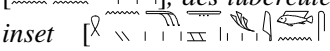
## *L'âne, le bateau et le carré logique*
## *Etude comparative des produits et de leurs noms dans les «Contes» du Paysan et du Naufragé* (II)[189]

**Fabrice SILPA**

Cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux que nous avons menés, dans une première partie, en rapprochant les deux contes - Conte du Paysan Eloquent et Conte du Naufragé – dans une étude comparative des biens et des produits qui y sont cités. Après le relevé comparé des produits selon leur origine et selon leur destination, nous procéderons cette fois, à un inventaire des mots selon leur lisibilité en égyptien.

*Dans le Conte du Paysan*, il s'agit, comme nous l'avions dit, de produits banaux récoltés dans l'Oasis et destinés au marché de la Vallée. Dans le Conte du Naufragé, sont cités des produits de prestige et de grande valeur destinés aux élites.

### *Le texte*

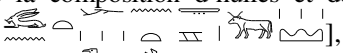
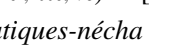
La liste en est donnée dans l'introduction du Conte du Paysan : *des roseaux*[], *des plantes-redemet* [], *de natron, de sel, de bois de […]tyou, des baguettes de bois-âount du Pays-de-la-Vache* [], *des peaux de panthères* [], *des fourrures de chacals* [], *des plantes aquatiques-nécha* [], *des pierres-ânou* [], *des plantes-ténem* [] *et des plantes-khéperour* [], *de sahout* [], *des graines-saksout* [], *des plantes-misout* [], *des pierres-senet et des pierres-âbaou* [],[] *des plantes-ibsa* [], *et des plantes-inbi* [], *des pigeons, des oiseaux-narou, des oiseaux-ougès* [], *des plantes-ouben* [], *des plantes-tébésou* [], *des graines-gengenet* [], *des tubercules «cheveux-de-la-terre», des graines-inset* [].

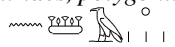
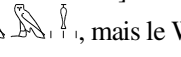
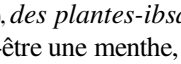
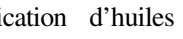
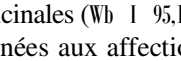
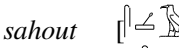
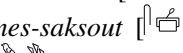
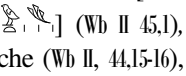
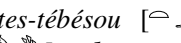
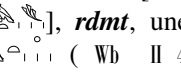
---

[189] Etude parue dans i-Medjat n°2, 2008.

L'examen de ce vocabulaire conduit cependant à corriger la notion de produits banaux. Nombre de ces produits ne sont pas des produits alimentaires – le Paysan laisse d'ailleurs le grain à sa femme quand il quitte l'Oasis pour la vallée : «*Vois, prends pour toi deux boisseaux d'orge pour tes provisions et celles de tes enfants*». (P.Le Guilloux, 1996,11).
En effet, beaucoup de ces produits sont des plantes médicinales, d'autres des ingrédients minéraux destinés au service des dieux – les uns et les autres de plus grande valeur.

***Les plantes :***

*bois-âount du Pays-de-la-Vache*, l'*amygdalus communis*, bois décoratif, entrant dans la composition d'huiles et de cosmétiques (R.Germer,2008,195) [], *des plantes aquatiques-nécha* [], médicinales, graminée d'identification variable (*potamogeton, phragmites australis, pluchea dioscurides, polygonum senegalense* (R.Germer,2008,90) :

***nḏ3***  et ***nḏ3***  (Wb II 338,16 ) «*Körner des Sandes*», grain du *Potamogeton Lucens ?* , *des plantes-ténem* [] avec référence possible à un contenant : ***tnm*** , mais le Worterbuch renvoie aussi à ***ṯnm*** pour ce mot (Wb V 312,10), *des plantes-ibsa* [], médicinales, ***ỉb s3*** (Wb I 64,14-16), peut-être une menthe, *Mentha longifolia* (R.Germer, 2008,25) entrant dans la fabrication d'huiles [], *des plantes-inbi* [], médicinales (Wb I 95,13-14), *et des plantes-khéperour* [] destinées aux affections génitales, soins de l'utérus (R.Germer,2008,100-101), *sahout* [, déterminatif illisible + pluriel], *des graines-saksout* [] (Wb IV 27,1), *des plantes-misout* [] (Wb II 45,1), au nom homonyme du nom de la Couronne Blanche (Wb II, 44,15-16), *des plantes-ouben* [] (Wb I 295,3), *des plantes-tébésou* [] (Wb V 262,8), *des plantes-redemet* [], ***rdmt***, une variante ***rrmt*** est attestée pour les fruits :  ( Wb II 439,15-16) et la plante est identifiée avec la *mandragora officinarum* (R.Germer,2008,293-294) -la présence du déterminatif  justifie la traduction par *plantes-redemet*, *-tébésou* et –

*ouben*, *des graines-gengenet* [], plante médicinale (Wb V 177,7-8) ou son fruit selon le déterminatif – peut-être l'*eruca sativa L.* (R.Germer,2008,148): ***gngn.t*** ,  *offizinell verwendet,* ***gngn.t***  ou  *Gefäss für Milch* (Wb V,177,11), *des tubercules «cheveux-de-la-terre»* et *des graines-inset* [] - ***inst*** étant peut-être le *pimpinella anisum* L. (R.Germer,2008,31).

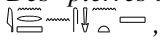
La graphie des plantes ***gengenet***, voire ***tenem***, les associe à des contenants, vase ***gngn*** employé pour le lait (la plante ***gngn.t*** est-elle une plante à sève laiteuse ?), pour les huiles, vases médicinaux…. Le nom de la plante *redemet*, qui connaît une variante *rrmt* n'est peut-être pas égyptien, mais au moins particulier à l'Oasis - en raison de l'équivalence des phonèmes **/d/** et **/r/** dans la graphie :

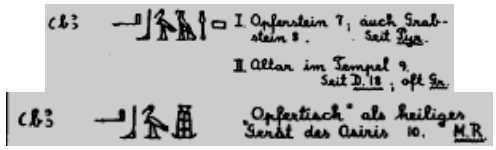
***rdm.t*** [] – ***rrm.t*** [].

### *Les animaux*

*Des oiseaux-narou, des oiseaux-ougès* [].

### *Les minéraux*

*Des pierres-senet* [], ***snt***  dans ***ỉnr n snt*** , MR *Bez. Für grosse Steinblöcke beim Transport,*  AR *mit dem Polier-stein benbeiten* . La pierre-***sn.t*** désigne vraisemblablement l'ocre blanche, ***sn.t***, qui sert «*à saupoudrer et sacraliser le sol lors des processions de la déesse*» Hathor (S.H.Aufrère, 1991,651-653). *Des pierres-âbaou* [],




*des pierres-ânou* [], que leur déterminatif qualifie comme minéraux.

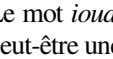
La pierre ***ỉnw***, évoque le nom de la pierre ***ỉn*** de Tourah, claire, lumineuse (S.H.Aufrère,1991,96) ; le nom de la pierre ***ḥ3w*** est lié à l'architecture religieuse et funéraire, et entre dans la composition du nom d'une table d'offrande ***ḥ3 gf3w***, peut-être parce que «*les minéraux* (sont) *considérés dans certains textes comme la nourriture des dieux*» (S.H.Aufrère,1991,315, 715,753, 754-759).

*Dans le Conte du Naufragé*, les produits énumérés sont moins nombreux et ont par contre une très grande valeur. Ils sont destinés aux élites voire aux dieux : *de l'ibi et de l'encens des temples, la myrrhe - **ỉntỉw**, des essences hékénou, ioudéneb, khesayt, tichépès, chaâsekh, merryt, du fard noir, des queues de girafes, beaucoup d'encens, des défenses d'éléphant en ivoire, des chiens, des cercopithèques et des babouins*.
Fard noir, queues de girafes, ivoire, babouins, chiens sont présents dès le prédynastique dans l'apparat royal funéraire (cf. les *Actes* des Colloques ***Egypt at its Origins*** de Cracovie en 2002, de Toulouse en 2005 et les *Abstracts* de celui de Londres en 2008) et portent leurs noms usuels en égyptien…. Les noms des essences semblent parfois trouver difficilement étymologie.
Le déterminatif de ***ỉbỉ*** [] indique que le produit transformé peut être contenu dans un pot. Employé en médecine (R.Germer,2008,22). Le nom de la plante, le choix de son déterminatif phonétique, renvoie-t-il à l'attrait qu'elle aurait exercé sur les caprins (cf. en fulfulde du Nord Cameroun, le nom du *maerua angolensis* ***leggal mbaali***, litt. *sheep tree* -communication personnelle d'A. Anselin) ?

L'huile $^{pyr}$***ḥknw*** [] est employée en médecine pour soigner les maladies génitales féminines (R.Germer,2008,96). Dans son *Dictionnaire étymologique* du copte, Werner Vycichl la rapproche du copte ⲉϩⲕⲱⲛ (S), qui désigne la *menthe odorante*. «*La racine **ḥkn** signifie* «louer, glorifier, jubiler» (Wb III,178,2-179,2) *et **ḥknw** est une des sept huiles de la liste d'offrandes*» (W.Vycichl, ,1983,321) :

***ḥknw*** , 

Nome eines der sieben Öle. Im Ritual 5, in der Opferliste 6 und vereinzelt sonst 7.

Le mot *ioudéneb* [], *ein Raucherwerk* (Wb I ,9) désigne peut-être une plante dont le fruit est destiné aux fumigations.

La plante *khesayt*, ***ḫzỉyt***, [] est une myrhhe ou *le balsamodendron africanum* (R.Germer,2008, 106). On tire du *tichépès* [], ***tỉ šps***, peut-être le *cinnamon*, une huile qui en porte le nom (R.Germer,2008, 151).

## Conclusion

On remarquera qu'aucune des deux listes ne présente de points communs. Les mots des biens et produits du Conte du Paysan et ceux du Conte du Naufragé ne sont jamais les mêmes.

Au terme de notre étude précédente, nous avions relevé plusieurs oppositions, l'une relative aux classes sociales et l'autre aux biens et aux produits.

Cette étude des noms des produits en recoupe parfaitement les conclusions - le marché des produits du Conte du Paysan est la population égyptienne, le marché des produits du Conte du Naufragé est le palais et ses élites. Plus que de produits banaux, il faudrait parler de produits anomaux, huiles, cosmétiques, médecines, destinés au soin du corps et aux services religieux, mais il s'agit de produits de consommation «courante» par opposition aux biens de prestige destinés aux élites. Les noms de ces produits, notamment médicinaux, appartiennent le plus souvent indiscutablement au domaine lexicographique égyptien, ceux des biens de prestige demeurent [sauf incorporation régulière dans le lexique, comme peut-être le nom du bleu-lapis, ***tfrr*** (D.Meeks, S.H.Aufrère)] d'une manière générale hermétiques ; l'étymologie en est souvent obscure, et sa recherche pourrait en être aussi orientée vers les langues encore parlées dans les régions méridionales – les pays au sud et au sud-est de l'Egypte réputés bons candidats à la localisation de Pount – couchitiques, omotiques, nilotiques. Peu de travaux existent dans ce domaine. Nous n'avons pas trouvé de «pistes» satisfaisantes dans les travaux concernant le tchadique occidental, notamment le véhiculaire hausa. Plutôt un au-delà de la route de Yam, attestée récemment du côté du Gebel Uweynat (J.Clayton,A.de Trafford, M.Borda, 2008,129-134). Les travaux d'Alain Anselin sur le nom de la route en égyptien et son hiéroglyphe conduisent d'ailleurs dans ces directions de recherche en matière d'études comparatives : «*Ces listes de mots tchadiques et oubanguiens d'une part, omotiques de l'autre, paraissent admettre une mise en parallèle avec les pays de Yam, au sud-ouest de l'Egypte, et de Pount, au sud-est*» (A.Anselin, *Le nom du chemin bordé d'arbustes*, i-Medjat 1,2008).

## Bibliographie


A.Anselin, 2005, *Voyage au Pays des merveilles,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, 105-140

A.Anselin *Le nom du chemin bordé d'arbustes,* i-Medjat 1, 2008

S. H.Aufrère *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, tomes I & II, IFAO,Le Caire,1991

N.Dokoui-Cabrera & F.Silpa, 2005, *Etude logique du Conte du Paysan,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°7-8, 141-152.

N.Dokoui-Cabrera & F.Silpa, 2006, *La rhétorique dans le Conte du Paysan,* Cahiers Caribéens d'Egyptologie n°9, 143-153.

H.Erman et E.Grapow *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*, 13 volumes, Berlin, édition de 1982

J.Clayton, A.de Trafford, M.Borda, *A Hieroglyphic Inscription found at Jebel Uweinat mentioning Yam and Tekhebet* Sahara 19,2008,129-134

R.Germer *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen,* Harrassowitz, Wiesbaden,2008

P. Le Guilloux *Le Conte du Naufragé (papyrus Ermitage 1115) Texte hiéroglyphique, translittération et traduction commentée*, Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n°1, Angers, 1996.

P.Le Guilloux *Le Conte du paysan éloquent,Texte hiéroglyphique, translittération et traduction commentée*, Cahiers de l'Association d'Egyptologie ISIS n°2, Angers,2002

D. Meeks *Année Lexicographique, Egypte ancienne, Tome 2,* Cybele, 2ème édition, 1998

F.Silpa, *L'âne, la bateau et le carré logique*, i-Medjat 1, 2008.

W.Vycichl, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Peeters, Louvain, 1983.

# Les  ***Ankhou***,

## **G**roupe de **R**echerches **I**nterdisciplinaire en **E**gyptologie

***Alain* Anselin**

Le **G**roupe de **R**echerches **I**nterdisciplinaire d'**E**gyptologie, les  ***Ankhou*** est composé aujourd'hui de **:**

**Nadine Dokoui-Cabrera, Lorène Labridy, Gaelle Joüet, Jessica Laguerre, Jean-Philippe Gourdine, Fabrice Silpa, Karine Gadré, Ghislaine Anglionin, Aisssatou Dione, Bineta Diop, Oumou Khaïry Cathy Bèye, Adel Zine Al-Abedine, Oum Ndigi, Oscar Pfouma, Roberto Rodriguez,** et **Alain Anselin**.

Le Groupe de Recherches prend son nom de ***Ankhou***, de deux homonymes égyptiens. Le premier,  ***ḥḏ***, *Schriftstück, document* (Wb I 204,17), est formé sur un verbe ***ḥḏ***, *lier, attacher*, désignant les écrits comme *rouleaux attachés*, maintenus par une ficelle (W.Vycichl,1983,195).

Le deuxième,  , ***ḥḏ*** dans  ***ḥḏ n nw.t***, *Städter, Bürger* (Wb I 200,9-201,4) est formé sur  , *vivre*, *être vivant* (Wb I 193,8-198,10) et désigne «*le membre d'une collectivité, le citoyen, l'individu*» (D.Meeks,1978,2,73) Substantivisé, au pluriel,  ***ḥḏ.w***, le mot nomme *les vivants, les humains en général* (Wb I 201,10-202,2, D.Meeks, 1978,2,73).

On aura compris que les chercheurs, les *hommes des documents*, ne sauraient manquer d'être aussi des *citoyens* – bien *vivants*.

Le Groupe de Recherches les ***Ankhou*** a pour objectifs la ***formation à la recherche*** et la promotion de l'approche ***interdisciplinaire*** dans le champ égyptologique, en s'appuyant sur les sciences du langage en général, la linguistique en particulier, la sémiotique, l'histoire, l'anthropologie culturelle, les mathématiques et la génétique des populations.

Sont envisagées dans cette perspective la réalisation de *recherches*, et la *publication* d'articles, notamment dans les **Cahiers Caribéens d'Egyptologie**, *revue d'égyptologie* créée en mai 1999, dont le premier numéro est paru en février 2000, et dans **i-Medjat**, *papyrus électronique* créé en février 2008, dont le premier numéro est paru en juin 2008.

La publication en est confiée à une unité de recherche-action conventionnée avec plusieurs universités et intervenant dans différents domaines, l'**UNIRAG**, dirigée par **Servais Vilovar** depuis 1985. La diffusion est dévolue à notre partenaire **Culture Diff**, créée et animée par **Karine Gadré** depuis 2000.

Est aussi prévue l'édition d'  , ***ḥnw***, de livres, sous la forme d'ouvrages papier ou de papyrus électroniques.
*L'Âne et le Bateau*, qui réunit une première série de sept études conduites par les membres du groupe, est le premier **e-book** publié par les ***Ankhou***, et diffusé sur **Culture Diff**.

A partir d'octobre 2006, étaient tenus les premiers **Séminaires** mensuels de la section antillaise des ***Ankhou***, sous la direction d'Alain Anselin, concepteur du projet ***Aegyptio-Graphica***. Le projet des ***Aegyptio-Graphica*** confronte les **mots** égyptiens à leurs **graphies**, et étudie les homophonies qui les rendent possibles et préludent à la phonétisation de l'écriture hiéroglyphique il y a cinq mille ans. L'étude des *matrices lexicogéniques*, celle des *catégorisations* (exprimées par les déterminatifs, idéogrammatiques), précèdent nécessairement l'identification du caractère *motivé* ou *aléatoire* des homophonies sur lesquelles jouent les graphies, et celle-ci, l'identification des univers linguistiques qu'elles mettent en jeu, dans le cadre d'un *comparandum* transphylique.

Les travaux conduits lors des Séminaires tenus de septembre 2006 à décembre 2008 ont donné lieu à la publication de nombreux articles dans des revues d'égyptologie. Nous en avons complété la liste par quelques articles plus anciens dûs à des membres du groupe en raison de leur thématique. Ces articles ont inspiré notre réflexion sur la nécessité de créer un **e-workshop** et sur la conception des *Ankhou*.

**Nadine Dokoui-Cabrera, Lorène Labridy, Jean-Philippe Gourdine, Fabrice Silpa & Alain Anselin,** *Création du Groupe de Recherches d'Egyptologie*  *Ankhou* **Revista de la Sociedad Uruguaya de Egiptologia** (RSUE) n°24, 2007, Montevideo, 19-20.

**Alain Anselin,** ***Aegyptio-Graphica I.*** *Note sur la valeur phonétique du hiéroglyphe du percnoptère translittéré /**3**/* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n° 10, 2007,29-42.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica II.*** *Le Scorpion, ses dessins, ses hiéroglyphes et ses mots* **Revista de la Sociedad Uruguaya de Egiptologia**, n°26, Montevideo,2009, sous presse.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica III.*** *Le hiéroglyphe N31*  *du chemin bordé d'arbustes* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou,** n°1, 2008,18a-23b.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica IV.*** *Note sur la valeur phonétique du hiéroglyphe de l'eau translittéré /**n**/* **Apuntes de Egiptologia** (AdE) n°2, Asuncion, 2007, 5-14.

**Lorène Labridy & Fabrice Silpa** ***Aegyptio-Graphica V.*** *Un pluriel archaïque sur un Vase Decorated du Nagada II C* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°10, 2007, 43-49.

**Oscar Pfouma** ***Aegyptio-Graphica VI.*** *L'abeille et le pays* **Apuntes de Egiptologia** (AdE) n°2, Asuncion, 2007, 45-48.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica VII.*** *Le harpon et la barque. Des powerfacts aux hiéroglyphes* **Revista de la Sociedad Uruguaya de Egiptologia** (RSUE) n°24, 2007, Montevideo, 32-37.

**Lorène Labridy & Fabrice Silpa** ***Aegyptio-GraphicaVIII.*** *Description comparative de l'iconographie protodynastique des deux lutteurs* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°11, 2008,103-106.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica IX.*** *Libellés iconographiques nagadéens et pluriel archaïque hiéroglyphique* **Göttinger Miszellen** n°213, Göttingen, 2007,9-15.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica XII.*** *Le hiéroglyphe E34 et le nom fossile du lièvre en égyptien* **Huitième Séminaire 2007 des Ankhou *Langues en contact et reconstruction génétique*, U.A.G., 7-11 juin 2007,** **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°11, 2008, 107- 118.

**Alain Anselin** ***Aegyptio-Graphica XV.*** *Du taxogramme du soleil* ⊙, *et de quelques racines transphyliques…* **Huitième Séminaire 2007 des Ankhou *Langues en contact et reconstruction génétique*, U.A.G., 7-11 juin 2007,** s.p.

**Oscar Pfouma** ***Aegyptio-Graphica XVII.*** *A propos de mots de la peau et de leur graphie* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°1, 2008, 24b.

**Jean-Philippe Gourdine** *Contribution de la biologie moléculairre du gène à l'étude du passé de l'humanité. Cas de l'Afrique ancienne et moderne* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°10,2007, 5-20.

**Karine Gadré** *Introduction aux méthodes de l'archéoastronomie. Application à l'identification des décans égyptiens* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°1,2008,7a-11b.

**Oum Ndigi** *L'expression de l'abondance et de la réticence en égyptien ancien et en basaa* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°1, 2008,13a.

**Fabrice Silpa** *L'âne, le bateau et le carré logique. Etude comparative des noms des produits dans les Contes du Paysan et du Naufragé* (I) **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°1, 2008,25a-26a.

**Fabrice Silpa** *L'âne, le bateau et le carré logique. Etude comparative des produits et de leurs noms dans les «Contes» du Paysan et du Naufragé* (II) **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°2, 2008, 12a-14b.

**Alain Anselin** *Un classificateur fossile en égyptien ancien et ses propriétés grammaticales* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°12, 2009, s.p.

**Alain Anselin** *Un mot,* ***b3.t****, du grain – une racine céréalicole transphylique* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°2, 2008, 14a-16b.

**Alain Anselin** *L'oiseau* ***b3*** *avec des "* ***1****". Deuxième Partie.* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**,n°2,2008,8a-11b.

**Alain Anselin** *L'oiseau*  ***b3*** *avec des "* ***1****". Première Partie.* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**,n°1, 2008,14a-16b.

**Aissatou Dione** *Quelques comparaisons entre le sereer et l'égyptien ancien* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°3-4, 2002, 207-210.

**Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa** *Etude logique du Conte du Paysan* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°7-8, 2005, 141-152.

**Nadine Dokoui-Cabrera & Fabrice Silpa** *La rhétorique dans le Conte du Paysan Eloquent ou le Maître de Parole* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°9, 2006, 143-154.

**Gaelle Joüet** *La catégorisation automatique des énoncés du Conte du Naufragé en égyptien ancien* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°1, 2000,135-140.

**Alain Anselin** *Voyage au Pays des Merveilles – Relectures du Conte du Naufragé* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°7-8, 2005, 105-140.

**Oscar Pfouma** *La harpe et l'Horus aveugle . Notes sur les harpes égyptiennes et africaines* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°9, 2006,125-129.

**Oum Ndigi** *Retour sur un mythe basaa et la préhistoire saharienne* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°9, 2006,41-44.

**Oum Ndigi** *Notes sur les mythes basaa du Cameroun et un thème rupestre de l'art saharien* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°3-4, 2002, 201-206.

**Oum Ndigi** *Vers une identification du nom de la mante religieuse en égyptien ancien et en basaa* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°7-8, 2005, 169-174

**Adel Zine Al-Abedine** *Une statue du dieu Anubis* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°11,2008, 149-158.

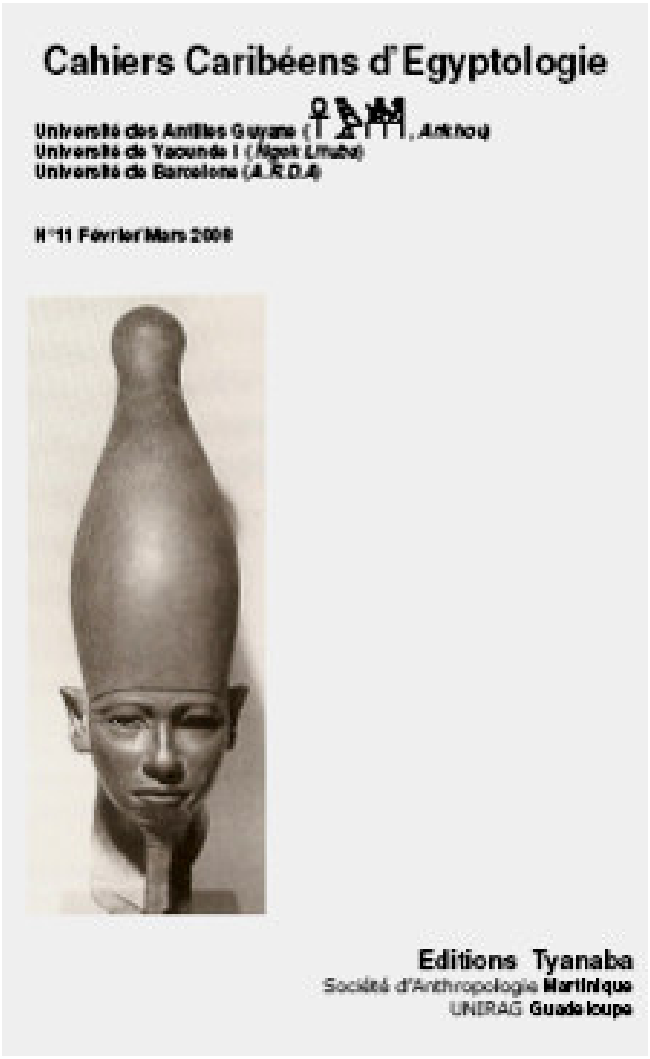
**Roberto R. Rodriguez** *Egipto y los grupos seminomadas del Este durante el Reino Antiguo al Medio : un proceso de construccion de la identidad étnica* **Cahiers Caribéens d'Egyptologie** n°12, s.p.

**Jessica Laguerre** *Sé pli ansien fanm-doktè Listwè A propos d'un article de Paul Ghalioungi (1975)* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°1,2008, 26b.

**Oscar Pfouma** *La peau berceau et les briques de naissance* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°2,2008,24b.

**Jessica Laguerre** *Ti kozé asou tes-sitiyasion. Note sur un article de Serge Sauneron À propos d'un pronostic de naissance* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°2,2008,24a.

**Oumou Khaïry Cathy Bèye** *Ci mbirum firndel njurèel. Note sur un article de Serge Sauneron À propos d'un pronostic de naissance* **i-Medjat - papyrus électronique des Ankhou**, n°2,2008,24b.

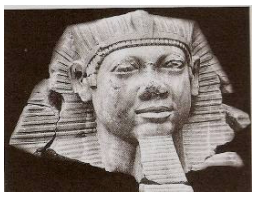



# Cahiers Caribéens d'Egyptologie

N° 11 Février/Mars 2008

**Karine Gadré & Sylvie Roques**
*Catalogue des constellations*
**Juan Jose Castillos**
*Jefaturas, elites y los origenes de la estratificación social en Egipto*
**Lisa Mawsdley**
*Unprovenanced and provenanced potmarks from Tarkhan*
**Gaelle Bréand**
*Signes sur poteries et enregistrement comptable en Égypte pré et protodynastique. L'exemple du signe des « bâtons brisés »*
**Alain Anselin**
*L'Intention phonétique III. Le potier et le scribe*
**Lorène Labridy & Fabrice Silpa**
*Aegyptio-Graphica VIII. L'iconographie protodynastique des deux lutteurs*
**Alain Anselin**
*Aegyptio-Graphica XII. Le hiéroglyphe E34 et le nom fossile du lièvre en égyptien*
**Oum Ndigi**
*Ngok Lituba III. Description comparée de deux powerfacts africains, le sceptre*  *du pharaon et le jàỳ li bɔmbɔk basaa*
**Jean-Philippe Gourdine**
*Ngok Lituba IV. Les Basaa du Cameroun et l'Afrique de l'Est, perspectives d'étude génétique*
**Graziela Gestoso-Singer**
*Egipto y sus periferias en el Levante durante la dinastía XVIII*
**Wolfram Grajetzki**
*A new vizier of the Middle Kingdom: Amenemhat-ankh*
**Adel Zine Al-Abedine**
*Une statue du dieu Anubis*

**Huitième Séminaire des Ankhou**



**Vente en librairie** :
***Cybèle*** 65 bis rue Galande, 75005 Paris France

**Vente en ligne** :
***Culturediff'*** **http : // www.culturediff.org/**